



Laurence Baratier-Negri

# *Valéry Giscard d'Estaing & le Royaume-Uni*

Le rendez-vous manqué avec l'Europe ou le Brexit annoncé



SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

Crise économique, choc pétrolier, mondialisation... au tournant des années 1970, la relation franco-britannique prend un nouveau départ.

La France et le Royaume-Uni, anciennes grandes puissances devenues moyennes, doivent affronter les mêmes défis de la concurrence internationale et de la crise énergétique. Pour les deux pays, l'Europe apparaît comme un multiplicateur de puissance. Le Royaume-Uni adhère à la Communauté économique européenne. Valéry Giscard d'Estaing, nouvellement élu en 1974, prend la tête de la relance du vieux continent. Il pose les bases de la future Union européenne, en créant notamment le système monétaire européen, ancêtre de l'euro.

Le bilatéral avec le Royaume-Uni est alors réactivé, au service des deux dynamiques de la période, la mondialisation et l'intégration régionale. Sous l'impulsion du président français, de nouvelles enceintes se mettent alors en place, tels le G7 et le Conseil européen. Un calendrier international s'impose, dans lequel s'inscrivent des négociations qui s'emboîtent selon des jeux d'échelles que Paris et Londres expérimentent ensemble pour peser sur la scène internationale. La relance de l'entente cordiale se heurte cependant à un obstacle de taille : l'Europe.

Le retour sur cette période à la fois proche et lointaine permet de mettre à jour les permanences dans les calculs et arrières pensées britanniques qui mèneront au Brexit en 2016.

Illustrations de couverture :

Haut : James Callaghan reçoit Valéry Giscard d'Estaing à la résidence de Chequers, le 13 décembre 1977 (Photo © Central Press/Hulton Archive/Getty Images)

Bas : Margaret Thatcher & Valéry Giscard d'Estaing lors d'un sommet franco-britannique à Londres le 19 novembre 1979, Royaume-Uni (Photo © Jacob SUTTON/Gamma-Rapho via Getty Images)

ISBN de ce document :

979-10-231-3477-3

VALÉRY GISCARD D'ESTAING  
& LE ROYAUME-UNI

*Musique et politique en Allemagne, du III<sup>e</sup> Reich à l'aube de la guerre froide*

Élise Petit

*Exils intérieurs. Les évacuations à la frontière franco-allemandes (1939-1940)*

Olivier Forcade, Mathieu Dubois, Johannes Großmann,

Fabian Lemmes & Rainer Hudermann (dir.)

*Jacques Foccart: archives ouvertes (1958-1974). La politique, l'Afrique et le monde*

Jean-Pierre Bat, Olivier Forcade & Sylvain Mary (dir.)

*La Grande Guerre des assiettes*

Jean-Pierre Chaline (dir.)

*Nicholas John Spykman, l'invention de la géopolitique américaine. Un itinéraire intellectuel aux origines paradoxales de la théorie réaliste des relations internationales*

Olivier Zajec

*Les Gendarmeries dans le monde, de la Révolution française à nos jours*

Jean-Noël Luc & Arnaud-Dominique Houte (dir.)

*De Munich à Dantzig. Journal (30 août 1938-18 août 1939)*

Paul de Villelume; édition établie par Simon Catros

*Génération politique. Les « années 68 » dans les jeunesses des partis politiques en France et en RFA*

Mathieu Dubois

*Émile Guillaumin, paysan-écrivain bourbonnais, soldat de la Grande Guerre*

Nadine-Josette Chaline

*La guerre des polices n'a pas eu lieu. Gendarmes et policiers, co-acteurs de la sécurité publique sous la Troisième République (1870-1914)*

Laurent López

*Sortir de la guerre*

Michèle Battesti & Jacques Frémeaux (dir.)

*Les Guerres balkaniques 1912-1913*

Jean-Paul Bled & Jean-Pierre Deschodt (dir.)

*L'Aéronautique militaire française outre-mer (1911-1939)*

Jean-Baptiste Manchon

*Penser le système international (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle).*

*Autour de l'œuvre de Georges-Henri Soutou*

Éric Bussièrre, Isabelle Davion, Olivier Forcade & Stanislas Jeannesson (dir.)

Laurence Baratier-Negri

# Valéry Giscard d'Estaing & le Royaume-Uni

Le couple franco-britannique  
sur la scène internationale  
de 1974 à 1981

Ouvrage publié avec le concours de Sorbonne Université

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0616-9

© Sorbonne Université Presses, 2018

Édition numérique : © Sorbonne Université Presses, 2023

Important : les illustrations sont absentes de la version numérique.

Maquette : Patrick Van Dieren

Mise en pages : FACOMPO ROUEN

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3dzs

**SUP**

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33) (0)1 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

<https://sup.sorbonne-universite.fr>



## ABRÉVIATIONS ET SIGLES

ACP (pays)	pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (signataires de la convention de Lomé)
ADMAE	archives du ministère des Affaires étrangères en France
AIE	Agence internationale de l'énergie (OCDE)
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
BNOC	British National Oil Corporation
CAP	Centre d'analyse et de prévision
CCEI	Conférence sur la coopération économique internationale
8 CEA	Commissariat à l'énergie atomique
CECA	Communauté économique du charbon et de l'acier
CED	Communauté européenne de défense
CEE	Communauté économique européenne
Coreper	Comité des représentants permanents de la Communauté
CPE	coopération politique européenne
CSCE	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
DEA	dialogue euro-arabe ou, selon le contexte, Department of Economic Affairs
ECU	unité monétaire européenne
Euratom	Communauté européenne de l'énergie atomique
Eurodif	European Gaseous Diffusion Uranium Enrichment Consortium
FECOM	Fonds européen de coopération monétaire
FED	Fonds européen de développement
FEDER	Fonds européen de développement régional
FEOGA	Fonds européen d'orientation et de garantie agricole
FMI	Fonds monétaire international
FCO	Foreign and Commonwealth Office
FO	Foreign Office (ministère des Affaires étrangères en Grande-Bretagne)
GEIP	Groupe européen indépendant de programme
G7	groupe des Sept, sommet économique mondial



GATT	<i>General Agreement on Tariffs and Trade</i> (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce)
GFN	Groupe des fournisseurs nucléaires
INFCE	International Nuclear Full Cycle Evolution
MBFR	Mutual and Balanced Force Reductions
MCM	montants compensatoires monétaires
NA	National Archives, Archives nationales de Grande-Bretagne (Kew, Londres)
NPC	Nuclear Power Company
NMC	négociations commerciales multilatérales
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONU	Organisation des Nations unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PAC	Politique agricole commune
PREM	<i>Prime Minister's Papers</i>
PUS	<i>Permanent Under-Secretary</i> , chef de la diplomatie britannique
RFA	République fédérale d'Allemagne
SALT	Strategic Arms Limitation Talks
SGCI	secrétariat général des Affaires Européennes
SME	Système monétaire européen
Stabex	Système de stabilisation de recettes d'exportation (des ACP et des PTOM)
TNP	Traité de non-prolifération
UCE	Unité de compte européenne
UEM	Union économique et monétaire
UEO	Union de l'Europe occidentale
UKAEA	United Kingdom Atomic Energy Authority
WED	Western European Department
ZEE	zone économique exclusive (zone de 200 milles)

La reine Elisabeth II  
& Valéry Giscard d'Estaing,  
lors de sa visite à Londres  
en 1976

TROISIÈME PARTIE

**Les enjeux  
de la relation franco-britannique**



## QUELLE EUROPE POUR LA FRANCE & POUR LE ROYAUME-UNI?

Lors des négociations pour l'adhésion britannique à la CEE, les perspectives sur l'avenir de l'Europe, avec ou sans le Royaume-Uni, se développent. Jean-Marie Soutou, qui entretient des contacts étroits avec des diplomates du Foreign Office tout au long des années 1960, plaide en faveur de l'Europe, notamment auprès de Patrick Reilly<sup>1</sup>, affirmant notamment que la Grande-Bretagne « doit choisir entre l'Europe et le Commonwealth » et que si elle choisit celui-ci « il n'est pas sûr qu'il la choisira encore dans quelques années. Elle pourra donc se retrouver sans Commonwealth et séparée d'une Europe qui, dans l'intervalle, se sera construite, cristallisée sous la direction franco-allemande »<sup>2</sup>. Les arguments du diplomate reflètent bien les éléments du débat en Grande-Bretagne et les conclusions qui en découlent. L'adhésion peut être considérée comme un « mariage de raison », plus que comme un véritable engagement européen. Cependant, Jean-Marie Soutou se montre optimiste : « Que pourra être une Europe avec l'Angleterre ? Je ne crois pas que son adhésion aura les conséquences catastrophiques que certains prédisent. Avec l'Angleterre, il doit être possible de bâtir un nouvel édifice où nos intérêts seront ménagés et qui contribuera à accroître le poids de l'Europe dans les affaires du monde. L'Angleterre nous influencera mais nous l'influencerons aussi<sup>3</sup>. »

### DES VISIONS DIFFÉRENTES DE L'EUROPE

#### Idéalisme français contre pragmatisme britannique

Les origines de la construction européenne sont révélatrices des divergences d'approche entre les deux pays. Au cours de la période de négociations qui mènent au traité de Rome, Londres n'appréhende pas les enjeux politiques à leur juste valeur : il est révélateur que ce soit la Chambre de commerce et non pas le

1 Patrick Reilly est chargé des affaires françaises au Foreign Office et ambassadeur à Paris de 1965 à 1968.

2 Jean-Marie Soutou, *Un diplomate engagé. Mémoires 1939-1979 : d'après des entretiens avec Jean-François Noiville*, Paris, Éditions de Fallois, 2011, p. 256.

3 *Ibid.*, p. 260.

Foreign Office qui soit en charge du dossier<sup>4</sup>. Cette situation de départ préfigure les oppositions qui se développeront dans les années 1970. Alors que Valéry Giscard d'Estaing, qui a fait de l'Europe un enjeu de la campagne présidentielle en se définissant comme « centriste, libéral et européen », est élu en 1974, en France, le Premier ministre britannique Edward Heath, considéré comme « le plus européen de tous » en Grande-Bretagne pour avoir fait rentrer son pays dans la CEE, doit quitter le pouvoir et fait place à un gouvernement travailliste qui a promis de renégocier les termes de l'adhésion. Valéry Giscard d'Estaing a adhéré en 1969 au Comité d'action pour les États-Unis d'Europe de Jean Monnet et fait de la construction européenne l'axe central de sa politique étrangère. Il se place dans la continuité du schéma tracé par Pompidou et Heath lors de la conférence de Paris en octobre 1972 qui s'est donné comme objectif la mise en place d'une Union économique et monétaire d'ici 1980. Cet engagement est suivi, en décembre 1973 d'une déclaration sur l'identité européenne, à l'issue de la conférence de Copenhague qui réunit les neuf chefs d'État et de gouvernement de la CEE. Les divergences vont apparaître rapidement sur les conceptions de l'Europe, la Grande-Bretagne étant critiquée par les Français pour son absence de vision européenne. En 1979, une enquête sur « l'avenir à long terme de la construction européenne » est diligentée par le Quai d'Orsay et permet d'illustrer les différences d'approche entre Français et Britanniques :

Les Britanniques ne comprennent pas les termes de culture européenne. Sans doute ils reconnaissent globalement une spécificité culturelle aux pays européens par rapport à d'autres régions du monde occidental, notamment les États-Unis. Mais à leurs yeux, cette spécificité n'est pas d'autre nature que celle qui caractérise les cultures nationales européennes les unes par rapport aux autres. Les Britanniques qui se posent la question craignent d'ailleurs que, sous couvert de cette identité, certains pays de la Communauté, en premier la France, ne cherchent à imposer leur réalité culturelle comme modèle<sup>5</sup>.

L'enquête relève plusieurs manifestations de cette absence de sentiment européen. Parallèlement à l'engagement croissant de la Grande-Bretagne envers la CEE, on observe l'émergence spectaculaire des nationalismes écossais et gallois au plan politique. Ainsi, on peut constater une interaction entre problème régional et intégration au sein de l'ensemble européen. D'autre part, l'enquête souligne le caractère très insulaire des syndicats britanniques qui

4 Françoise de La Serre, Helen Wallace & Jacques Leruez, *Les Politiques étrangères de la France et de la Grande-Bretagne depuis 1945. L'inévitable ajustement*, Paris/New York, Presses de la fondation nationale des sciences politiques/Berg, 1990, p. 127-165.

5 ADMAE, carton 4147, ambassade de France en Grande-Bretagne à François-Poncet, 1<sup>er</sup> juillet 1979.

« n'ont pas trouvé un langage commun avec leurs homologues continentaux et qui ne savent pas utiliser les instances communautaires<sup>6</sup> ». En ce qui concerne la coopération politique, les Britanniques n'y voient pas l'acquis communautaire préexistant à l'adhésion, la politique étrangère de la Communauté résidant, pour le Foreign Office, « au premier chef dans sa politique commerciale<sup>7</sup> ». Sur le chapitre des institutions, le constat est celui d'une classe politique qui n'a pas encore adopté le fonctionnement et les méthodes de travail des institutions communautaires, de la Commission en particulier. Même si les Britanniques sont d'accord pour renforcer le rôle du Conseil européen, ils se montrent peu intéressés par un renforcement des institutions. Ce qui leur plaît dans la formule du Conseil européen, c'est son pragmatisme. En conclusion, « les Britanniques se sont joints aux Six non par un acte de foi dans le devenir d'une Europe unie, ni pour des raisons économiques, mais par pragmatisme politique<sup>8</sup> ».

L'avenir de l'Europe constitue un terrain privilégié de la rivalité franco-britannique. Les Français critiquent un « engagement froid » des Britanniques à l'égard de l'Europe, tandis que ces derniers ripostent en accusant les Français de défendre des intérêts égoïstes dans une Europe faite sur mesure pour eux. Valéry Giscard d'Estaing ne se fait pas d'illusions sur les sentiments que portent les Premiers ministres britanniques travaillistes à l'égard de l'Europe. Il critique l'attentisme de Wilson par exemple, qui « n'éprouvait visiblement pas de foi européenne mais [qui] voulait éviter que rien ne se produise en l'absence de la Grande-Bretagne<sup>9</sup> ». Le jugement porté sur Callaghan est à peine moins sévère quant à sa conception de l'Europe : « Je le sentais plutôt européen, mais à la manière britannique c'est-à-dire dans la mesure où la participation aux affaires communautaires servait et, en tout cas, ne contredisait pas les intérêts de la Grande-Bretagne<sup>10</sup>. » L'attitude des travaillistes se caractérise par un réflexe de défense, qu'ils admettent volontiers en privé, conscients du bien-fondé des accusations de leurs partenaires européens. Les Britanniques reconnaissent au contraire l'engagement européen du président français :

Si l'on regarde les déclarations des ministres français et surtout de Valéry Giscard d'Estaing, on ne trouve aucune critique de la Communauté comme concept, ou de doutes sur la poursuite pour la France d'une politique

6 *Ibid.*

7 *Ibid.*

8 *Ibid.*

9 Valéry Giscard d'Estaing, *Le Pouvoir et la Vie*, t. III, *Choisir*, Paris, Le Livre de poche, 2007, p. 114.

10 *Ibid.*, p. 140.

constructive européenne. Il y a beaucoup de déclarations positives en faveur de la construction européenne, d'une convergence économique et monétaire en Europe, du Conseil européen, des élections directes au Parlement<sup>11</sup>.

Le *Financial Times* souligne que « depuis son élection, Valéry Giscard d'Estaing a suivi son objectif prioritaire d'unification européenne, conscient des dangers pour l'Europe de l'inertie et de l'absence de vision à long terme<sup>12</sup> ». Le journal insiste sur l'importance que le chef de l'État attache à son rôle de leader de l'Europe grâce à ses initiatives, au moment de relancer le projet d'union monétaire par exemple. Selon lui, « il s'agit [pour le président] de laisser sa marque dans l'histoire tant que la France préside le Conseil des ministres<sup>13</sup> ». Au contraire, si la Grande-Bretagne adhère au projet ce sera seulement pour un « système monétaire européen à la carte<sup>14</sup> ». La présidence de la CEE est l'occasion privilégiée pour la France de manifester justement ses sentiments européens par des preuves significatives. Au contraire, le Premier ministre britannique James Callaghan déclare au moment d'assumer ce poste à partir de février 1977 qu'il n'a pas l'intention de lancer d'« initiatives grandioses<sup>15</sup> ». C'est le terme de pragmatisme qui revient donc pour définir l'approche des travaillistes. Ainsi, l'ambassadeur français à Londres Beaumarchais note que « le gouvernement Callaghan veille avant tout à préserver ses intérêts nationaux immédiats<sup>16</sup> ». L'attitude britannique se résume donc par l'absence de projet à long terme qui serait soutenu par une vision de l'Europe. Plus grave, les Britanniques comprennent mal les enjeux politiques liés à la construction européenne. Le terme d'Union européenne est vide de sens pour eux. L'ambassadeur Henderson, rare personnalité de sensibilités proeuropéennes en Grande-Bretagne, tente de l'expliquer à son ministre des Affaires étrangères James Callaghan. En effet, cette incompréhension pourrait s'avérer dangereuse pour la politique étrangère britannique qui cherche à s'insérer dans une relation triangulaire entre la France et l'Allemagne. Le gouvernement britannique doit prendre conscience de ce que représente l'Europe pour l'Allemagne en matière d'enjeux politiques sur le long terme. C'est ce qu'Henderson essaie de faire comprendre à Callaghan après une visite à Bonn : « Je dis à Callaghan que, pour les Allemands, l'Union européenne est très importante. Il faut montrer de la compréhension envers leur conception de l'Europe pour faire accepter aux

11 NA/FCO 33/3454, ambassade britannique à Paris, 3 mai 1978.

12 5 AG 3, carton 996, *The Financial Times*, 24 novembre 1978.

13 *Ibid.*

14 5 AG 3, carton 996, Guy de Panafieu, 24 novembre 1978.

15 5 AG 3, carton 996, entretien entre Raymond Barre et James Callaghan, 11 janvier 1977.

16 ADMAE, carton 4417, note de Beaumarchais, 4 novembre 1976.



Allemands nos besoins particuliers<sup>17</sup>. » On peut noter l'argument qu'utilise Henderson pour convaincre, toujours lié à une approche utilitaire de l'Europe. Henderson s'inquiète ensuite de la réaction de Callaghan car elle reflète une erreur de jugement susceptible de porter préjudice à la Grande-Bretagne<sup>18</sup>.

Le chancelier allemand Helmut Schmidt, ardent défenseur de l'adhésion britannique à la CEE, confiera sa déception des années plus tard :

Depuis 1973, l'Angleterre a toujours considéré d'un œil critique tout renforcement des pouvoirs et des compétences des organes de l'Europe. On ne peut espérer qu'un jour cette attitude se modifie radicalement et, dans l'avenir, l'Angleterre restera un frein à l'intégration. Il est probable que l'Angleterre fera comme par le passé et ne sautera qu'à la dernière minute dans le train européen, par exemple au cas où Paris et Bonn s'apprêteraient à exercer un leadership commun sur l'Europe. Personnellement, j'ai été profondément déçu quand je l'ai compris, car du fait de mon éducation hanséatique, de mon admiration pour les qualités des Anglais et leurs réussites historiques, et plus encore peut-être du fait de mon adhésion intime à leur pragmatisme politique, je n'avais jamais imaginé que la CEE pût réussir sans l'Angleterre<sup>19</sup>.

Quelle personnalité du Labour pourrait incarner cette vision ou ce projet européen ? Il est significatif que le seul homme politique chez les travaillistes, susceptible d'apporter une véritable dimension européenne, ait choisi de quitter la scène politique britannique. Il s'agit de Roy Jenkins<sup>20</sup>. Son journal nous permet d'apprécier des sentiments européens qui reflètent une vision de l'Europe rare en Grande-Bretagne : « Depuis la fin des années 1950, mon objectif politique numéro un est l'engagement vers l'unité européenne et la participation britannique à celle-ci<sup>21</sup>. » Son parcours en témoigne. Il reste fidèle à l'Europe au sein des différents départements qu'il sert, et encourage Wilson à se convertir et à lancer la deuxième candidature britannique à la CEE en 1967. En 1971, il prend la tête du groupe des soixante-huit députés travaillistes favorables à l'adhésion, ce qui entraîne sa démission du cabinet fantôme, la majorité du Labour se prononçant contre l'adhésion. Son analyse rétrospective de la situation est intéressante car elle reflète le dilemme d'un

17 Nicholas Henderson, *Mandarin. The Diaries of an Ambassador (1969-1982)*, London, Phoenix Press, 1994, p. 65.

18 « Callaghan réagit brutalement : il ne croit pas que les leaders allemands attachent de l'importance à cette idée européenne dont je parle. Je dis que les Allemands sont divisés et qu'ils sont en quête d'identité : la CEE leur apporte cela. » (*Ibid.*)

19 Helmut Schmidt, *L'Europe s'affirme. Perspectives pour le xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de Fallois, 2001, p. 156.

20 John Campbell, *Roy Jenkins. A Well-Rounded Life*, London, Jonathan Cape, 2014.

21 Roy Jenkins, *European Diary (1977-1981)*, London, Bloomsbury Reader, 2012, introduction.



Fig. 8. Roy Jenkins  
« l'Européen »

(De gauche à droite,  
Roy Jenkins,  
Giulio Andreotti,  
Valéry Giscard d'Estaing,  
James Callaghan,  
au Conseil européen  
de juin 1977, Londres,  
Lancaster House.)

travaille engagé pour l'Europe en Grande-Bretagne : « Ces événements de 1971-1972 ont marqué le début non seulement de ma séparation du Labour mais aussi d'un désenchantement<sup>22</sup>. » Roy Jenkins rappelle ensuite son implication dans la campagne pour le référendum de 1975<sup>23</sup> et souligne son « enthousiasme politique » à cette occasion. Il emploie les termes de « convictions » et de « flamme » européennes, absents de la rhétorique britannique à l'époque. Il note qu'il était « enthousiaste pour les grandes lignes de l'Europe ». Lorsque le Premier ministre Wilson le convoque en janvier 1976 pour lui proposer le poste de président de la Commission européenne, sur les propositions conjointes du président français et du chancelier allemand, il commence par refuser mais s'interroge ensuite : « Je pourrais enfin faire quelque chose de nouveau en quoi je croyais beaucoup plus fort que dans la politique économique de Healey ou même la politique étrangère de M. Callaghan. Il y avait là aussi la chance d'aider l'Europe à se relancer, à rattraper l'élan perdu depuis le choc pétrolier de 1973<sup>24</sup>. » Jenkins raconte alors son entretien à Paris en février 1976 avec le président français qui le « presse fortement » d'accepter le poste, puis son déjeuner avec Jean Monnet qui réitère cette offre. Jenkins confie alors avoir été « grisé d'avoir reçu la bénédiction des autorités temporelles et spirituelles de l'Europe », ce qui révèle toute la symbolique qu'il attache à l'idée européenne et à la place reconnue de la France dans celle-ci. Jenkins attend les résultats des élections en Grande-Bretagne pour donner sa réponse, convoitant le poste de Premier ministre, et à défaut celui de ministre des Affaires étrangères, deux postes qui lui échappent. Jenkins dénonce les hésitations de Valéry Giscard d'Estaing quant au choix du nouveau président de la Commission européenne : après avoir affirmé sa volonté de voir Jenkins occuper ce poste, le président français se montre réticent à confirmer officiellement cette candidature. Le Britannique voit dans cette attitude le reflet de la rivalité entre les deux organes de la CEE, le Conseil européen (fig. 8) et la Commission, qui se traduira à partir de 1977 par une forte animosité entre le président de la Commission et le président de la République, chacun se faisant le défenseur de pouvoirs correspondant à sa propre conception de l'Europe : « L'explication, je pense, était que ma candidature, lancée par lui et Schmidt, avait été reçue de façon trop enthousiaste par les petits États de la Communauté car ils voulaient un politique et non un bureaucrate et trouvaient qu'un Britannique avec des convictions européennes constituait une combinaison exaltante<sup>25</sup>. » Finalement, Jenkins

22 *Ibid.*

23 Dans cette campagne, Jenkins est président des Britanniques dans l'Organisation européenne, avec Willie Whitelaw et Jo Grimont comme vice-présidents.

24 Roy Jenkins, *ibid.*, introduction.

25 *Ibid.*, p. 6.

reçoit la confirmation officielle en décembre 1976 pour prendre son poste début janvier. Les occupations du futur président de la Commission pendant cette période reflètent son état d'esprit à l'égard de l'Europe. Il partage son temps entre visites des capitales européennes, perfectionnement de son français, étude de l'histoire de la Communauté et de ses institutions. Jenkins note que les trois gouvernements les plus opposés à la supranationalité sont ceux de la France, de la Grande-Bretagne et du Danemark. Il regrette que le gouvernement allemand, partisan d'une Europe fédérale, n'ait pas osé nommer des personnalités fortes à la tête des institutions européennes :

C'est l'un des paradoxes de l'Europe : la RFA a toujours été un supporter crucial de l'idée d'Europe et des politiques pour y parvenir. Elle se plaint tout le temps de la Commission mais refuse systématiquement de nommer des personnalités de premier plan à Bruxelles. Ceci ne s'est pas appliqué simplement à leurs commissaires mais à leurs représentants permanents à la Communauté. L'Allemagne n'a jamais exercé de poids intellectuel dans le Coreper<sup>26</sup> à la mesure de sa position économique dominante. Ceci vient de sa répugnance après 1945 à jouer un rôle politique fort<sup>27</sup>.

Cette analyse est intéressante parce qu'elle met en évidence l'opposition qui va se cristalliser au niveau des institutions européennes entre les partisans d'une Europe fédérale et les autres et la convergence entre les Britanniques et les Français sur ce plan. Roy Jenkins occupe ainsi une position tout à fait particulière et peu confortable, en porte à faux par rapport à son gouvernement. Jenkins critique la position du gouvernement britannique à l'égard de l'Europe. Le récit d'un entretien qu'il a avec Callaghan au cours d'une visite officielle à Londres en juillet 1977 reflète la distance prise par Jenkins par rapport à la vie politique britannique et la nature conflictuelle de ses relations avec le Premier ministre en temps normal : « C'est de loin la conversation la plus agréable que nous ayons eue depuis qu'il est Premier ministre. À certains moments, il était si bienveillant que j'ai pensé qu'il avait reçu des nouvelles que j'ignorais, par exemple que tout le pétrole de la mer du Nord avait été changé en sel et qu'ils avaient besoin de la Communauté<sup>28</sup> ! » Les relations de Jenkins avec le gouvernement britannique sont difficiles. Alors qu'il préside la Commission européenne, il arrive que des alliances entre les Français et les Britanniques se fassent contre lui, ce qui le conduit parfois à chercher l'appui du chancelier allemand avec lequel il entretient des rapports cordiaux. Le cas de la représentation de la Commission lors du sommet économique de Londres

26 Le Comité des représentants permanents de la Communauté.

27 Roy Jenkins, *ibid.*, p. 6.

28 *Ibid.*, p. 128.

en mai 1977 est caractéristique de cette situation. Valéry Giscard d'Estaing et Callaghan font front commun contre les revendications de Jenkins. Le président français justifie sa position dans une lettre dans laquelle il explique à Jenkins que le sommet est une réunion de gouvernements souverains, ce que n'est pas la Commission. Jenkins a conscience de l'appui que Valéry Giscard d'Estaing peut trouver auprès des Britanniques, « qui réagissaient au mot *souveraineté* avec la prévisibilité du réflexe de Pavlov<sup>29</sup> ». Les divergences entre Roy Jenkins et la classe politique britannique se mesurent encore davantage à l'impossibilité pour le Premier ministre de le nommer au poste de ministre des Affaires étrangères, à cause de son engagement proeuropéen. L'opposition entre le président de la Commission européenne et le président de la République française reflète deux conceptions différentes de l'Europe. Cependant, les deux hommes partagent la volonté de faire avancer l'Europe, notamment dans un domaine de toute première importance : l'union monétaire. Valéry Giscard d'Estaing confie soutenir Roy Jenkins, qui a fait de l'union monétaire son cheval de bataille<sup>30</sup>. Le président de la Commission européenne apparaît donc à plus d'un titre comme un personnage hors du commun dans la relation franco-britannique, ce qui explique l'ambiguïté des rapports entre les deux hommes, mélange d'admiration et de méfiance. Roy Jenkins se dit toujours surpris par l'accueil que lui réserve le président français, l'ignorant parfois, l'appelant par son prénom une autre fois<sup>31</sup>. Même si le président de la Commission a été rattrapé par la scène politique intérieure, renonçant à briguer un second mandat, son action en faveur de l'Europe s'inscrit dans la durée. Grâce à une longue bataille, Jenkins obtient le droit de participer au G7, et surtout sur un pied d'égalité<sup>32</sup>. En 1977, à Londres, aucun micro n'est prévu pour lui à la conférence de presse du G7. En 1979, il doit essuyer une nouvelle brimade : il n'est pas invité au dîner de coordination du G7 de Tokyo. Malgré tout, grâce à cet engagement européen, la Commission est présente désormais de plein droit au G7. Le facteur humain a pesé ici de tout son poids. Les témoins de l'époque soulignent la stature de chef d'État de Jenkins<sup>33</sup>. Cette stature lui a permis de parler sur un pied d'égalité avec le président français, et de préserver un véritable pouvoir d'initiative pour la Commission européenne. On peut souligner par

29 *Ibid.*, p. 20.

30 *Ibid.*, p. 167.

31 *Ibid.*

32 Piers Ludlow, « Roy Jenkins : coupé en plein élan », dans Éric Bussièrre, Vincent Dujardin, Michel Dumoulin, Piers Ludlow *et al.*, *La Commission européenne (1973-1986). Histoire et mémoires d'une institution*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2014, p. 145-153.

33 « *Roy Jenkins was probably the best Prime minister Britain has ever had.* » (John Campbell, *Roy Jenkins. A Well-rounded Life*, *op. cit.*, introduction.)

exemple son rôle dans le lancement du processus d'union monétaire, grâce à son discours de Florence en octobre 1977. Roy Jenkins peut être considéré, avec Valéry Giscard d'Estaing, comme un des « pères de l'euro<sup>34</sup> ».

#### L'évolution des institutions européennes : une approche commune ?

Pour Valéry Giscard d'Estaing, le Conseil européen constitue un élément fondamental de la construction européenne, l'embryon d'un exécutif européen. Cet organe va jouer un rôle déterminant dans trois domaines, le développement de politiques étrangères convergentes, la création d'une zone de stabilité monétaire et le début d'une coordination des politiques énergétiques. En effet, la composition du Conseil européen et sa conception – sur le modèle de la diplomatie au sommet chère au président français – contribuent à donner aux décisions prises dans ce cadre un poids considérable. Pour l'élaboration du système monétaire européen par exemple, ce sont les conseils européens qui jouent un rôle d'impulsion et jalonnent les avancées du projet. Au début de son septennat, Valéry Giscard d'Estaing fait allusion à une structure confédérale de l'Europe, continent qui « ne ressemble pas à ce qui a existé ailleurs », « sur lequel il y a accumulé la plus longue histoire, la plus grande diversité de tempéraments nationaux, de traditions ». Il est donc normal selon lui « que la structure future de l'Europe reflète cette situation, et qu'elle ait l'aspect confédéral »<sup>35</sup>. Le Conseil européen est créé dans cette optique, le président ayant dans l'idée de « confier la direction des affaires européennes aux responsables suprêmes des États », ce qui explique la raison pour laquelle « sa toute première initiative fut de chercher à imposer, au-dessus de toutes les institutions existantes de la CEE, un Conseil européen composé des chefs d'État et de gouvernement »<sup>36</sup>. Il s'agit bien de mettre en place un pouvoir exécutif réel dans la Communauté. Le Foreign Office s'empare de cette idée de confédération pour souligner la convergence entre la France et la Grande-Bretagne aux dépens de l'Allemagne, celle-ci « pensant fédéralement », alors que les deux autres « pensent confédéralement »<sup>37</sup>. De plus, cette approche commune permet aux Britanniques de remettre en cause les critiques formulées à leur encontre et de se comparer aux Français :

Le Premier ministre se demande en quoi la France a une vision différente de la nôtre. Les différences ne sont pas très grandes : France et Grande-Bretagne favorisent une confédération plutôt qu'une Europe fédérale. Toutes les deux

34 « En participant au lancement du SME, Jenkins pourrait prétendre au titre de père de l'euro. » (*Ibid.*, p. 502.)

35 Valéry Giscard d'Estaing, conférence de presse du 24 octobre 1974.

36 Henri Froment-Meurice, *Vu du Quai. Mémoires (1945-1983)*, Paris, Fayard, coll. « Pour une histoire du xx<sup>e</sup> siècle », 1998, p. 445.

37 « Les Allemands pensent fédéralement alors que les Français et les Britanniques pensent confédéralement. » (NA/FCO 30/3482, Crowe, Planning Staff, 19 août 1977.)

attachent une importance fondamentale au rôle national et à l'identité nationale dans la Communauté. Toutes les deux n'aiment pas les ingérences des institutions européennes dans certains domaines du processus de décision national ; toutes les deux s'opposent à accorder de nouveaux pouvoirs au Parlement et à la Commission et voient le Conseil européen comme le forum adéquat pour prendre les décisions politiques majeures<sup>38</sup>.

246

Cette convergence de vues entre Français et Britanniques se retrouve sur le rôle limité que doit jouer le Parlement européen élu au suffrage universel à partir de 1979. Le système électoral choisi permet de ne pas donner trop de pouvoir au Parlement européen. L'initiative du président français répond en fait à des contraintes de politique intérieure et aux pressions des petits États de la CEE. Le principe de l'assemblée élue au suffrage universel constitue une contrepartie à la création du Conseil européen. Valéry Giscard d'Estaing doit prendre en compte les contraintes de la politique intérieure française. Il ne peut avancer à découvert sur l'Europe. Il doit composer avec les gaullistes de sa majorité, ce qui l'empêche parfois de développer sa vision personnelle. Le choix de la confédération s'explique sans doute à la fois par « une concession à l'électorat gaulliste et par la conviction personnelle qu'à ce moment il est trop tôt pour aller plus loin<sup>39</sup> ». Le chancelier Schmidt lui-même affirme que Giscard ne savait pas bien vers quoi allait l'Europe. Il avançait pas à pas, tout comme lui<sup>40</sup>. Il n'est donc pas surprenant que le Foreign Office ait du mal à s'y retrouver, perdu qu'il est dans le manque de précisions de la part du président français de ce que représente pour lui le terme d'« approche confédérale »<sup>41</sup>. La création du Conseil européen, au lieu de lever l'ambiguïté, la perpétue donc. Pour clarifier la situation et approfondir les institutions, un rapport est alors demandé au Premier ministre belge Leo Tindemans à l'issue du sommet des chefs d'État et de gouvernements des Neuf en décembre 1974. Le rapport Tindemans confirme la conception ambiguë de la construction européenne contenue dans le Conseil européen que le rapport « laisse flotter dans les nuages<sup>42</sup> ». L'analyse des propositions du Premier ministre belge par les Français et les Britanniques reflète cette problématique. Un accord plus ou moins tacite se fait sur le sort qu'il faut réserver au rapport. Le Foreign Office souligne que « les Français sont très méfiants vis-à-vis des propositions d'un Belge flamand très mal vu à cause de

38 NA/FCO 33/2885, Fretwell, European Integration Department, 18 juin 1976.

39 Michèle Weinachter, *Valéry Giscard d'Estaing et l'Allemagne. Le double rêve inachevé*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 78.

40 *Ibid.*

41 NA/FCO 33/3957, 5 juin 1979.

42 Henri Froment-Meurice, *Vu du Quai, op. cit.*, p. 457.



son objectif fédéraliste ». Le rapport a déclenché une psychose en France car « il représente le symbole du concept bureaucratique de la Commission avec son ton supranational<sup>43</sup> ». En effet, la France est encore marquée par l'héritage gaulliste. Le concept de l'« indépendance nationale » érigé en dogme quasi intangible fait toujours consensus. Les Britanniques se disent moins opposés au rapport mais sont d'accord pour « l'enterrer au prochain Conseil européen, comme le veut Valéry Giscard d'Estaing », à une condition cependant : « que cela se passe avant la présidence britannique de la CEE ». En effet, les Britanniques ne souhaitent pas endosser cette responsabilité et « apparaître comme bloquant les avancées de l'Europe<sup>44</sup> ». La position des Britanniques reflète largement leur approche et leurs méthodes à l'égard de l'Europe. Si le président français est farouchement hostile au rapport, parce qu'il heurte ses convictions profondes sur ce que doit être l'Union européenne, et pour des raisons de politique intérieure, les Britanniques sont simplement réservés. Leur attitude est opportuniste : « Bien que cela soit tentant d'aller dans le sens des Français (enterrer le rapport), il est sûr que la bonne volonté de Giscard que nous en retirerions serait annulée par la déception que nous causerions aux autres gouvernements. Or, nous avons besoin d'eux, par exemple pour la pêche<sup>45</sup>. » La logique de comptabilité et de marchandage prime. Cette approche est caractéristique du manque d'esprit communautaire des Britanniques et traduit l'opposition entre « la stratégie globale de la France et la stratégie fragmentée de la Grande-Bretagne qui a tendance à régler les problèmes au cas par cas<sup>46</sup> ».

« *I want my money back* »

L'Europe constitue un véritable terrain de bataille pour les Français et les Britanniques. Pour les Français, la meilleure preuve de l'absence d'esprit communautaire chez les Britanniques est à chercher du côté des questions budgétaires. La remise en cause de la contribution britannique au budget communautaire constitue une donnée permanente de la politique britannique à l'égard de la CEE. Cette question ne cessera de troubler les relations franco-britanniques pendant le septennat de Valéry Giscard d'Estaing. Elle illustre la continuité entre l'approche européenne des travaillistes et des conservateurs. La formule de Margaret Thatcher au Conseil européen de Dublin en novembre 1979, « *I want my money back* », illustre la défense agressive d'intérêts ponctuels dénoncée par la France. La Grande-Bretagne demande des méthodes

43 NA/FCO 33/2886, Henderson, 7 juillet 1976.

44 NA/FCO 33/2896, 4 novembre 1976.

45 NA/FCO 33/2887, 18 juin 1976.

46 Françoise de La Serre, Helen Wallace et Jacques Leruez, *Les Politiques étrangères de la France et de la Grande-Bretagne depuis 1945. L'inévitable ajustement*, op. cit., p. 127-165.

nouvelles et plus équitables de financement : elle critique le système des ressources propres et la prépondérance des dépenses agricoles. Cette position débouche sur une affirmation de principe : il n'est pas normal que l'appartenance à la CEE entraîne pour la Grande-Bretagne un décaissement net alors que le produit national brut par tête et le taux de croissance de ce pays sont relativement faibles. La participation britannique au Marché commun se traduit donc bien par un déficit. Les calculs du gouvernement britannique prévoient pour 1980 une contribution britannique qui représentera 24 % des ressources communautaires, alors que sa part du produit national brut sera seulement de 14 %. Mais les Français nuancent ce déficit<sup>47</sup>. D'une part, il reste raisonnable puisqu'il ne représente que 2 % du déficit du budget britannique en 1973 par exemple<sup>48</sup>. De surcroît, ce chiffre n'a pas de signification économique, les avantages industriels de l'entrée dans la communauté compensant largement le coût du soutien des agricultures. Par conséquent les Français contestent les chiffres présentés par les Britanniques qui amplifient le caractère défavorable de la situation britannique et ne tiennent pas compte par exemple du facteur pétrolier amené à jouer un rôle croissant dans l'économie du pays. Pour les Français, la solution aux difficultés britanniques doit donc être recherchée dans le cadre des traités : l'idée d'une contribution proportionnelle au PNB est en contradiction avec les principes de la communauté : existence de ressources propres, automatisme de l'application et du financement des politiques communautaires<sup>49</sup>. La contestation de ces principes, qui se trouvent au fondement même de la CEE, illustre le refus pour la Grande-Bretagne de jouer le jeu de l'Europe et justifie les attaques des Français contre la mauvaise volonté européenne des Britanniques. La renégociation ne règle rien ; le mécanisme correcteur mis en place alors ne constitue qu'un prolongement de la période transitoire aménagée pour la Grande-Bretagne par les conditions de l'adhésion. Les revendications se poursuivent tout au long des années 1970 pour culminer sous Margaret Thatcher, illustrant la conception britannique d'une Communauté conçue comme « un vaste arrangement commercial fondé sur l'équilibre des intérêts et non comme une communauté de risques et de chances<sup>50</sup> ». Les critiques de la France sur l'absence d'esprit européen du gouvernement britannique s'observent dans d'autres domaines. Les conceptions des Britanniques sur l'élargissement sont également montrées du doigt par les Français comme des preuves de l'ambiguïté de leur politique à l'égard de

47 Dossier économique constitué pour préparer la visite du Premier ministre britannique Wilson à Paris le 19 juillet 1974.

48 5 AG 3, carton 996, dossier économique de Jean-Pierre Dutet, 19 juillet 1974.

49 *Ibid.*

50 Pierre Gerbet, *La Construction de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 279.

l'Europe. Les Français notent que si les Britanniques sont favorables à l'entrée de nouveaux venus dans la CEE, c'est pour mieux lutter contre l'approfondissement de l'Europe. Il s'agit de refuser l'approfondissement en acceptant l'élargissement. Ce qui intéresse les Britanniques, c'est le renforcement de la démocratie en Europe et non l'intégration économique. Les Britanniques dénoncent la propagande française qui, sur toutes les questions communautaires, consiste à les faire apparaître comme antieuropéens. Le Foreign Office tente une parade en essayant de retourner ces accusations contre la France, demandant « une liste d'exemples récents d'actions d'obstructions de la politique communautaire ou d'actions solitaires de la France<sup>51</sup> ». Les services sont donc chargés en 1976 de réunir des preuves du manque d'esprit communautaire de la France afin « de monter un dossier des cas où la France est en minorité », de façon à « se procurer des munitions » qui pourraient être utilisées quand les membres de la Communauté « critiquent le manque d'esprit communautaire britannique et s'alignent sur la France plutôt que sur [la Grande-Bretagne] »<sup>52</sup>. Les services vont donc envoyer un dossier sur leur domaine d'enquête, qui donne lieu à la mise en œuvre d'un tableau détaillé de toutes les infractions commises par la France au sein de la CEE, portant sur les domaines les plus variés (« mouton, sucre, pêche, alcool, TVA, taxe automobile, camions industriels, scanners, pétrole, convention sur la pollution du Rhin, Euratom, Cour de justice, coopération politique<sup>53</sup> »), et les départements qui n'ont pas apporté de contribution à ce dossier s'excusent presque de ne rien avoir pu trouver<sup>54</sup> ! Deux personnalités se détachent au sein du Foreign Office : Michael Palliser<sup>55</sup> et Nicholas Henderson. Leurs échanges témoignent de la prise de conscience de l'isolement croissant de leur pays et de leur volonté d'y remédier. Palliser, « un personnage absolument magistral<sup>56</sup> » selon les témoins de l'époque, ne peut ignorer les enjeux européens. Avec l'ambassadeur Henderson, il cherche le moyen de lutter contre les critiques françaises de manque d'esprit communautaire et se montre très à l'écoute des efforts faits par l'ambassadeur pour trouver des solutions. Des rapports sur « l'attitude britannique envers la

51 NA/FCO 33/2885, *private secretary*, 18 juin 1976.

52 NA/FCO 30/4118, Franklin, 13 décembre 1979.

53 NA/FCO 30/4118, Cabinet Office, Anthony Clarke, 30 janvier 1980.

54 « J'ai peur de n'avoir que peu à offrir à la liste de M. Franklin [secrétaire-adjoint du Cabinet Office] comme exemple de conduite injuste de la France vis-à-vis de la CEE. » (NA/FCO 30/4118, Hartridge à Crowe, 17 janvier 1980.)

55 Avant de devenir *permanent under-secretary*, Michael Palliser s'est fait remarquer par sa contribution à la réussite des négociations entre Pompidou et Heath pour l'adhésion britannique, en tant que bras droit de l'ambassadeur à Paris, Christopher Soames. Palliser dirige la délégation britannique à Bruxelles en 1971, avant d'être nommé représentant de la Grande-Bretagne auprès de la CEE en 1973, poste qu'il occupera jusqu'à sa nomination à la tête de la diplomatie britannique en 1975.

56 *Ibid.*

CEE » sont envoyés régulièrement au Foreign Office. Henderson regrette le manque d'initiatives britanniques sur l'Europe, en comparaison avec la France dont le président est qualifié d'« homme d'idées » de l'Europe<sup>57</sup>. L'ambassadeur propose donc de « chercher des initiatives pour qu'on ne puisse pas dire qu'on ne fait rien pour l'Europe<sup>58</sup> ». Le Planning Staff apporte son concours à cette réflexion, proposant qu'il y ait « des initiatives individuelles utiles à la fois dans le fond et européennes dans la présentation<sup>59</sup> ». Cependant, l'absence de propositions concrètes est significative et le Planning Staff déplore par exemple que ce soit Valéry Giscard d'Estaing et non les Britanniques qui ait eu « l'idée des trois sages sur l'élargissement ». Il s'impose par conséquent de « réfléchir à ce genre d'initiatives »<sup>60</sup>. Une autre solution est cherchée du côté de la forme. Pour les Britanniques, la présentation est très importante, les Français le savent et l'exploitent à leur avantage, « se débrouill[ant] pour habiller leurs intentions du vocabulaire européen<sup>61</sup> » et « prenant soin de couvrir leurs actions du langage communautaire approprié<sup>62</sup> ». Le gouvernement conservateur de Margaret Thatcher tente de s'inspirer de la rhétorique française à l'égard de l'Europe pour faire valoir son engagement européen. Lors de l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement, les Français apprécient « la profession de foi européenne » et le « ton nouveau » adoptés par le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères en 1979<sup>63</sup>. Le nouveau ministre des Affaires étrangères Lord Carrington déclare par exemple, lors de sa conférence de presse de mai 1979, que « l'Europe représente la principale priorité de la politique étrangère britannique ». De même, Margaret Thatcher, dans le discours du trône du 15 mai 1979, fait la part belle à la CEE. Cependant, les Français vont rapidement déchanter face aux revendications de la « dame de fer » sur la contribution britannique au budget communautaire. Pourtant, les Français pouvaient à juste titre espérer une attitude différente de la part des conservateurs à l'égard de l'Europe. En effet, les Tories se sont toujours montrés les défenseurs les plus résolus de l'idée européenne en Grande-Bretagne. Margaret Thatcher se plaît par exemple à rappeler en 1979 que c'est sous un gouvernement conservateur que le pays a rejoint la CEE. En 1978, le nouveau porte-parole conservateur pour les affaires étrangères dans le cabinet fantôme de Margaret

57 « *The idea's man* ». (NA/FCO 33/3454, Fretwell, 23 octobre 1978.)

58 NA/FCO 33/3454, Henderson, télégrammes n° 854 et 855, 16 octobre 1978.

59 NA/FCO 33/3454, Planning Staff, Crowe, 23 octobre 1978.

60 *Ibid.*

61 NA/FCO 33/2873, Henderson à Crosland, 20 avril 1976.

62 NA/FCO 33/2885, Fretwell, 21 juin 1976.

63 5 AG 3, carton 996, Conseil des ministres, 6 juin 1979.

Thatcher, Francis Pym<sup>64</sup>, prononce un discours pro-européen devant l'association des correspondants diplomatiques et du Commonwealth : « Notre nouveau rôle doit être européen. C'est à travers l'Europe que nous devons exercer notre influence. La Communauté se lance dans de nouvelles entreprises qu'il faut encourager<sup>65</sup>. » De même, l'ambassadeur de France à Londres rend compte à son ministre des Affaires étrangères des positions « européennes » du porte-parole du parti pour les affaires européennes :

Douglas Hurd a souligné la nécessité pour le Royaume-Uni de retrouver la capacité de négocier qui doit être la sienne au sein de l'ensemble européen. Cela implique qu'au lieu de s'employer, comme à présent, à quémander des exceptions et des dérogations et à agiter la vaine menace d'un retrait, les Britanniques se battent désormais au côté d'alliés partageant les mêmes objectifs pour l'élaboration de politiques sensées, au bénéfice de la Communauté tout entière<sup>66</sup>.

Une autre personnalité de l'entourage de Margaret Thatcher, John Davies<sup>67</sup>, rencontre un membre du Centre d'analyse et de prévision à Paris et livre ses réflexions sur l'Europe : « Un gouvernement conservateur aurait été partie prenante à la mise en place du système monétaire européen. L'entreprise a de grandes chances de réussir<sup>68</sup>. » Ces positions favorables à la construction européenne restent encore très en deçà de celles prônées par certains cercles du parti tory. Un des clubs de réflexion du parti notamment, le « Bow Group », a fait paraître une brochure intitulée « Un Parlement est né », dans laquelle il réclame pour l'assemblée élue au suffrage direct une participation sensiblement accrue dans le mécanisme de prise de décisions communautaires. Ce document va très loin dans la voie fédéraliste. Le journal le *Financial Times* souligne même que « tout ceci est peut-être trop ambitieux mais qu'il est bon que les pro-Européens passent à l'attaque<sup>69</sup> ». Ces prises de position traduisent la volonté des Tories de mener une campagne vigoureuse pour les élections européennes. Les Français s'aperçoivent rapidement que, malgré un « changement de style », et quelques « gestes », l'approche européenne des conservateurs au pouvoir ne change pas. C'est toujours la logique comptable qui l'emporte, le

64 Francis Pym occupe le poste de ministre des Affaires étrangères dans le cabinet fantôme du 6 novembre 1978 au 4 mai 1979 puis de secrétaire d'État à la Défense du 4 mai 1979 au 5 janvier 1981.

65 ADMAE, carton 4439, Sauvagnargues, télégramme n° 4438/4445, 20 décembre 1978.

66 ADMAE, carton 4439, Sauvagnargues à François-Poncet, 16 février 1979.

67 John Davies, ancien ministre conservateur pour les affaires européennes, est nommé par Margaret Thatcher ministre des Affaires étrangères dans son cabinet fantôme mais, malade, il doit quitter la politique.

68 ADMAE, carton 4439, John Davies, 23 janvier 1979.

69 *Ibid.*

problème budgétaire occupant « une place centrale dans les préoccupations britanniques<sup>70</sup> ». Cette question, par le conflit qu'elle ouvre avec l'Europe, freine toute amélioration des relations franco-britanniques. Elle illustre la continuité des politiques menées en Grande-Bretagne depuis l'adhésion. Quel que soit le Premier ministre en place à Londres, la question devait se poser avec acuité à la fin des années 1970, puisque les dispositifs transitoires qui avaient permis de réduire la contribution du nouvel État membre expirent en 1979. Margaret Thatcher se distingue seulement par sa gestion conflictuelle de la crise et son agressivité<sup>71</sup>. La stratégie britannique se poursuit même après l'accord conclu au Conseil européen du 30 mai 1980 qui voit la victoire de Margaret Thatcher et le dénouement de la crise budgétaire. Les Français n'attendent plus rien du gouvernement conservateur. Le départ de Roy Jenkins de Bruxelles sans renouvellement de son mandat en 1981 et son éloignement de l'Europe sont symptomatiques de l'impasse à laquelle la Grande-Bretagne est confrontée. Il résout le paradoxe d'une situation qui voyait à la tête de la Commission un Britannique engagé pour l'Europe et capable d'initiatives. Il était de plus en plus difficile pour Jenkins de concilier son approche avec celle du gouvernement conservateur. Stimulées par les revendications britanniques sur le budget communautaire, se développent en France des velléités de marginaliser la Grande-Bretagne à l'intérieur de la CEE. On évoque en effet l'éventualité d'une relégation de la Grande-Bretagne de membre de la CEE au « statut d'associée », de façon à « sortir du blocage constaté au dernier Conseil européen de Dublin »<sup>72</sup>. Les Britanniques s'inquiètent d'un tel projet. Finalement, alors que les conservateurs étaient plus attendus que les travaillistes pour soutenir le projet européen du président français, c'est l'inverse qui se produit.

## DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

### QUI OPPOSENT FRANCE ET GRANDE-BRETAGNE

#### Pratiques et cultures de l'administration : le modèle français pour l'Europe

Alors qu'en France, les questions européennes constituent un élément de politique intérieure, elles jouent un rôle mineur en Grande-Bretagne. On peut observer en France une imbrication des dimensions nationales et européennes. La France a importé son modèle centralisateur à la Communauté en assignant

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> Piers Ludlow & Pierre-Olivier Laloux, « La politique du budget communautaire », dans Éric Bussière, Vincent Dujardin, Michel Dumoulin, Piers Ludlow, Jon Willem Borouwe, Pierre Tilly et al., *La Commission européenne. Histoire et mémoires d'une institution (1973-1986)*, *op. cit.*, p. 247-262.

<sup>72</sup> ADMAE, carton 4435, « La Grande-Bretagne, associée du Marché commun ? », *La Lettre de la Nation*, 15 janvier 1980.

à la CEE un vaste domaine d'intervention. Elle a accepté l'ouverture des frontières contre le maintien de sa vocation agricole, conciliant intégration européenne et objectifs nationaux<sup>73</sup>. L'existence de structures comportant une dimension à la fois européenne et nationale renforce ce processus. La France développe une véritable culture administrative au service des affaires européennes, que la Grande-Bretagne tentera d'imiter, sans succès. La mise en place en France du secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI) a permis très tôt de donner un relais communautaire aux priorités nationales<sup>74</sup>. Dans les années 1960 déjà, François-Xavier Ortoli, directeur du Comité, était aussi directeur de cabinet de Georges Pompidou<sup>75</sup>. La connexion entre affaires européennes et affaires intérieures apparaît bien dans les responsabilités occupées par les directeurs du SGCI au plus haut niveau de l'État<sup>76</sup>. Le rapprochement du SGCI de l'exécutif est favorisé et accéléré par la confusion entre le poste de secrétaire général du Comité et de membre du cabinet du Premier ministre ou du président de la République<sup>77</sup>. Valéry Giscard d'Estaing, déjà très investi au ministère des Finances et des Affaires économiques dans les négociations économiques internationales dans les années 1960, joue un rôle majeur dans ce processus. D'autres leviers d'action sont développés pour gérer d'en haut les affaires européennes. Il s'agit de la Direction des relations économiques extérieures (DREE) rattachée au ministère de l'Économie et des Finances, et de la Direction des affaires économiques et financières du Quai d'Orsay (DAEF). Ces structures participent du développement d'une culture administrative spécifique en France qui permet à cette dernière de s'adapter à la place croissante des affaires communautaires dans la politique extérieure de la France et à leur

73 Françoise de La Serre, Helen Wallace & Jacques Leruez, *Les Politiques étrangères de la France et de la Grande-Bretagne depuis 1945. L'inévitable ajustement, op. cit.*, chapitre IV, « La dimension européenne ».

74 Le SGCI a été créé le 25 juin 1948 pour utiliser les crédits américains du plan Marshall au sein de l'OCDE. Depuis 1952, après la création de la CECA, il prépare et coordonne les positions françaises au sein des institutions européennes.

75 Éric Bussièrre et Émilie Willaert, *Un Projet pour l'Europe. Georges Pompidou et la construction européenne*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2010, p. 22.

76 Jean-René Bernard qui dirige le Comité pendant dix ans, de 1967 à 1977 est en même temps conseiller technique pour les affaires économiques et financières et pour les affaires européennes au secrétariat général de la présidence de la République, de 1969 à 1973, et secrétaire général adjoint de la présidence de la République de 1973 à 1974. Jean-Claude Paye, qui lui succède à la tête du SGCI, est conseiller diplomatique à Matignon, de 1976 à 1979.

77 Laurent Warlouzet, « Le Quai d'Orsay face au traité de Rome, la direction des affaires économiques et financières de 1957 à 1975 », dans Laurence Badel, Stanislas Jeannesson & Piers Ludlow (dir.), *Les Administrations nationales et la construction européenne. Une approche historique (1919-1975)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2005, p. 166.

imbrication avec la politique intérieure<sup>78</sup>. Elles donnent naissance très tôt à une nouvelle génération de « diplomates-économistes », spécialistes de questions multilatérales et européennes, qui font défaut à la Grande-Bretagne dans les années 1970. Le « diplomate-politique » Henri Froment-Meurice, nommé à la tête de la DAEF en 1975, témoigne de sa surprise d'être nommé à ce poste, « pour succéder à la prestigieuse lignée des Alphand, Wormser, Brunet, qui avaient baigné dans la chose économique »<sup>79</sup>. Il prend la mesure du poids de la tradition dans la coordination et la centralisation de la politique européenne de la France : « Chaque vendredi matin à huit heures trente, les directeurs des affaires économiques et financières, du Trésor et de la DREE, ainsi que le secrétaire général du SGCI, se réunissaient par roulement chez l'un d'eux ; on ne pouvait s'y faire remplacer ; on y réglait tout ce qu'on pouvait ; on préparait les éventuels arbitrages du Premier ministre ou de l'Élysée<sup>80</sup>. » La centralisation s'effectue au profit de l'Élysée qui veut avoir la main sur les affaires européennes. Le SGCI par exemple est étroitement associé aux discussions franco-britanniques sur l'Europe au Quai d'Orsay ou au Foreign Office. La mise en place du système monétaire européen bénéficiera de l'existence d'une telle structure.

La situation est très différente en Grande-Bretagne qui peine à situer les problèmes économiques dans leur dimension européenne<sup>81</sup>. L'ambassadeur Henderson témoigne en ce sens en soulignant le peu d'intérêt accordé par le Premier ministre Harold Wilson aux Affaires européennes, qui disait souvent : « Je laisse ça à Jim<sup>82</sup> ». D'autre part, la Grande-Bretagne traverse une grave crise économique qui lui vaut le surnom d'« homme malade de l'Europe »<sup>83</sup>. Le gouvernement britannique met régulièrement en avant cette crise pour expliquer que les questions communautaires ne constituent pas une priorité pour lui. Pourtant, les années 1960 ont vu la création du Department of Economic Affairs (DEA)<sup>84</sup>, sur le modèle français. Cependant, alors que le SGCI en France a assis son rôle au sein de l'administration à la fin des années 1960, le DEA se heurte à la machine diplomatique britannique. Le DEA ne parviendra pas à surmonter le pouvoir établi de l'administration, handicapée par le manque de personnel et d'expertise capable de rivaliser avec le Foreign Office. La rivalité entre le DEA et le Foreign Office se termine par la victoire

78 *Ibid.*, p. 150.

79 Henri Froment-Meurice, *Vu du Quai*, *op. cit.*, p. 407.

80 *Ibid.*, p. 408.

81 Françoise de La Serre, Helen Wallace & Jacques Leruez, *Les Politiques étrangères de la France et de la Grande-Bretagne depuis 1945*, *op. cit.*, chapitre iv.

82 James Callaghan, alors ministre des Affaires étrangères.

83 ADMAE, carton 2988, télégramme n° 2287 de Bonn, 9 juin 1975.

84 Créé en 1964, le DEA avait pour objectif d'organiser l'économie grâce à la création d'un Plan national pour le développement de l'économie. Il sera supprimé en 1969.



de ce dernier qui confie le dossier européen au Cabinet Office<sup>85</sup> au sein duquel est créée en 1967 une branche européenne qui deviendra le secrétariat européen du Cabinet Office<sup>86</sup>. La tentative pour « arracher au Foreign Office le contrôle de la direction de la politique britannique vis-à-vis de la CEE<sup>87</sup> » a échoué. Contrairement à la situation en France, la diplomatie l'emporte ici sur l'économie dans la conduite des affaires européennes.

#### La PAC, catalyseur des tensions franco-britanniques

La politique agricole commune est la politique commune la plus critiquée par les Britanniques. Au contraire, les Français y voient un multiplicateur de puissance de la CEE. L'enjeu est donc de taille et justifie que la PAC soit à l'ordre du jour de tous les sommets franco-britanniques, tendant à faire de cette question communautaire une querelle bilatérale<sup>88</sup>. La Grande-Bretagne critique la structure du budget communautaire et l'importance qu'elle juge excessive des dépenses agricoles dont elle bénéficie très faiblement. La part énorme des dépenses de la PAC, qui s'élèvent à 75 % du budget communautaire en 1979, est remise en cause par les Britanniques. Cependant, ce chiffre doit être relativisé : le coût de la PAC ne représente que 0,5 % du PNB communautaire. Si la PAC absorbe les deux tiers du budget communautaire, c'est que celui-ci est alors d'un montant réduit : il ne représente que 1 % du PNB de la CEE et 2,5 % de l'ensemble des budgets nationaux<sup>89</sup>. La PAC illustre parfaitement l'opposition entre la France et la Grande-Bretagne en matière d'enjeux et d'objectifs dans la perspective européenne. Français et Britanniques insistent chacun de leur côté sur le poids des traditions. L'ambassadeur Henderson écrit dans un article pour le journal *Le Monde* qu'« on ne peut pas comprendre l'histoire et les traditions britanniques sans savoir à quel point l'économie [de la Grande-Bretagne], pendant plus d'un siècle, a reposé sur l'idée qu'il fallait acheter les produits alimentaires là où ils étaient le meilleur marché et les payer en produits manufacturés<sup>90</sup> ». Cette façon de penser et de fonctionner rentre en conflit avec les habitudes des Français, « traditionnellement plus intéressés à maintenir des prix élevés à cause de leur forte population d'agriculteurs et de leur poids politique, et pour conserver une balance commerciale positive<sup>91</sup> ».

85 Secrétariat général du gouvernement.

86 Laurence Badel & Stanislas Jeannesson, « Résistances, rivalités et redéfinitions des rôles : les administrations nationales face à l'unification européenne », dans Laurence Badel, Stanislas Jeannesson & Piers Ludlow (dir.), *Les Administrations nationales et la construction européenne*, op. cit., p. 387.

87 Helen Parr, « Un Foreign Office miniature dédié à l'Europe ? », dans *ibid.*, p. 211.

88 Voir annexe 6, p. 327-328.

89 Pierre Gerbet, *La Construction de l'Europe*, op. cit., p. 302.

90 NA/FCO 33/3141, Henderson au *Monde* : « Londres et la CEE », 13 mai 1977.

91 NA/FCO 33/3959, préparation de la visite du ministre français des Affaires étrangères, 1979.

Les Britanniques soulignent également la faible influence politique du monde agricole en Grande-Bretagne, qui contraste avec la situation française. Cependant, les choses évoluent et les Britanniques insistent de plus en plus sur la convergence d'intérêts entre Français et Britanniques sur la PAC, en particulier contre les Allemands. Il s'agit pour la Grande-Bretagne d'exploiter la croissance économique de l'Allemagne et ses bons résultats en matière agricole pour agiter l'épouvantail de la puissance allemande devant les Français. Les Français relèvent eux-mêmes les dysfonctionnements de la PAC en faveur des Allemands et admettent que « les intérêts nationaux britanniques sont menacés, comme les [leurs], par les privilèges de l'agriculture allemande. Les surplus dont bénéficient les producteurs allemands entraîn[ant] à la fois surproduction, distorsion de concurrence et coût budgétaire excessif<sup>92</sup> ». Si la PAC a bénéficié à la France jusqu'à la fin des années 1970, ce n'est plus le cas au début des années 1980. La France et la Grande-Bretagne se retrouvent donc pour envisager une réforme de la PAC, mais leurs objectifs diffèrent. Les Français défendent une politique d'exportations de la CEE alors que les Anglais ne voient guère d'intérêt d'exporter aux frais du budget communautaire. De plus, pour les Britanniques, la priorité c'est le budget : en faisant blocage sur certains points importants pour les Français, ils espèrent obtenir des concessions sur la question budgétaire. Ainsi, les problèmes spécifiques qui empoisonnent les relations franco-britanniques, le beurre, le lait et le mouton, sont utilisés par la Grande-Bretagne comme monnaies d'échange dans la négociation qui commence au Conseil européen de Dublin sur la renégociation de la contribution britannique. Les Britanniques sont conscients de l'importance de la PAC pour les Français et poussent au maximum leur avantage dans cette politique de *linkage*. Ainsi, ils ont réussi à obtenir la nomination de Sir Henry Plumb à la tête du comité sur l'agriculture au Parlement européen lorsque Mme Veil a été élue présidente de ce dernier.

#### La pêche, enjeu politique et économique

Une autre politique commune oppose la France à la Grande-Bretagne. Il s'agit de la pêche, organisation de marché fondée sur le libre accès de tous les membres aux zones de pêche et sur la communautarisation des ressources, adoptée par les Six en 1970 mais contestée par la Grande-Bretagne et la Norvège lors des négociations d'adhésion. La Grande-Bretagne, estimant que sa zone comporte 60 % des ressources en poisson de la CEE, refuse la liberté d'accès à la mer communautaire. Comme l'agriculture pour les Français, la pêche constitue pour les Britanniques un enjeu à la fois économique et politique. En matière de chiffres

92 5 AG 3, carton 996, Guy de Panafieu, 5 juin 1979.

d'affaires, ce secteur en France arrive en tête des pays de la CEE, avec la Grande-Bretagne<sup>93</sup>. Le poids politique se fait sentir dans les circonscriptions électorales peuplées de pêcheurs : « Le Parti travailliste, qui ne dispose que d'une étroite majorité parlementaire et pour lequel l'apport de l'Écosse est décisif, ne peut que se montrer réceptif aux revendications de cette région<sup>94</sup>. » Lorsqu'Anthony Crosland est nommé ministre des Affaires étrangères, les Français soulignent la connaissance solide du dossier de ce député de Grimsby, l'un des principaux ports spécialisés dans la pêche industrielle. On peut établir un parallèle avec l'agriculture en France où, à partir de 1978, le ministre des Affaires étrangères Jean François-Poncet est en même temps président du conseil général du Lot-et-Garonne. Son surnom de « sénateur cassoulet » traduit un profond ancrage dans cette région du Sud-Ouest dont le poids pèse lourd dans les négociations agricoles de la CEE, notamment en ce qui concerne l'élargissement à l'Espagne. En France également, le secteur de la pêche joue un rôle politique important. Les Britanniques en sont conscients et s'en inquiètent : « Il faut demander à Valéry Giscard d'Estaing si les élections prochaines constituent un obstacle pour trouver un accord au Conseil sur la pêche de janvier : le président a besoin des voix des Bretons et des autres pêcheurs<sup>95</sup>. » Il s'agit également d'un domaine qui reflète les oppositions franco-britanniques sur les conceptions des politiques communautaires, intégration ou logique comptable des coûts et bénéfiques. Les Britanniques remarquent que « les Français sont [leurs] plus fermes opposants avec leur position d'accès égal de tous les pêcheurs de la Communauté aux eaux communautaires<sup>96</sup> ».

#### « Un nouveau Bretton Woods pour l'Europe »

Le contexte est propice à une convergence entre les deux pays : la CEE en effet est menacée par la crise du dollar et par le protectionnisme, hantise des dirigeants européens. C'est alors le président de la Commission européenne Roy Jenkins, « ardent défenseur de l'Europe monétaire<sup>97</sup> », qui propose une relance du projet en 1977 lors d'une conférence à l'Institut européen de Florence qui appelle à la création d'une « nouvelle monnaie mondiale », gérée par une « autorité monétaire européenne »<sup>98</sup>. Ici tout particulièrement, l'engagement européen de Roy Jenkins est remarquable au regard de l'attachement de la Grande-Bretagne

93 En 1975, le chiffre d'affaires s'élève à 2,6 milliards de francs. 5 AG 3, carton 995, note du 8 novembre 1976.

94 ADMAE, carton 4157, enquête de Daniel Canepa sur la pêche, décembre 1977.

95 NA/FCO 30/4118, préparation du sommet franco-britannique, note du 12 décembre 1977.

96 NA/FCO 30/3510, entretiens Palliser-Soutou au Quai d'Orsay, 11 juillet 1977.

97 Valéry Giscard d'Estaing, *Le Pouvoir et la Vie*, op. cit.

98 Amaury de Saint-Périer, *Valéry Giscard d'Estaing, la France et l'Europe monétaire de 1974 à 1981*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

à son indépendance monétaire. Cependant, les divergences entre Français et Britanniques vont se creuser rapidement, illustrant à nouveau des approches différentes de l'avenir de l'Europe. En effet, le président français prend la direction des opérations et donne au projet toute son ampleur en le qualifiant de « nouveau Bretton Woods pour l'Europe », ce qui ne peut que heurter la sensibilité britannique. Le Premier ministre Callaghan craint que ce projet ne soit appréhendé comme une attaque contre le dollar et attire les représailles du Fonds monétaire international. Cependant, les Britanniques hésitent à s'isoler de leurs partenaires européens. La problématique de l'adhésion reste présente : il s'agit de rattraper le retard pris par rapport aux membres fondateurs et de profiter de la dynamique communautaire pour sortir de la crise. Plus spécifiquement, les Britanniques doivent chercher aussi à s'insérer dans la relation franco-allemande. On peut remarquer surtout la volonté d'apparaître comme de « bons Européens », notamment aux yeux des Français. Avec le chancelier Schmidt, le président français constitue un groupe d'experts afin de compléter les grandes lignes du projet pour les présenter au Conseil européen de Brême, en juillet 1978. Le chancelier allemand, très attaché à la participation de Londres, multiplie les démarches auprès de Callaghan, suscitant les critiques du président français qui y voit une « obstination incompréhensible ». Les rencontres entre experts comprennent donc des Allemands, des Français et des Britanniques<sup>99</sup>, avant que Callaghan ne décide de quitter le groupe au motif que le projet ne viserait qu'à « développer les exportations de l'Allemagne et ruiner la Grande-Bretagne »<sup>100</sup>. Le rôle du Trésor britannique au cours des négociations s'inscrit dans une logique économique qui éclipse toute considération politique<sup>101</sup>. Il semble que le scénario des négociations pour l'adhésion britannique à la CEE dans les années 1960 se reproduise : la Chambre de commerce avait alors été chargée de mener les négociations, mettant à l'arrière-plan l'aspect politique de l'adhésion à la Communauté. Dans le cas du SME, le Foreign Office occupe une position en retrait des débats et des négociations. Or, les responsables du Trésor restent marqués par l'humiliation de 1972 : la livre est expulsée du serpent monétaire européen moins de six semaines après l'avoir rejoint. Cette humiliation est renforcée par la crise de 1976 qui conduit la Grande-Bretagne à faire appel au FMI. Beaucoup de membres du département en 1976 sont au cœur des négociations sur l'union monétaire en 1978. Pour ces derniers, le projet

99 Horst Schulmann, Bernard Clappier & Ken Couzens se rencontrent de manière informelle au printemps 1978.

100 Amaury de Saint-Périer, *Valéry Giscard d'Estaing, la France et l'Europe monétaire*, op. cit., p. 137.

101 Thomas Raineau, « Treasury Officials and the European Monetary System (1977-1979) : Unthinkable Regionalism ? », *Les Cahiers Irice*, n° 9, « Régionalisme européen et gouvernance mondiale au xx<sup>e</sup> siècle », 2012, p. 153-168.

de SME n'est qu'un schéma allemand au service des intérêts de l'Allemagne<sup>102</sup>. Le Trésor n'est pas prêt à renoncer à une partie de la souveraineté britannique sur une devise qui reste un des attributs de la puissance. Il existe un véritable fossé entre le ministre des Affaires étrangères et une partie de ses officiels, qui permet au Trésor, où une telle divergence n'existe pas, de garder la mainmise sur le SME. David Owen, pourtant considéré comme le plus pro-Européen du gouvernement, ne semble pas avoir mesuré les enjeux du projet, focalisé sur son opposition à certains membres de son équipe, tels Butler ou Palliser, suspectés de fédéralisme. Aussi bien le Foreign Office que le Cabinet Office ont été marginalisés. Le double jeu des Britanniques se poursuit au Conseil européen de Brême, Callaghan se retranchant derrière son gouvernement et indiquant « qu'il ne peut approuver aucun plan particulier mais qu'il est d'accord pour poursuivre l'étude des possibilités d'intégration monétaire<sup>103</sup> ». Il s'agit toujours de rester dans la course le plus longtemps possible et de chercher les moyens de ne pas porter la responsabilité de l'échec. Jusqu'au dernier moment, la négociation est suspendue à la position incertaine des Britanniques, si bien que Valéry Giscard d'Estaing en arrive à confier à son ministre des Affaires étrangères : « C'est un fiasco, autant tout arrêter, je vais dire que c'est un échec à cause des Anglais<sup>104</sup>. » Cependant une solution est trouvée dans un compromis qui confirme la stratégie britannique : « Le président français aurait souhaité qu'il soit fait mention de la position spécifique prise par le gouvernement anglais mais Callaghan refuse ce calice empoisonné<sup>105</sup>. » Au Conseil européen de Bruxelles des 5 et 6 décembre 1978 qui met un point final au processus d'élaboration du nouveau système, la Grande-Bretagne réserve sa décision d'y participer. La solution trouvée par Valéry Giscard d'Estaing pour la Grande-Bretagne synthétise l'ensemble de la négociation franco-britannique : « D'une part un accord général auquel la Grande-Bretagne participerait, et, d'autre part un mécanisme de fixation des marges de fluctuation et d'intervention sur les marchés, dont la Grande-Bretagne serait absente. » Cette solution permet en effet au Premier ministre de sauver la face et de rester dans la course<sup>106</sup>. Ainsi, la Grande-Bretagne participe au nouveau système, mais avec le régime particulier suivant : la livre sera incluse dans l'ECU ; la Grande-Bretagne ne participera pas au mécanisme de change et d'intervention lorsqu'il commencera à fonctionner et pourra y adhérer ultérieurement ; elle pourra remettre 20 % de ses avoirs en

102 *Ibid.*, p.164.

103 Amaury de Saint-Périer, *Valéry Giscard d'Estaing, la France et l'Europe monétaire de 1974 à 1981*, *op. cit.*, p. 138.

104 *Ibid.*, p. 476.

105 Peter Ludlow, *The Making of the European Monetary System*, London, Butterworth Scientific, 1982, p. 124.

106 Valéry Giscard d'Estaing, *Le Pouvoir et la Vie*, *op. cit.*, p. 142.

or et dollar au Fonds européen de coopération monétaire et obtenir un avoir initial d'ECU en contrepartie ; elle sera présente aux consultations réciproques sur les décisions importantes concernant la politique de taux de change, mais ne participera évidemment pas à la procédure concernant l'ajustement des taux pivots<sup>107</sup>. Quant au président français, cette solution lui permet de faire aboutir un projet essentiel dans son schéma européen et d'en tirer le plus grand prestige. Le changement de gouvernement en 1979 ne modifie pas les choses. Pourtant, un an plus tôt, Margaret Thatcher avait qualifié la décision du gouvernement britannique de ne pas adhérer au SME de « triste jour pour la Grande-Bretagne<sup>108</sup> ». De son côté, le président français poursuit sa politique de conciliation et d'ouverture. L'adhésion britannique présente en effet de nombreux avantages :

260

Une pleine participation du Royaume-Uni au SME demeure souhaitable : cette participation accroîtrait la crédibilité globale du SME à l'égard des marchés et de nos partenaires non communautaires ; elle donnerait un caractère plus communautaire au SME et permettrait, le moment venu, d'envisager le passage au Fonds monétaire européen dans de meilleures conditions ; elle renforcerait au sein du SME le groupe de pays qui estiment qu'il faut faire prévaloir de nouvelles règles d'ajustement économique pour maintenir la cohérence du système. Elle ferait du SME un système multipolaire plus équilibré où l'influence de la livre pourrait en partie contrebalancer la prépondérance actuelle du mark. Elle permettrait de résoudre de nombreux problèmes : le fonctionnement de l'indicateur de divergence, fondé sur l'ECU qui comprend la livre sterling bien qu'elle ne participe pas au mécanisme de change, est actuellement faussé<sup>109</sup>.

Les Français constatent qu'en dépit des discours des conservateurs favorables au SME, les réticences demeurent fortes, notamment du côté des autorités monétaires. Le Trésor et la Banque d'Angleterre soulignent en particulier le problème du degré de coordination des politiques économiques. Ils rappellent de plus que la livre a conservé certains aspects d'une monnaie de réserve, tandis que la City continue à jouer un rôle international important. La position sur l'union monétaire n'a donc pas évolué dans le fond depuis le début des négociations. La conclusion du dossier consacré au SME par le Quai d'Orsay résume bien la permanence des objectifs britanniques : « L'attitude du gouvernement britannique a donc consisté à utiliser les négociations du SME

107 ADMAE, carton 4436, note du 14 novembre 1979 du ministère de l'Économie.

108 John Campbell, *Roy Jenkins. A Well-rounded Life*, op. cit., p. 500.

109 ADMAE, carton 4436, note du 14 novembre 1979 du ministère de l'Économie.

pour peser en faveur de ses intérêts dans la politique agricole commune et dans le budget des Communautés<sup>110</sup>. »

#### Une politique énergétique européenne ?

Une autre question occupe une place importante dans les relations franco-britanniques au sein de la Communauté européenne. Il s'agit de l'énergie, notamment du pétrole, enjeu crucial pour l'Europe dans le contexte des chocs pétroliers de 1973 et 1979. C'est dans ce domaine que le bilan de l'action communautaire antérieure à la crise est le plus limité. Le pétrole relève du traité de Rome où il ne fait l'objet d'aucune disposition particulière. Il y a donc place pour une réflexion approfondie dans le cadre européen. Le rôle des États est encore prépondérant, témoin de la volonté de contrôler un domaine clé de la souveraineté. Une politique commune de l'énergie ne va donc pas de soi. Aux cadres nationaux s'ajoutent progressivement d'autres cadres, à l'échelle européenne et mondiale. En 1974, l'Agence internationale de l'énergie est créée par l'OCDE. Fin janvier 1974, c'est au tour de l'Europe de prendre l'initiative avec la création d'un Comité de l'énergie. En 1978, la Commission définit un objectif précis en matière de dépendance : ne pas dépasser 50 % à la fin de la décennie. Parmi les différentes mesures préconisées pour y parvenir, telles que les économies d'énergie, le développement d'énergies nouvelles ou le retour partiel au charbon, le nucléaire se trouve au cœur de la stratégie énergétique communautaire<sup>111</sup>. Les positions de la France et de la Grande-Bretagne divergent sur la politique énergétique à mener dans ce cadre. Si la France accorde la priorité aux mesures sur le pétrole, la Grande-Bretagne s'intéresse davantage au charbon : elle souhaite introduire le charbon dans la politique énergétique commune afin de favoriser sa production de charbon et sa vente dans la CEE. En 1977, un mémorandum italien propose la création d'une Communauté européenne du pétrole, sur le modèle de la CEECA, dans laquelle les ressources en gaz naturel et pétrole de la mer du Nord serviraient à tous en cas de nécessité. Cette proposition ne pouvait être acceptée par la Grande-Bretagne qui entend rester maître de ses ressources<sup>112</sup>. Les responsabilités de l'échec d'une politique commune de l'énergie sont partagées, la CEE ayant été paralysée par les divergences d'intérêt des États membres, comme si, « à la faveur de la crise de 1974-1979 », un « réflexe national » se faisait ressentir dans ce domaine

<sup>110</sup> *Ibid.*

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 390.

<sup>112</sup> Éric Bussière, Michel Dumoulin & Sylvain Schirmann (dir.), *Milieus économiques et intégration européenne au xx<sup>e</sup> siècle. La crise des années 1970, de la conférence de La Haye à la veille de la relance des années 1980 (1979-1992)*, Paris, CHEFF, 2007, p. 103.

comme dans d'autres<sup>113</sup>. Plus important pour la suite, la crise pétrolière a permis une prise de conscience des interdépendances croissantes créées par la mondialisation. Le dialogue avec les États-Unis se révèle incontournable : la présence de la Commission à l'AIE en témoigne. De même, la Commission obtient d'être représentée dans les G7, au cours desquels la question de l'énergie occupe une position centrale.

262

Les Français ont un autre motif de querelle avec la position nationaliste de la Grande-Bretagne dans le domaine de la politique énergétique commune. Le traité Euratom conclu en même temps que le traité de Rome avait pour objectif de favoriser l'essor d'une industrie nucléaire européenne suffisamment puissante pour répondre aux besoins énergétiques des Six. Cependant les dissensions entre les États membres sur les objectifs mêmes de l'Euratom et l'absence d'approche communautaire ont ruiné cette ambition initiale. Les Français opposent l'absence de traité sur le pétrole à la réglementation sur le nucléaire, affirmant que « les traités européens ne sont pas bons pour [eux], le traité Euratom entrav[ant] [leur] liberté d'exécution dans le domaine nucléaire<sup>114</sup> ». Paris veut réformer le traité Euratom pour faire du nucléaire un élément de la politique énergétique européenne<sup>115</sup>. La France souhaite « approfondir la coopération avec le Royaume-Uni sur le plan industriel, qu'il s'agisse du retraitement ou des centrales, afin d'élargir les assises d'une véritable industrie nucléaire européenne<sup>116</sup> ». Dans le domaine du nucléaire, contrairement à celui du pétrole, des convergences entre les intérêts britanniques et les intérêts français existent donc, ce qui facilite les politiques communautaires de l'énergie. Cependant les Britanniques se méfient et redoutent qu'une déstabilisation des règles d'Euratom, auxquelles ils n'attachent pas une importance capitale, n'entraîne une modification du régime libéral du pétrole<sup>117</sup>. La Grande-Bretagne n'a pas fait le choix d'une filière lui permettant, comme pour la France et l'Allemagne, de participer au commerce international des centrales nucléaires. Le pétrole de la mer du Nord a contribué à ralentir son effort nucléaire et elle essaie tant bien que mal de regagner le terrain perdu, grâce à la CEE.

---

113 *Ibid.*, p. 104.

114 5 AG 3, carton 1941, note du ministère de l'Industrie et de la Recherche, 13 septembre 1974.

115 5 AG 3, carton 996, note du 19 septembre 1977.

116 *Ibid.*

117 ADMAE, carton 4432, note du 30 août 1979.



LA COOPÉRATION POLITIQUE EUROPÉENNE,  
FACTEUR DE RAPPROCHEMENT ENTRE FRANCE ET GRANDE-BRETAGNE  
Une vision politique commune de l'Europe ?

La diplomatie constituant un attribut de la puissance, la coopération politique européenne (CPE) ne pouvait que constituer un enjeu vital pour deux grandes puissances déclassées au rang de puissances moyennes. Cette considération est pertinente pour la Grande-Bretagne qui se targue de posséder une des meilleures diplomaties du monde. Il est donc tout naturel que celle-ci adhère avec enthousiasme à la première expérience de diplomatie commune aux États membres de la CEE. Quant à la France, l'expérience de coopération politique est partie prenante du projet européen de Giscard qui lui accorde donc tout l'intérêt possible. Les ambitions du président pour l'Europe peuvent rencontrer les intérêts d'une Grande-Bretagne en quête d'un nouveau fonctionnement dans un contexte multilatéral et de réorganisation de ses priorités en matière de politique étrangère. L'interdépendance croissante entre puissance économique et influence diplomatique justifie pour la Grande-Bretagne le choix de l'Europe et son implication dans la coopération politique. On peut donc observer une convergence franco-britannique. Pour une fois, la Grande-Bretagne joue un rôle de proposition et lance des initiatives qui semblent aller dans le sens du renforcement de l'Europe recherché par le président français. On peut souligner la concordance entre l'adhésion britannique à la CEE et le démarrage de la CPE dans les années 1970, alors que cette politique avait échoué dans les décennies précédentes. Par son statut sur l'échiquier international, le Royaume-Uni renforce le poids de la CPE<sup>118</sup>. Pour la Grande-Bretagne comme pour la France, l'Europe politique doit se renforcer. Le contexte des années 1970 et 1980 rend cette Europe politique toujours plus nécessaire :

Il faut revenir à une vision politique de l'Europe. Alors, des convergences dans presque tous les domaines politiques essentiels entre la France et la Grande-Bretagne apparaissent ; les deux pays jouent aussi un grand rôle hors d'Europe ; ils sont tous les deux soucieux de ne pas laisser États-Unis et URSS en tête à tête sans contrôle ; en outre, comme nous, Londres doit chercher à faire en sorte que le poids relatif de l'Allemagne dans l'Europe de demain ne soit pas excessif<sup>119</sup>.

118 Maria Găinar, *Aux origines de la diplomatie européenne. Les Neuf et la coopération politique européenne de 1973 à 1980*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2012.

119 Jean-Marie Soutou, *Un diplomate engagé*, op. cit., p. 286.

Certains intérêts communs, politiques<sup>120</sup> mais aussi économiques, obligent souvent Français et Britanniques à s'entendre. La pénétration croissante du communisme en Afrique inquiète de plus en plus les anciennes puissances coloniales mais c'est en Afrique du Sud que les Neuf concentrent leurs activités à cause de la politique d'apartheid. Un groupe de travail y est créé en 1974 qui conduit les ministres des Affaires étrangères à publier à Londres en 1977 une déclaration contre le régime d'apartheid. Mais les Neuf se divisent sur les actions à mener. Les Français, les Britanniques et les Allemands optent pour une ligne modérée en raison de leurs liens économiques étroits avec le régime de Pretoria : les trois grands se trouvent en effet parmi les principaux partenaires économiques de Pretoria. Le Royaume-Uni arrive largement en tête des investisseurs avec 37 % du montant total<sup>121</sup>. Les banques privées allemandes, britanniques et françaises sont très actives. L'économie de l'Afrique du Sud est d'ailleurs largement dépendante des Neuf sur le plan commercial<sup>122</sup>. De plus, les Neuf ont besoin de Pretoria pour certains minerais difficiles à se procurer sur le marché international<sup>123</sup>. C'est la Grande-Bretagne qui prend l'initiative en 1977, avec la mise au point d'un code de conduite destiné aux entreprises européennes présentes en Afrique du Sud pour « atteindre l'apartheid dans ses racines<sup>124</sup> ». Mais à la fin de l'année 1980, le bilan reste modeste.

C'est au Moyen-Orient que la CPE trouve son terrain d'élection. Un dialogue euro-arabe (DEA) se met en place. L'intérêt des Européens est alors de « s'assurer les fournitures en pétrole, de récupérer les pétrodollars à travers des placements financiers arabes en Europe et d'intensifier les exportations européennes dans le monde arabe<sup>125</sup> ». La convergence franco-britannique a été renforcée par la guerre du Kippour qui a placé dans le même camp les deux pays considérés par les pays arabes comme « amis » et qui voient donc leurs quantités de pétrole importé stabilisées au niveau des mois précédant la guerre, alors que d'autres parmi les Neuf subissent un embargo, total dans le cas des Pays-Bas. Ceci explique que les Français et les Britanniques soient les plus enthousiastes pour mettre en œuvre le DEA. Lancé officiellement à l'été 1975, le DEA rencontre

120 L'Afrique du Sud joue un rôle clé dans la résolution des conflits rhodésien et namibien dans lesquels la France et la Grande-Bretagne sont impliquées.

121 Maria Găinar, *Aux origines de la diplomatie européenne*, op. cit., p. 397. Les investissements allemands et français représentent respectivement 10 % et 4,5 % du total.

122 *Ibid.* Dans l'ensemble des exportations des Neuf vers l'Afrique du Sud en 1977, l'Allemagne représente 34,9 %, le Royaume-Uni 31,7 % et la France 15,5 %. Pour les importations, les chiffres sont respectivement de 14 %, 47,5 % et 6,5 %.

123 *Ibid.*, p. 394. Les minerais sont notamment le chrome, le manganèse, le platine ou le valadium.

124 *Ibid.*, p. 413.

125 *Ibid.*, p. 461-474.

de nombreux obstacles, dus à son caractère hautement politique. Il sera bloqué par les retombées de Camp David<sup>126</sup> mais réactivé au CE de Venise. Dans cette région du monde, l'expérience de la France et de la Grande-Bretagne a donc permis de réaliser des avancées appréciables.

La convergence franco-britannique se manifeste également lors de la crise iranienne suite à la prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran le 4 novembre 1979. La France et la Grande-Bretagne sont très présentes en Iran<sup>127</sup>. De plus, l'Iran, important partenaire commercial des Neuf est également l'un de leurs principaux fournisseurs de pétrole. Les Neuf mettent en place une « diplomatie cachée » par le biais de leurs ambassadeurs à Téhéran. Les intérêts économiques et géopolitiques expliquent la prise de distance choisie par la Grande-Bretagne par rapport aux États-Unis et qui permet à la CPE de progresser, sous l'impulsion d'initiatives franco-britanniques. Les Neuf refusent la rupture des relations diplomatiques réclamée par les États-Unis. S'ils acceptent finalement d'appliquer l'embargo, ce n'est pas dans le cadre communautaire, ce qui en rend la gestion plus souple et mal coordonnée. La crise iranienne a contraint les Neuf à prendre position et les a amenés à se désolidariser de l'allié américain. Le Moyen-Orient constitue bien un terrain privilégié pour l'entente franco-britannique dans le cadre de la CPE.

#### Fonctionnement et méthodes : le modèle intergouvernemental de la diplomatie au sommet

Le noyau dur de la CPE est formé par les réunions des ministres des Affaires étrangères et par celles des directeurs politiques<sup>128</sup>, leurs plus proches collaborateurs. Ces rencontres sont organisées essentiellement dans le cadre des Conseils européens et des Comités politiques. En outre, depuis 1974, l'habitude a été prise par les ministres de se réunir une fois par semestre, de façon tout à fait informelle, à l'invitation du président. Ces réunions se tiennent normalement pendant un week-end dans un endroit tranquille et sont parfois appelées « réunions de type Gymnich », d'après le château en Allemagne où eut lieu la première. Le CE constitue « la voix de l'Europe dans le monde<sup>129</sup> » ; lors des CE, des déclarations sont préparées, certaines publiées, d'autres non. Cette « diplomatie déclaratoire » ne doit pas être sous-estimée. Elle joue un rôle crucial car elle favorise le développement de l'identité des Neuf sur les

126 L'Égypte est exclue de la Ligue arabe le 31 mars 1979.

127 Les Français y ont construit cinq centrales nucléaires et les Britanniques y ont réalisé d'importants projets urbanistiques.

128 En Grande-Bretagne, le titre de directeur politique est créé au moment de l'association du Royaume-Uni à la CPE.

129 *Ibid.*, p. 336.

questions de politique étrangère<sup>130</sup>. Le président du CE est le porte-parole des Neuf sur le plan international. La fonction est investie avec la plus grande considération par les Français et les Britanniques, reflétant le poids accordé à la diplomatie européenne. Ainsi, au cours de sa présidence à l'été 1974, la France donne une impulsion marquée à l'action européenne dans la crise chypriote en faisant condamner par les Neuf les actions militaires turques<sup>131</sup>. La France prend d'autant plus au sérieux son rôle que l'affaire chypriote apparaît comme un test pour le jeune mécanisme de la CPE. Conscient de la nécessité pour l'Europe de « se faire entendre » et que « les pays tiers regardent de plus en plus du côté des Neuf pour une vision européenne de la politique étrangère », Londres veut être à la hauteur lorsqu'arrive le tour de la présidence britannique, en février 1977, et promet des « progrès » en ce sens<sup>132</sup>.

On peut d'ailleurs observer une convergence sur la nature du fonctionnement de la CPE. En effet, Paris comme Londres, hostiles au fédéralisme, voient dans la CPE un moyen de renforcer la coopération intergouvernementale entre les Neuf comme un contrepouvoir par rapport aux tendances fédéralistes de la Commission<sup>133</sup>. Cette conception freine la mise en place d'une Europe politique, d'autant plus qu'en France les gaullistes sont prompts à dénoncer les abandons de souveraineté. Lors de la visite d'État à Londres en 1976, le président français confie ses réserves au Premier ministre britannique. Pour lui, la CPE conduit à une négation de la politique étrangère, la Communauté devant toujours faire face à « des pays qui bloquent toute initiative ». Il reconnaît néanmoins que « le seul intérêt est de créer l'habitude de discuter »<sup>134</sup>. C'est pourquoi Valéry Giscard d'Estaing rejette aussi les propositions du rapport Tindemans sur la CPE dont le problème est « qu'il demande une coopération politique formelle<sup>135</sup> ». Le président considère que faire du vote à la majorité absolue une pratique courante en l'étendant à la politique étrangère n'est pas acceptable. Les Britanniques cherchent à exploiter cette méfiance des Français à l'égard de la CPE, en se présentant à l'inverse, pour une fois, comme les défenseurs d'une politique européenne. C'est ainsi qu'ils mettent en avant leur volonté de prendre des initiatives dans ce domaine au cours de leur présidence du CE, « malgré la répugnance des Français »<sup>136</sup>. Ils ne manquent pas de souligner « l'attitude négative de la France » et notent avec un intérêt non

130 *Ibid.*, p. 474.

131 ADMAE, carton 4459, instructions pour la présidence française, 5 janvier 1979.

132 NA/FCO 33/2896, note du 4 novembre 1976.

133 NA/FCO 98/620, Gordon-Lennox, ambassade britannique à Paris, 7 février 1979.

134 NA/FCO 33/2885, note sur la réunion entre Callaghan et Giscard à Buckingham Palace le 22 juin 1976.

135 *Ibid.*

136 NA/FCO 33/2896, note du 4 novembre 1976.

dénué de calcul qu'ils ont « entendu dire par les Allemands que Giscard était impressionné par l'attitude britannique », ce qui les encourage à « continuer à mettre la pression »<sup>137</sup>. Les Britanniques, privés des bénéfiques économiques de l'adhésion, reportent leurs attentes sur le plan politique<sup>138</sup>. La connexion entre les domaines économique et politique devient dans les années 1970 de plus en plus évidente. Cette évolution se traduit parfaitement par la mise en place du G5 : la puissance économique de quelques pays leur permet d'exercer des responsabilités particulières dans le monde, à l'origine d'un nouveau rapport de forces. Valéry Giscard d'Estaing, initiateur du G5, ne peut que cautionner cette évolution. Grâce à la mise en place du CE et à son fonctionnement, le président français est amené à modifier son appréciation de la CPE. Composé des chefs d'État et de gouvernement, instance suprême de la coopération politique, le CE permet à la CEE de devenir un acteur du système international. La mise en place du CE par Valéry Giscard d'Estaing prend alors tout son sens. Il est hors de question que ce domaine réservé échappe au président dans le cadre de la CPE. L'analyse des motifs de la création du CE faite par Jean-Marie Soutou s'avère très pertinente : « Les raisons de Giscard n'étaient pas tout à fait pures : s'il n'y a pas le CE tel qu'il le conçoit, lui ne participe à aucune réunion, ce sont ses ministres, tandis que, faisant une réunion des chefs d'État et de gouvernement, il est là. Il est alors le seul chef d'État et cela lui donne une place tout à fait particulière. Telles étaient les véritables arrière-pensées de Giscard<sup>139</sup>. »

#### La CPE et les « relations spéciales »

Dans la mise en œuvre de la CPE, les États-Unis et l'Allemagne jouent un rôle majeur, à l'image de celui qu'ils jouent traditionnellement dans la relation franco-britannique.

Le facteur américain occupe une place déterminante dans la CPE, s'interposant entre la France et la Grande-Bretagne. Les Français critiquent l'alignement systématique de Londres sur les positions de Washington, notamment sur la question israélo-arabe. Pourtant, tout concourt à faire de cette région un terrain d'entente entre la France et la Grande-Bretagne. Il s'agit en effet d'un espace géographique privilégié pour les Européens : proximité, importance géopolitique et énergétique, liens historiques avec le continent européen justifient le choix de la région comme objectif principal de la CPE dès le départ. Parmi les Neuf, la France et la Grande-Bretagne sont les deux pays qui ont le plus de liens et d'intérêts dans la région. Cependant les ambitions de la CPE au

<sup>137</sup> *Ibid.*

<sup>138</sup> Françoise de La Serre, « Quelle Europe pour quelle Grande-Bretagne ? », *Politique étrangère*, n° 3, 1980, p. 653-663.

<sup>139</sup> Jean-Marie Soutou, *Un diplomate engagé, op. cit.*, p. 500.

Proche-Orient sont revues à la baisse à cause de la guerre d'Octobre qui écarte les Neuf du processus de résolution du conflit au profit des deux superpuissances. Lorsque les Neuf tentent de reprendre l'initiative, ils se heurtent aux Américains qui veulent garder la mainmise sur le règlement. Alors que la déclaration de la CPE du 31 janvier 1977 proclame que « le peuple palestinien doit participer aux négociations de paix », les États-Unis font pression pour empêcher la publication de cette déclaration : « la voie est libre pour la politique américaine<sup>140</sup> ». Il faudra attendre le 29 juin 1977 pour que les Neuf reprennent l'initiative avec la publication de la première déclaration en faveur d'une « patrie pour le peuple palestinien<sup>141</sup> ». Mais les Américains écartent les Européens des négociations avec le processus de Camp David. Ce processus engendre des divisions entre les Neuf. La France, qui exerce la présidence au premier semestre 1979, parvient à faire publier une déclaration commune suite à l'adoption du traité de paix à Washington le 26 mars, mais ne peut faire illusion sur les divergences entre Européens, le texte, préparé par Gabriel Robin et avalisé par Valéry Giscard d'Estaing, se contentant d'apprécier la volonté de paix de Carter, Sadate et Begin<sup>142</sup>. Cette déclaration ne plaît pas aux Britanniques qui auraient voulu un soutien massif des Neuf. Désavouée, la France décide de se désolidariser ouvertement de ses partenaires<sup>143</sup>. De plus, la France et la Grande-Bretagne s'opposent sur le rôle dévolu à l'OLP dans le règlement de la question israélo-arabe. Paris souhaite développer des relations avec l'OLP alors que Londres est contre, craignant de contrecarrer le plan américain. En juin 1979, un consensus timide des Neuf se fait sur le fait de ne pas mentionner Camp David, signe que les Neuf prennent de la distance par rapport au processus. L'arrivée au pouvoir des conservateurs peut favoriser les avancées de la CPE, d'autant plus qu'avec la campagne présidentielle américaine du printemps 1980, les États-Unis ne peuvent plus exercer la même pression sur Israël. Le monde arabe en profite pour se tourner vers les Neuf. De plus, la montée des tensions au Moyen-Orient et les effets du second choc pétrolier<sup>144</sup> poussent les Européens à l'action. Les Français et les Britanniques sont en première ligne : en 1980, alors que Londres déclare que le processus de Camp David est dans l'impasse, le président français évoque au cours de sa visite au Moyen-Orient « le droit des Palestiniens à l'autodétermination<sup>145</sup> ». Paris et Londres lancent une initiative en vue de faire évoluer la résolution 242, afin de prendre en compte le droit

140 Maria Găinar, *Aux origines de la diplomatie européenne*, op. cit., p. 421.

141 *Ibid.*, p. 433.

142 *Ibid.*, p. 434.

143 *Ibid.*, p. 435.

144 De janvier à décembre 1979, le prix du pétrole est multiplié par trois.

145 *Ibid.*, p. 448.

à l'autodétermination du peuple palestinien. En échange, l'OLP devrait reconnaître la résolution et donc le droit à l'existence d'Israël. Or, les États-Unis préviennent que toute tentative de modifier la résolution 242 se heurtera à un veto américain. Les Européens doivent donc suspendre leurs travaux à l'ONU. Sous la pression de Washington, Londres a dû renoncer à une action chère à la diplomatie britannique. La convergence des positions française et britannique permet malgré tout à la CPE de franchir une étape cruciale en passant du rôle de spectateur à celui d'acteur au Proche-Orient, entre 1977 et 1980. La déclaration de Venise du 13 juin 1980 constitue en effet un tournant pour la politique européenne : pour la première fois, les Neuf évoquent le droit du peuple palestinien à l'autodétermination dans une prise de position commune. Cependant, des divergences subsistent entre les Français et les Britanniques. Ces derniers refusent par exemple de mentionner le droit des Palestiniens à un État, évoqué par la France. La « relation spéciale » reste prégnante. La question du statut de Jérusalem permet de mesurer sa force. La discussion à l'ONU est lancée sur un projet de résolution relatif à l'annexion de Jérusalem-Est. Londres, à la suite des États-Unis, veut y opposer son veto, contrairement à la France. La Grande-Bretagne privilégie sa « relation spéciale » avec les États-Unis, ce qui freine la mise en œuvre de la CPE.

Mais c'est dans le cadre du processus d'Helsinki que les Neuf s'affirment en tant qu'entité sur la scène internationale. De l'ouverture de la conférence en juillet 1973, à la déclaration des Neuf du 17 juillet 1975, la cohésion des Neuf n'a fait que se renforcer. L'importance des travaux au niveau des experts et les réunions informelles quasi quotidiennes des neuf chefs de délégations permettent de créer une forte solidarité entre les négociateurs. Alors que les Français et les Britanniques, pour des raisons différentes, n'envisageaient pas la CSCE sous un jour très favorable, leurs positions évoluent dans un sens positif et convergent. Le processus d'Helsinki sert les objectifs de la politique étrangère française tout en constituant un outil efficace de la politique européenne. La France manifeste sa volonté de se démarquer des États-Unis en refusant toute position commune sur la CSCE dans le cadre OTAN<sup>146</sup>. Par là même, elle renforce la CPE naissante. Il s'agit d'une politique qui se trouve au cœur de la stratégie élyséenne : rejeter une coordination institutionnalisée au sein de l'Alliance afin de permettre aux Neuf d'exprimer une identité spécifique et d'assurer un rôle visible à la fois dans les relations européennes et internationales. L'échelle européenne est prioritaire pour le président français, d'autant plus que, grâce aux mécanismes de la CPE, il s'agit d'une échelle intergouvernementale.

146 Angela Romano, *From Détente in Europe to European Détente : How the West Shaped the Helsinki CSCE*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2009, p. 149.

Les Britanniques eux aussi se démarquent des États-Unis et alignent leurs positions davantage sur celles des Français et des Allemands. L'expérience de la CSCE est donc très intéressante et importante dans le processus de l'intégration européenne : elle a permis de mettre à jour les divergences entre les positions américaines et européennes au moment de la naissance d'une diplomatie européenne. Les suites de la CSCE permettront de renforcer cette cohésion. En effet, des réunions d'évaluation et d'approfondissement de l'Acte final sont prévues, avec les conférences de Belgrade et de Madrid, encadrées par des réunions d'experts<sup>147</sup>. La CPE progresse davantage en période de véritable détente que lorsque la guerre froide l'emporte. De 1973 à 1975, la convergence franco-britannique domine, favorisant les avancées des Neuf à la CSCE. Après 1977, la CPE ne fonctionne pas aussi bien dans ce domaine, rendant les suites de la CSCE plus difficiles à gérer<sup>148</sup>. Après les crises de 1979, les États-Unis et la Grande-Bretagne suivent une ligne dure alors que la France, restée fidèle à l'héritage gaullien d'une relation privilégiée avec Moscou, veut à tout prix sauver la détente. Ainsi constate-t-on une dissolution du front des Neuf après l'invasion de l'Afghanistan en 1979 ; les préparatifs de la conférence de Madrid sont freinés par ces oppositions. En conséquence, les Neuf se concentrent sur une question chère aux diplomaties française et britannique, celle du désarmement, lancée par une initiative de Valéry Giscard d'Estaing. Le 22 novembre 1979, les ministres des Affaires étrangères étaient tombés d'accord sur le projet français de Conférence sur le désarmement en Europe (CDE).

La difficile mise en place d'une politique européenne commune face à la crise afghane reflète la conception différente de la détente entre la France et la Grande-Bretagne. Alors que cette dernière estime que l'invasion remet fortement en cause la détente, la France adopte une attitude plus modérée. Les Neuf se contentent de condamner l'action soviétique. Cette crise rappelle également le rôle privilégié de l'Allemagne pour la France et des États-Unis pour la Grande-Bretagne. La France et l'Allemagne s'appuient sur un instrument diplomatique efficace pour mettre au point une position commune : il s'agit du sommet, qui s'articule aux autres échelles de négociation selon un calendrier bien étudié<sup>149</sup>. Alors que Londres reste fidèle à sa « relation spéciale » avec Washington, Paris profite du sommet franco-allemand pour mettre au point le 5 février 1980 une « déclaration sur l'Afghanistan ». Cette déclaration traduit par ailleurs une gestion des affaires internationales qui ne fait pas de l'Europe l'acteur principal. Valéry Giscard d'Estaing souligne l'importance du couple

147 Conférence de Belgrade d'octobre 1977 à mars 1978 ; conférence de Madrid de novembre 1980 à 1983.

148 Maria Găinar, *Aux origines de la diplomatie européenne*, op. cit.

149 Voir annexe 4, p. 323.



franco-allemand dans l'élaboration de la CPE et de la déclaration commune franco-allemande qui « marque à [son] avis une date dans la réapparition de l'Europe comme centre nouveau d'influence et de décision dans le monde<sup>150</sup> ». Il est intéressant de relever que le président français assimile la France et l'Allemagne à l'Europe. Cette conception du couple franco-allemand comme gestionnaire de la CPE ne peut que contrarier les Britanniques. En revanche, les initiatives franco-britanniques se font rares, ce qui traduit non seulement les divergences entre les deux pays mais aussi l'échec des Britanniques à utiliser les sommets franco-britanniques dans la même perspective que le schéma établi entre la France et l'Allemagne. Les Français sont bien conscients de leur avantage et des sentiments que peuvent éprouver les Britanniques face au duo Giscard-Schmidt très présent sur la scène internationale : « Il ne faut pas perdre de vue, outre le tempérament de Lord Carrington, le sentiment de frustration que peut éprouver Londres à l'égard de l'entente franco-allemande et de politiques lancées par Paris et Bonn (détente...) vis-à-vis desquelles les Britanniques se sont toujours montrés très réservés<sup>151</sup>. » Alors que les sommets franco-allemands permettent souvent de préparer des positions communes qui se révéleront déterminantes lors des CE dans le cadre de la CPE, les sommets franco-britanniques échouent à jouer ce rôle<sup>152</sup>.

#### Intérêt national contre identité européenne

Si le facteur américain constitue un obstacle à la convergence franco-britannique au sein de la CPE, il n'est cependant pas le seul. Au-delà de l'objectif commun aux deux pays d'utiliser la CPE pour que l'Europe exerce une influence forte dans le monde, on devine des objectifs plus nationaux. Les Français cherchent à expliquer l'attachement de la Grande-Bretagne à la CPE, alors qu'elle ne manifeste que peu d'intérêt à l'Europe en général. Le Quai d'Orsay fait le point sur les motivations britanniques : « Les Britanniques, en mettant l'accent sur la CPE, souhaitent faire oublier leur attitude au sein de la CEE dont ils n'ont cessé depuis leur adhésion de remettre en cause, les uns après les autres, les fondements. Après avoir largement atteint leurs objectifs communautaires, ne souhaitent-ils pas maintenant réformer la CPE dans un sens conforme à leurs intérêts ? La boucle serait alors bouclée<sup>153</sup>. » L'idée d'une réforme de la CPE est en effet lancée par la Grande-Bretagne en 1980. Il s'agirait

150 Valéry Giscard d'Estaing, conférence de presse du 5 février 1980 à l'issue du sommet franco-allemand.

151 ADMAE, carton 4439, 28 novembre 1980.

152 « Un sommet franco-britannique n'a rien à voir avec un sommet franco-allemand ! » (NA/FCO 46/2187, note de Hibbert, 30 juin 1980.)

153 ADMAE, carton 4439, note du 28 novembre 1980.

de créer notamment un secrétariat et de mettre en place un mécanisme de déclenchement automatique en cas d'urgence sans attendre l'unanimité des membres. Mais les Français dénoncent une « atteinte à la règle du consensus qui hypothèquerait les pouvoirs d'appréciations de la présidence et risquerait de porter atteinte à la crédibilité de l'Europe<sup>154</sup> ». De plus, cette réforme va à l'encontre des conceptions de politique étrangère développées par le président français dans les années 1970 et dont le CE constitue le laboratoire à l'échelle européenne : intimité des conversations, caractère informel des échanges, souplesse et pragmatisme, goût du secret, diplomatie au sommet.

272

Le bilan dressé par les Français et les Britanniques permet de mesurer les divergences de vues sur les objectifs de la CPE. La vision, ou l'absence de vision européenne en Grande-Bretagne transparaît de ce bilan. Le Foreign Office met en valeur deux acquis. Il souligne tout d'abord que « grâce à la CPE, la Communauté exerce une influence considérable sur la scène internationale. Les Neuf votent maintenant comme un membre unique dans plus de 80 % des résolutions soumises à l'ONU<sup>155</sup> ». D'autre part, le soutien des Neuf dans le cadre de la CPE permet parfois à la Grande-Bretagne d'assumer des responsabilités devenues de plus en plus lourdes au cours des années 1970, la Rhodésie ou la Namibie en étant l'exemple parfait<sup>156</sup>. Le bilan dressé par le Quai d'Orsay est d'une autre nature. On y retrouve bien sûr la reconnaissance d'une politique qui satisfait les intérêts nationaux : la CPE constitue « un moyen d'encadrer des États plus petits » et est vue comme « un outil pour faire passer les idées françaises »<sup>157</sup>. Cependant, la CPE est davantage que cela pour les Français. Elle est inséparable d'une vision de l'Europe qui se construit sur le long terme : « Le premier mérite de la coopération politique se trouve dans l'affirmation d'une identité européenne des Neuf. Elle permet d'arrimer ses membres aux valeurs européennes<sup>158</sup>. » Cette question de l'identité européenne constitue la pierre d'achoppement entre la France et la Grande-Bretagne sur le chemin de l'Union européenne chère à Valéry Giscard d'Estaing. Les Français accusent les Britanniques de saper l'indépendance de l'Europe en y invitant les États-Unis. La méfiance des Français n'est pas surprenante, au vu du comportement des Britanniques prompts à enfreindre la règle de confidentialité propre à la CPE. Dans les instructions pour la présidence française du CE, le Quai d'Orsay rappelle cet accord tacite : « Pas de publicité extérieure ou d'information des gouvernements tiers. Les exceptions sont limitatives et réglementées par la

---

154 *Ibid.*

155 ADMAE, carton 4157, de source britannique, n° 53, 13 juillet 1977.

156 *Ibid.*

157 ADMAE, carton 4160, éléments pour un bilan de la CPE, 26 juin 1979.

158 *Ibid.*

procédure dite de Gymnich qui stipule que l'information des États alliés ou amis des activités de la coopération politique est effectuée par la présidence, à la demande d'un partenaire, et avec l'accord au cas par cas des Neuf<sup>159</sup>. » Or, les Britanniques ne respectent pas cet accord et se font rappeler à l'ordre par les Français notamment. Le Quai d'Orsay relève plusieurs incidents :

Le Foreign Office estimait devoir, en sa qualité de présidence en exercice, communiquer à l'administration américaine les ordres du jour des réunions de coopération politique suffisamment à l'avance pour permettre à celle-ci de faire part de ses observations éventuelles, et de procéder à son information apparemment systématique des résultats de la coopération politique, notamment par l'entremise du représentant permanent du Royaume-Uni auprès des Communautés. À notre demande, M. de Beaumarchais a remis les choses au point avec M. Palliser, conformément à l'accord de Gymnich<sup>160</sup>.

Ainsi, le statut particulier de la Grande-Bretagne comme gestionnaire de la relation transatlantique et les caractéristiques de la politique étrangère française freinent l'élaboration d'une diplomatie européenne.

---

159 *Ibid.*

160 ADMAE, carton 4157, note du 24 février 1977.



# Annexes



ENTRETIEN  
AVEC LE PRÉSIDENT VALÉRY GISCARD D'ESTAING,  
LE JEUDI 20 SEPTEMBRE 2012

Paris, rue Bénouville (xvi<sup>e</sup> arrondissement)

**Parmi les Premiers ministres britanniques qui se succèdent au cours de votre septennat, Harold Wilson, James Callaghan puis Margaret Thatcher, avec lequel avez-vous le plus facilement négocié ?**

Wilson était difficile et déplaisant, mauvais humainement. Les réunions européennes étaient difficiles avec lui. Il était en fin de règne. Il ne cherchait pas à améliorer les relations.

Callaghan était pro-européen, ou plutôt intéressé par l'Europe. Il était courtois, cherchant à améliorer les relations.

Les relations étaient difficiles avec Thatcher. Elle voulait constamment affirmer sa supériorité, surtout la supériorité des femmes sur les hommes. C'était son caractère : elle voyait les négociations comme une bataille, avec vainqueurs et vaincus. Donc, ce qui était déplaisant, c'est qu'après une négociation dans laquelle tout le monde y avait trouvé son compte, elle affirmait publiquement avoir gagné sur les autres.

*Pour le président, les deux pays les plus semblables sont le Royaume-Uni et la France :*

Tradition monarchique, même culture intellectuelle, vieille démocratie, similitudes au niveau social, pays ayant eu un empire colonial et donc des responsabilités mondiales.

Mais les Britanniques ne voulaient pas d'une union contraignante (sauf peut-être Edward Heath).

**Quels étaient les sujets les plus délicats que vous aviez à traiter avec les Britanniques ?**

*Pendant son mandat, deux moments importants de négociations :*

Négociations monétaires (Jenkins, Callaghan). Callaghan n'y était pas complètement opposé mais n'a pas participé.

Négociations avec les États-Unis en matière de défense (euromissiles/SS 20). À la conférence de la Guadeloupe, Callaghan s'est montré très coopératif.

Il y a eu aussi l'affaire Thatcher, l'affaire irritante de son « I want my money back ». La situation était en trompe l'œil car d'apparence le Royaume-Uni était en déficit avec la CEE, à cause de ses droits de douane. C'était une période de tension, Thatcher avait un ton désagréable.

### **La France a-t-elle imposé ses vues au Royaume-Uni ?**

Il n'y avait pas trop de contradiction entre les objectifs des deux pays. La France traitait plutôt de la construction européenne avec l'Allemagne et des affaires mondiales avec les Britanniques.

### **Qui a eu l'idée des rencontres régulières entre chefs d'État et de gouvernement et ministres français et britanniques (les sommets franco-britanniques) ?**

310

C'était une idée de Pompidou. C'était une bonne idée, même s'il n'y avait pas de substance très intense, c'étaient des occasions de parler. C'étaient des rencontres plus détendues, moins formelles qu'avec les Allemands. Souvent, on choisissait des lieux avec des possibilités de détente (Rambouillet, la maison de campagne du Premier ministre britannique). Il n'y avait pas de conflit car chacun savait ce que voulait l'autre (par exemple l'accord monétaire européen en 1978). Vis-à-vis de la construction européenne, les Britanniques freinent mais veulent en être.

*Le président français souligne qu'il apprécie la diplomatie britannique car elle a deux qualités principales :*

Rapidité de circulation de l'information ; aisance de la mise en commun des informations (entre services).

*Il conclut :*

C'est une diplomatie très rapide.

### **La visite d'État de juin 1976 a été décrite à l'époque comme marquant un tournant historique dans les relations franco-britanniques. Qu'en avez-vous pensé à l'époque ? Et dans les années qui suivirent ?**

Cette visite fut merveilleuse, avec un temps caniculaire. J'avais beaucoup de considération, de sympathie, pour la reine. Nous avons exactement le même âge, ce qui nous rapproche, crée des liens. Roy Jenkins, ministre de l'Intérieur, a tout organisé. C'est une visite sans grande portée. Il y eut un seul moment pénible : le discours à la Chambre, car tout le monde s'attendait à ce que je parle mal anglais. Avec la reine, nous avons échangé des cadeaux lors du dîner à Buckingham. Je vous livre une anecdote : l'ambassadeur britannique en France m'a demandé ce qui me ferait plaisir. Je ne savais pas trop quoi dire ; le montant



du plafond autorisé pour les cadeaux d'État était d'environ cinq mille francs. Je finis par demander un chien. Ce chien viendra d'une portée d'une chienne de la reine. Après Londres, la visite d'État s'est poursuivie en Écosse avec un dîner au château royal à Édimbourg dans une ambiance détendue.

### **Par rapport à vos prédécesseurs, avez-vous insufflé un changement avec le Royaume-Uni ?**

Il n'y avait pas de contentieux (Pompidou avait permis au Royaume-Uni de rentrer dans la CEE) mais de la distance. (Pompidou n'aimait pas l'Allemagne.) Avec lui, l'ambiance se réchauffe.

### **Quels moyens utilisiez-vous pour communiquer avec le Royaume-Uni ?**

Peu le téléphone, ce qui faisait une grande différence avec Helmut Schmidt, mais c'est logique car la France et la RFA s'étaient engagées à se consulter et à ne pas afficher de position différente, il fallait donc constamment se parler. Il n'y avait pas besoin de communiquer beaucoup car il y avait peu d'objectifs communs. La voie diplomatique classique était utilisée.

Jean François-Poncet était le plus anglophile de mes ministres des Affaires étrangères. J'avais de bonnes relations avec Henderson, mais avec ses prédécesseurs aussi. Les ambassadeurs britanniques avaient toujours quelque chose qui les rattachait à la France (une femme, une résidence secondaire...), ce qui facilitait les conversations.

Le Conseil franco-britannique avait peu ou pas d'influence.

### **Les Britanniques étaient-ils plus antisoviétiques que vous ?**

*Le président ne répond pas de manière tranchée :*

Idéologiquement, c'est assez difficile à dire : Peut-être un peu plus. Il y avait un débat à l'ONU sur le désarmement et des propositions sur les moyens de contrôle. J'ai fait des propositions au niveau européen. Le Royaume-Uni n'était pas enthousiaste à cause de ses liens avec les États-Unis.

### **Comment fonctionnait le triangle Paris-Londres-Bonn ?**

C'est une idée qui n'est pas pertinente, elle ne fonctionne pas. Ce n'est pas un triangle. Les relations avec le Royaume-Uni et la RFA étaient de même niveau mais sur des sujets différents : avec le Royaume-Uni, le monde ; avec la RFA, l'Europe, l'intégration.

### **Y a-t-il eu un Premier ministre britannique « européen » ?**

Edward Heath autant que nous, décidé à aller aussi loin que nous.

Après lui, personne, même s'ils sont « soft » sur la construction européenne. Jenkins était favorable à un meilleur fonctionnement, une meilleure organisation de la CEE. Jenkins était hostile au système monétaire européen (à cause de la livre, de la politique active de la Banque d'Angleterre).

*Sur la politique énergétique :*

Il n'y avait pas de différences. Il y a eu une réunion du G7 à Londres sur les quotas d'achat de pétrole. La France et le Royaume-Uni étaient dans des situations différentes car le Royaume-Uni était producteur. Mais il n'y avait pas d'oppositions.

*Sur l'Afrique :*

Il n'y avait pas de conflit à propos des relations à avoir avec la Rhodésie ou l'Afrique du Sud car c'est clairement la zone d'influence britannique. Les deux pays avaient la même position sur l'apartheid, une position « prudente » pour qu'elle se termine sans engendrer le chaos.

312

**Avez-vous été plus anglophile que vos prédécesseurs ?**

Oui, je lis en anglais tous les soirs. Ma femme est de culture anglaise. Je ne lis le matin que des journaux de langue anglaise. Dans les négociations, je parlais anglais. Sauf quand les négociations étaient serrées ou techniques, je parlais français et je me faisais traduire car chaque mot compte à ce moment-là.

**Y-avait-il des tensions, des conflits entre l'Élysée et le Quai d'Orsay ?**

Non, il y avait une bonne communication. Louis de Guiringaud était très anglophile.

*Sur le nucléaire :*

Il n'y a pas eu de coopération nucléaire avec le Royaume-Uni car les Britanniques dépendaient totalement des États-Unis et la France avait fait le choix de l'indépendance totale. Il n'y a eu aucune volonté de la France ou du Royaume-Uni pour un projet européen sur ce sujet.

*Sur l'aéronautique :*

Dans le domaine de l'espace, les Britanniques se sont impliqués mais n'ont pas beaucoup participé. Sur Airbus, le projet était franco-allemand à la base ; il a fallu faire une place au Royaume-Uni et donc déterminer la part des avions à réaliser par eux (15 % dans le système).

### **Les questions agricoles ont-elles gêné les relations franco-britanniques ?**

Oui, car ils trouvaient que la PAC coûtait trop cher, même s'ils en profitaient aussi. Il y avait un désaccord permanent. Ils remettaient ça sur la table chaque année au moment du vote du budget alors que la France voulait l'application simple du traité.

### **Y a-t-il eu un rapprochement britannique vers l'Europe à cause de la diminution de la relation spéciale avec les États-Unis ?**

C'est difficile à dire. Il faudrait demander aux Britanniques. Je pense qu'à terme, les Britanniques rejoindront l'Europe sur la monnaie (dans une quarantaine d'années) car les États-Unis vont s'éloigner de plus en plus du modèle anglo-saxon et donc le Royaume-Uni sera amené à se rapprocher de l'Europe.

### **Les Britanniques avaient-ils une vision de l'Europe dans les années 1970 ?**

Non, même Churchill n'en avait pas. À la rigueur peut-être Heath.

#### *Remarques sur les acteurs de l'époque :*

Gabriel Robin était très loyal, même s'il était assez « anti-OTAN » et de culture gaulliste. Claude Pierre-Brossolette, à l'époque secrétaire général de l'Élysée, ne s'occupait que des affaires internationales. Je le voyais tous les jours. Il recevait les ambassadeurs. Il traitait les télégrammes à me présenter. Il avait un bureau au même étage que moi.



DISCOURS DE VALÉRY GISCARD D'ESTAING  
AU PARLEMENT LE 23 JUIN 1976

Monsieur le Lord chancelier, Monsieur le speaker, je vous remercie des paroles que vous venez de prononcer pour m'accueillir dans ce palais de Westminster qui est, pour le peuple britannique, un haut lieu de son histoire et de ses institutions, et qui demeure pour le monde entier, et pour nous autres Français, le symbole d'une réussite inégalée dans l'art, pour les hommes libres, de se gouverner eux-mêmes. Parmi les vertus de votre Parlement, celle qui me paraît la plus digne d'admiration est la capacité qu'il a montrée, à chaque époque, de s'adapter aux temps nouveaux. Son rôle, sa composition, son équilibre interne se sont constamment modifiés depuis ses origines. Né d'une réaction de résistance à l'arbitraire du pouvoir, il s'est fait l'éducateur de la démocratie avant de s'en faire l'expression. Il a ouvert progressivement ses rangs à toutes les classes de la nation, et a toujours été assez sage pour consentir à temps aux réformes nécessaires. Il n'est pas étonnant que la nation britannique lui garde sa confiance. C'est à lui qu'elle doit, pour une large part, d'avoir traversé les siècles, comme ces navigateurs assez habiles pour tirer parti des vents contraires aussi bien que des vents favorables. Cette aptitude à s'adapter sans cesser d'être soi-même, cette faculté d'accepter le changement sans perdre la continuité sont les signes qui distinguent la vigueur des institutions. Elles sont aussi la marque des peuples forts. Si j'en parle aujourd'hui, c'est qu'elles me paraissent également nécessaires à nos deux pays pour s'adapter à une autre époque sur laquelle souffle ce que l'un de vos anciens Premiers ministres a appelé avec justesse le vent du changement. Or, ce vent, pour une fois, il ne souffle pas au travers de la Manche, d'un de nos pays vers l'autre, il vient de l'extérieur, et au lieu de nous éloigner, il nous rapproche. On peut parler sans fin des rapports de la Grande-Bretagne et de la France. On est sûr de faire sourire en évoquant l'histoire de cette très ancienne amitié, vaguement entrecoupée de huit siècles de rivalités et de guerre. Au xvi<sup>e</sup> siècle, votre poète Philip Sidney en donnait la meilleure définition : « *That sweet enemy, France* ». Je noterai seulement que ce long antagonisme est pratiquement inséparable de la formation de nos personnalités historiques, et de même que l'adolescent se forme par antagonisme, de même les plus anciens États historiques d'Europe, je veux dire la France et la Grande-Bretagne, se sont largement constitués en s'opposant, ce qui est d'ailleurs une façon de s'appuyer l'un sur l'autre. Je n'abuserai pas de ce thème bien connu, si ce n'est pour vous

dire ceci : les motifs qui ont été à l'origine de la rivalité séculaire de nos deux pays sont ceux qui nous invitent aujourd'hui puissamment à nous rapprocher et à nous entendre. Je veux dire : le voisinage et la similitude de nos ambitions.

316

Le voisinage vient de prendre une forme organisée : celle de notre participation, pour la première fois dans notre histoire, à une même institution : la Communauté économique européenne. Depuis l'ouverture de la négociation d'adhésion en 1970, jusqu'au référendum de 1975, la Grande-Bretagne a annoncé, puis confirmé son choix historique. La France qui s'était interrogée, vous le savez, sur le sens de votre volonté, se réjouit d'être désormais votre partenaire. Depuis treize ans, nous avons dialogué des deux côtés de la porte, ce qui explique d'une part que nous nous soyons relativement peu rencontrés, et d'autre part que nous ne nous soyons pas toujours compris. Aujourd'hui, les données sont différentes. Nous souhaitons avoir avec vous des rapports aussi actifs et aussi confiants que ceux que nous entretenons avec nos premiers partenaires du Marché commun. Aussi, je souhaite que nous convenions d'organiser, avec votre Premier ministre, une rencontre annuelle régulière de nos deux gouvernements. Celle-ci serait complétée par un calendrier de consultations politiques, au niveau des ministres des Affaires étrangères, et des réunions appropriées de hauts fonctionnaires. Au sein de la Communauté, nous devons accroître nos relations bilatérales. Respectables mais insuffisantes sur le plan du commerce, prestigieuses, grâce au Concorde, mais limitées sur le plan industriel et technologique, nous devons faire plus et mieux. Je souhaite que nos gouvernements recherchent, avant leur prochaine rencontre, des domaines précis de haute technologie et des perspectives commerciales favorables où nous puissions associer nos efforts. La similitude de nos ambitions, source de nos anciennes rivalités, puisque nous voulions faire la même chose, mais l'accomplir à la place de l'autre, peut contribuer au progrès de l'Europe sur deux plans : l'organisation de l'Europe, et la définition de son rôle international. Le débat est ouvert, entre les membres de notre communauté, sur la manière d'organiser l'Europe. C'est un débat nécessaire. En son absence, nous prendrions des décisions dispersées, sans conception d'ensemble. Nous accumulerions des règlements et des administrations dont notre continent est suffisamment pourvu. Mais c'est un débat difficile parce qu'il a été longtemps obscurci et passionné par des querelles de doctrine. Aujourd'hui, après vingt-cinq ans d'une première expérience, nous devrions l'aborder dans le réalisme et la sécurité.

Aucun de nos États ne détient à lui seul une vérité que nous devons, au contraire, rechercher ensemble. C'est un fait, cependant que la longue expérience historique de la Grande-Bretagne et de la France peut être utile à cette recherche. Cette expérience montre que les mécanismes comptent moins que la volonté politique. La Grande-Bretagne s'est passée de Constitution

depuis les origines, la France en a usé un grand nombre, exemples différents, même leçon : l'organisation d'une nation se décrète moins par un traité qu'elle ne se définit progressivement par ses actes. C'est en réunissant l'action de nos gouvernements et en les faisant agir ensemble que nous forgerons notre unité européenne. L'Europe n'a pas jusqu'à présent de réalité politique mondiale. Elle participe assurément à des négociations commerciales et monétaires. Elle contribue largement à certains organismes de développement. Mais sur le plan politique, celui où se forme, au travers des luttes ou dans la proposition idéologique le destin des peuples, l'Europe est absente ou muette. Nous le savons bien, nous qui avons été conduits par la force de nos ambitions, et par la diversité de nos intérêts, vous plus encore que nous, à participer à tous les problèmes du monde. Puis-je vous dire l'impression profonde que m'a fait, il y a trois ans, le premier trajet qui m'a conduit de Malaisie en Inde, puis au Moyen-Orient, et que j'y ai découvert l'immense capacité de travail et d'organisation que vous avez déployée sur la plus vaste partie du monde. Nous avons renoncé ensemble aux empires et aux impérialismes. Mais nous en avons gardé un intérêt pour les grands problèmes de notre univers et un réseau d'amitié qui nous y associe. Il me paraît utile que nous travaillions ensemble, avec nos partenaires, à donner une présence politique internationale à l'Europe, présence pacifique mais forte d'une expérience qui peut contribuer à dénouer les crises, à réduire les tensions, et à exprimer la vitalité des institutions démocratiques.

Monsieur le Lord chancelier, Monsieur le speaker, il ne suffit pas que je vous rende visite pour m'imaginer que nous traversons une circonstance historique. Et pourtant, voici que je suis le premier chef d'État français à être reçu au Parlement britannique depuis que nous faisons partie d'une même organisation. Les Plantagenêts, les Tudors, Charles VI et Charles VII, Henri VIII et François I<sup>er</sup>, Napoléon, Pitt et Wellington, verraient-ils dans cette réunion la ruine ou la consécration de leurs efforts ? Chercheraient-ils à vaincre ou à s'unir ? Puisque nous voici ensemble, je souhaite que nous apportions une même contribution à l'organisation de l'Europe, faite de nos souvenirs et de notre expérience. Je souhaite que nos deux vieux pays se réjouissent d'entrer dans une époque où ils pourront, sans arrière-pensées, réaliser leur ancienne idée de se rapprocher, de se comprendre et sans doute de s'unir<sup>1</sup>.

1 Ce discours est disponible en ligne : <http://discours.vie-publique.fr/notices/767013900.html>.





ANNEXE 3

DÉCLARATION COMMUNE DU 24 JUIN 1976

En anglais. Source : NA/ FO 33/2885







TABLEAU SYNOPTIQUE DES RÉUNIONS :  
FRANCE, ROYAUME-UNI, ALLEMAGNE, CE, G7

Les échelles de négociations			
Présidence des Communautés	Type de réunions	Lieu	Date
Luxembourg	Visite d'État	Londres	22-25 juin
	G7	San Juan (Porto Rico, États-Unis)	27-28 juin
Pays-Bas	Sommet franco-allemand	Hambourg	5-6 juillet
	CE	Bruxelles	12-13 juillet
	Sommet franco-britannique	Rambouillet	11-12 novembre
	CE	La Haye	29-30 novembre
Royaume-Uni	Sommet franco-allemand	Paris	3-4 février
	G7	Londres	7-8 mai
	Sommet franco-allemand	Bonn	16-17 juin
Belgique	CE	Bruxelles	5-6 décembre
	Sommet franco-britannique	Chequers	12-13 décembre
Danemark	Sommet franco-allemand	Paris	6-7 février
	CE	Copenhague	7-8 avril
Allemagne	CE	Brême	6-7 juillet
	G7	Bonn	16-17 juillet
	Sommet franco-allemand	Aix-la-Chapelle	14-15 septembre
	Sommet franco-britannique	Paris	24 novembre
	CE	Bruxelles	4-5 décembre
France	Conférence de la Guadeloupe		5 janvier
	Sommet franco-allemand	Paris	20-22 février
	CE	Paris	12-13 mars
	Visite de Thatcher	Paris	5 juin
	CE	Strasbourg	21-22 juin
	G7	Tokyo	28-29 juin
Irlande	Sommet franco-allemand	Bonn	1-2 octobre
	Sommet franco-britannique	Londres	19-20 novembre
	CE	Dublin	29-30 novembre
Italie	Sommet franco-allemand	Paris	4-5 février
	CE	Venise	12-13 juin
	G7	Venise	22-23 juin
Luxembourg	Sommet franco-allemand	Bonn	10-11 juillet
	Sommet franco-britannique	Paris	19 septembre
	CE	Luxembourg	1-2 décembre
Pays-Bas	Sommet franco-allemand	Paris	5-6 février
	CE	Maastricht	23-24 mars



## TABLEAU SYNOPTIQUE DES ENJEUX

Enjeux croisés dans les échelles de négociation				
Présidence des Communautés	Type de réunion	Lieu	Date	Enjeux croisés
Luxembourg	Visite d'État	Londres	22-25 juin	Déclaration commune: nouvelle coopération, dans une perspective européenne pour agir sur les orientations mondiales
	G7	San Juan (Porto Rico, États Unis)	27-28 juin	Stabilité monétaire Économie d'énergie Libéralisme Dialogue Nord Sud
Pays-Bas	CE	Bruxelles	12-13 juillet	Convergence des politiques économiques Interdépendance
	Sommet franco-britannique	Rambouillet	11-12 novembre	Crise (industries traditionnelles) Concurrence du Japon Importations de pétrole Relations Est-Ouest
	CE	La Haye	29-30 novembre	Relations avec le Japon CCEI Commerce international
Royaume-Uni	G7	Londres	7-8 mai	Stabilité monétaire Économie d'énergie Libéralisme Dialogue Nord Sud
Belgique	CE	Bruxelles	5-6 décembre	Solidarité monétaire Détérioration des relations commerciales (Japon) Relations Est-Ouest
	Sommet franco-britannique	Chequers	12-13 décembre	Problèmes commerciaux internationaux Comité de Coopération industrielle (CCI) Énergie SALT
Danemark	CE	Copenhague	7-8 avril	Relance de l'économie mondiale : stratégie communautaire Croissance des échanges mondiaux Relations avec Japon
Allemagne	CE	Brême	6-7 juillet	SME Énergie Dialogue Nord-Sud
	G7	Bonn	16-17 juillet	Réduction de la dépendance énergétique Libéralisation Intégration des PED

1976

1977

1978

Enjeux croisés dans les échelles de négociation

Présidence des Communautés	Type de réunion	Lieu	Date	Enjeux croisés	
Allemagne	Sommet franco-britannique	Paris	24 novembre	SME NCM Coopération industrielle Détente	1978
	CE	Bruxelles	4-5 décembre	SME : effet stabilisateur sur l'économie mondiale Relations Est-Ouest	
France	Conférence de la Guadeloupe		5 janvier	Relations Est-Ouest SALT	1979
	CE	Paris	12-13 mars	Coordination des politiques économiques Énergie Japon	
	Visite de Thatcher	Paris	5 juin	Énergie SME Conjoncture mondiale	
	CE	Strasbourg	21-22 juin	SME Japon Énergie	
	G7	Tokyo	28-29 juin	Stratégie énergétique commune Plafond d'importations pétrolières Renforcer le GATT Relations Nord-Sud Lutter contre l'inflation	
Irlande	Sommet franco-britannique	Londres	19-20 novembre	Pétrole : dialogue producteurs-consommateurs SME Détente	1980
	CE	Dublin	29-30 novembre	Convergence des économies Politique énergétique Pétrole : dialogue producteurs-consommateurs	
Italie	CE	Venise	12-13 juin	Coopération avec PED Crise économique Énergie	1981
	G7	Venise	22-23 juin	Équilibre à trouver entre approvisionnement et demande d'énergie Relations avec PED Inflation	
Luxembourg	Sommet franco-britannique	Paris	19 septembre	Énergie Industrie Relations Est-Ouest	1981
	CE	Luxembourg	1-2 décembre	Inflation SME : contribution à un nouvel ordre monétaire Innovation et recherche Commerce international	
Pays-Bas	CE	Maastricht	23-24 mars	Politique monétaire : intensifier le dialogue avec États-Unis Restructuration de la sidérurgie Relations Nord-Sud	1981



## LES ENJEUX DE LA RELATION FRANCO-BRITANNIQUE DANS LES SOMMETS

Les sommets franco-britanniques sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing				
Dates et lieu des sommets	Thèmes	Objectifs français spécifiques	Objectifs britanniques spécifiques	
<b>Coopération économique bilatérale :</b>				
11-12 novembre 1976 Rambouillet	Industrie :			
	Armement.			
	Aéronautique : avion européen à cent places	Engagement renforcé sur la coopération européenne	Prix plancher du pétrole importé (MSP)	
	Sidérurgie : crise, concurrence japonaise	Pétrole : contrats d'exploitation	Coopération à Superphénix	
	Automobile, chantiers navals, électricité	Collecteur pour le gaz		
	Énergie :			
	Nucléaire			
	Pétrole, gaz			
	<b>Questions communautaires :</b>			
	Énergie			
Pêche				
PAC	Politique énergétique commune UEM	Maintien des MCM		
Approfondissement et élargissement		Coopération politique		
Élections directes du Parlement européen				
<b>Coopération bilatérale :</b>				
12-13 décembre 1977 Chequers	Consultations périodiques entre experts économiques et Comité de coopération industrielle (CCI)			
	Armement : avion de combat tactique; coopération trilatérale			
	Énergie : achats français d'électricité en Grande-Bretagne par câble transmanche	Prépondérance franco-allemande dans Airbus Industrie	Rôle majeur pour la Grande-Bretagne	
	Industrie : aéronautique (avion civil 160 places)			
	Coopération culturelle : échanges, conseil franco-britannique			

Les sommets franco-britanniques sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing

Dates et lieu des sommets	Thèmes	Objectifs français spécifiques	Objectifs britanniques spécifiques
12-13 décembre 1977 Chequers	<b>Questions communautaires :</b> Énergie Pêche Aéronautique Situation monétaire PAC Élargissement : Grèce, Portugal, Espagne Défense : GEIP ; garantie nucléaire franco-britannique pour l'Europe ?	Réforme d'Euratom	
	<b>Questions multilatérales :</b> Afrique : Zaïre, Rhodésie Commerce (NCM) SALT et sécurité européenne (missiles de croisière)	« Croissance ordonnée des échanges » Question américano-soviétique	Forum euro-stratégique
24 novembre 1978 Paris	<b>Questions bilatérales :</b> Coopération industrielle		Promouvoir le CCI
	<b>Questions communautaires :</b> Comité des Trois Sages Avenir de l'Europe à la veille de l'élection au suffrage direct Union économique et monétaire (UEM)	Composition et mandat des « trois sages » SME	
	<b>Questions multilatérales :</b> Détente et relations Est-Ouest Désarmement Moyen-Orient Afrique	Conférence européenne sur le désarmement	
19-20 novembre 1979 Londres	<b>Questions bilatérales :</b> Pétrole Nucléaire civil Nucléaire militaire Câble transmanche	Participation à l'exploration off-shore	Coopération avec Framatome
	<b>Questions communautaires :</b> Pétrole : répartition par pays des importations : dialogue producteurs-consommateurs Budget Mouton SME Désarmement	Budget, mouton : questions à traiter au CE uniquement	Budget : assurer les positions britanniques avant le CE de Dublin SME : attendre la stabilisation de la livre après la suppression du contrôle des changes
	<b>Questions mondiales :</b> Pétrole Afrique : Rhodésie, Afrique du Sud Pétrole : forum spécial Place de la France et de la Grande-Bretagne dans le monde Détente	Dialogue producteurs-consommateurs	Afrique : Obtenir le soutien de la France

Les sommets franco-britanniques sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing			
Dates et lieu des sommets	Thèmes	Objectifs français spécifiques	Objectifs britanniques spécifiques
19 septembre 1980 Paris	<b>Coopération bilatérale :</b>		Libéralisme économique
	Industrie	Baisse des prix du pétrole britannique	Modernisation de la force de dissuasion
	Pétrole		Relance du programme nucléaire
	Nucléaire		
<b>Questions communautaires :</b>			
Pêche	Budget : à réserver au cadre communautaire		
Mouton			
Beurre néo-zélandais			
Sucre			
Budget			
<b>Questions mondiales :</b>			Position très ferme à l'égard de l'URSS
Relations Est-Ouest			



ENTRETIEN  
 AVEC LE PRÉSIDENT VALÉRY GISCARD D'ESTAING,  
 LE MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017

Paris, rue de Bénouville (xvi<sup>e</sup> arrondissement)

**Les relations franco-britanniques apparaissent comme une série d'occasions manquées. Vous avez lancé beaucoup d'initiatives, les Britanniques relèvent la présence d'une vision de l'Europe qui n'existe pas chez eux. Dans les archives britanniques on trouve pour vous désigner le terme « *The idea's man* ». Tout était-il joué dès le début ?**

Les Britanniques ont une vision de l'Europe en fait. Ce n'est pas une vision très explicite (donc pas dans les discours). C'est plutôt une espèce de culture. C'est cette vision que j'ai pu observer : d'une part, ils n'aiment pas le continent européen et ne le respectent pas. Ils considèrent que par rapport à eux, à l'éducation, aux différences culturelles, aux bonnes manières... l'Europe est en-dessous d'eux. Et donc, ils veulent bien avoir des relations avec l'Europe, mais ils ne pensent pas qu'ils en font partie. Ils n'ont pas participé aux avancées européennes : Schengen, l'euro, Maastricht... Tout cela vient de leur culture collective, c'est profond en eux.

Depuis dix ans, ils sont de moins en moins européens à cause de leur problème central : l'immigration, qu'ils ont pourtant voulue au départ. Souhaitée pour la main d'œuvre, elle est devenue excessive. Ils ont donc cherché à la limiter. Dès ce moment se répand une campagne selon laquelle l'Union européenne était une prison : on pouvait y entrer mais l'on ne pouvait pas en sortir. J'ai voulu y répondre en rédigeant moi-même un article sur la sortie de l'Union. Cet article est intégré dans le traité de Lisbonne. C'est un article assez simple, qui devrait rendre beaucoup moins compliquée la sortie. Les négociations sont aujourd'hui trop longues, trop compliquées à cause de la Commission. Il y a un problème difficile, et un seul c'est le problème financier.

**Avez-vous cru pendant votre septennat que les Britanniques allaient jouer le jeu finalement ? Quand vous avez mené les négociations sur le système monétaire européen par exemple, vous avez laissé la porte ouverte pour que les Britanniques puissent le rejoindre plus tard. Y avez-vous cru ?**

Non. Il y a une différence entre espérer et croire. Normalement, comme nous sommes le plus petit continent (face à l'Amérique du Nord, la Chine), il faut

que tout le monde soit ensemble. À propos de l'intégration monétaire, peut-être y arriverait-on un jour, mais j'étais très sceptique.

**Dans les années 1970, l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE était vue en France comme une chance pour l'Europe ; Jean-Marie Soutou pose la question : « Que pourra être une Europe sans l'Angleterre ? » L'adhésion devait permettre d'accroître le poids de l'Europe dans le monde. Cela a-t-il été le cas selon vous ?**

Il n'y a pas de réponse catégorique. La Grande-Bretagne avait une image de solitude, avec une démarche particulière. Par exemple, pour l'entrée de la Turquie, alors que certains pays y étaient opposés, les Britanniques ont multiplié les démarches en faveur de cette entrée. Dans les relations euro-américaines, l'aspect positif était que la Grande-Bretagne était du côté européen dans les négociations, en dépit de sa relation spéciale avec les États-Unis. Le jeu n'était pas faussé ici.

332

**La Grande-Bretagne était un obstacle à l'intégration européenne dans un certain nombre de domaines, notamment la défense. Durant votre septennat, avez-vous été bloqué par les Britanniques ?**

Non, car on savait qu'ils ne participeraient pas aux projets. C'était négatif pour les petits pays tels que le Danemark ou la Norvège qui étaient retenus par leurs liens traditionnels avec la Grande-Bretagne.

**Le chancelier allemand Helmut Schmidt écrit dans son livre *L'Europe s'affirme* (2001) qu'il a été très déçu par les Anglais et très rapidement et il écrit en 2001 qu'il n'attend plus rien d'eux, et que la Grande-Bretagne constitue juste un frein pour l'Europe. À partir de quand est-il devenu si pessimiste ?**

Les Allemands étaient plus optimistes que nous sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans l'Europe. Helmut Schmidt ne voyait pas d'obstacle insurmontable à une bonne intégration. C'était un sujet abordé très souvent avec lui. Helmut Schmidt s'est lassé des Britanniques et a cédé pour apaiser les relations Grande-Bretagne – CEE, même si ce n'était pas justifié.

**Vous étiez plus proche de la Grande-Bretagne quant à la place et au poids dans le monde : vous pouviez parler des affaires mondiales. C'était un avantage d'avoir la Grande-Bretagne dans l'Europe ?**

Il ne faut pas exagérer le poids des affaires mondiales dans la vie de l'Europe. Ce n'était ni un obstacle ni un atout. Helmut Schmidt ne s'intéressait en dehors de l'Europe qu'à la Chine. Moi-même aussi et un peu à l'Amérique latine. L'Europe pouvait se permettre de gérer son organisation sans pression

extérieure. Mais la globalisation est apparue avec Clinton et son ministre des Finances, un ancien de Goldman Sachs, ce qui signifiait globalisation comme ouverture du monde aux États-Unis.

**Avec le Brexit, pensez-vous que l'Europe va s'affaiblir ? Ou au contraire est-ce une chance à saisir ?**

Elle s'affaiblit un peu en poids, par le nombre d'habitants, un tissu industriel... En sens inverse, un handicap est levé pour courir plus vite : l'intégration européenne est libérée d'un poids. Entre Maastricht et le traité de Paris, la Grande-Bretagne n'a cessé de jouer le mauvais rôle. Le Brexit dépouille la démarche européenne de l'un de ses obstacles, elle était devenue compliquée. La volonté européenne devient plus unanime, donc cela augmente les chances de réussite. Mais le monde change, avec la technologie, la création d'un changement de civilisation, il faut que l'Europe s'adapte.

**Lundi 13 novembre 2017, vingt-trois pays de l'Union européenne se sont engagés à Bruxelles à relancer l'Europe de la défense : ce qui n'a pas pu se faire avec les Britanniques est-il possible maintenant ?**

Non. L'Europe de la défense est une illusion. Les textes nécessaires existent depuis longtemps mais on n'a rien fait. Le problème c'est que la sécurité globale du continent est assurée par l'OTAN, mais la sécurité partielle, c'est-à-dire de chaque État, l'est par eux-mêmes et le problème central ce sont les frontières méditerranéennes.

**Par exemple, la construction d'un avion de combat ? Cela avait échoué dans les années 1970...**

Il est probable que la nouvelle génération d'armement sera issue de l'Europe continentale, mais peut-être avec une coopération britannique.

**Êtes-vous aussi optimiste que Federica Mogherini qui a parlé d'un « moment historique pour la défense européenne » ?**

Non, ni pessimiste. Pour les fabrications en matière de défense, au contraire, car la France et la Grande-Bretagne dépensaient le plus. Les accords bilatéraux pourront continuer.

**Que pensez-vous des positions du président Emmanuel Macron sur l'Europe ?**

Macron est sincèrement européen, mais il faut prendre de bonnes mesures. Par exemple avec la défense : le problème nucléaire ? La France qui est le seul pays détenteur de l'arme atomique maintenant dans l'Union partagera-t-elle

ses moyens ? Il faut procéder dans l'ordre : création d'un ordre économique cohérent, après une monnaie, ensuite la fiscalité, et ensuite les dettes...

### **Êtes-vous pour une refonte des traités ?**

Non. Le problème c'est de mieux les appliquer, mettre fin au harcèlement bureaucratique de la Commission : elle est sortie de son rôle. Il y a trop de commissaires, le bon chiffre, comme le disait le dernier bon président de la Commission Jacques Delors, c'est treize. À vingt-huit, tout se complique, tout s'alourdit avec des cabinets trop volumineux. Il faut aussi revoir leur application. Par exemple, la Commission n'a pas à prendre parti en matière diplomatique. C'est le rôle du Conseil européen, comme le fait depuis quelques mois le président actuel. Il faut un président du Conseil fort. Il faut faire attention à l'idée absurde de l'égalité entre les États (comme par exemple Chypre et l'Allemagne). Il faudrait un système où les pays les plus peuplés se concertent avant. Le nouveau système de vote issu de la Constitution est un bon système avec une majorité qualifiée et non avec l'unanimité. Il faut l'utiliser davantage. Il faut que la Commission et le Conseil rentrent dans leur domaine de compétence. C'est le monde annexe, sans légitimité, qui irrite les opinions publiques.

334

### **À la fin des années 1970 déjà, il était question d'une Europe à deux vitesses et le cas de la Grande-Bretagne était parfois posé (fallait-il la mettre à l'écart de certains projets ?) : cela aurait-il permis d'éviter le Brexit ?**

À deux vitesses, c'est trop compliqué. Depuis le début, il y a deux projets européens : un projet de libre-échange avec un marché unique et un projet d'intégration pour ceux qui le veulent. Le deuxième a besoin d'être encouragé pour faire face aux défis du monde mais le problème c'est l'engagement des pays. Les volontaires sont les six fondateurs, avec l'Espagne, le Portugal et l'Autriche. La Grèce a trop de problèmes, elle ne peut pas en supporter le poids. D'autre part, il faut regarder de plus près les négociations commerciales (comme l'a dit Macron) et ceux qui négocient car ils sont souvent d'un faible niveau, notamment de responsabilité et de légitimité.

### **Voyez-vous les Britanniques revenir sur leur décision ?**

Non. Ils vont essayer de développer leurs relations avec leur ancien empire, l'Australie, le Canada...

### **L'opinion britannique dans les années 1960 n'était pas pro-européenne...**

Oui, c'est vrai, il n'y avait pas d'attachement à l'Europe. D'autant plus que la presse, presque unanime, n'aime pas l'Europe et met en exergue tous ses défauts.



### **Aurait-on pu éviter le Brexit ?**

À mon avis, non. Il n'y a pas eu de rapprochement des identités. Qui était pro-européen ? Ted Heath était le seul vrai européen, il voulait devenir européen. Roy Jenkins était pro-européen par raisonnement, d'où une bonne gestion des relations Royaume-Uni – Europe ; il participait aux discussions. L'ambassadeur Nicholas Henderson était européen dans sa façon de vivre.

### **Le Brexit viendrait d'un manque d'éducation européenne ?**

L'Europe a déclenché deux guerres mondiales, on ne peut pas effacer tout cela d'un seul coup. Il y a les obstacles des langues et des cultures. Pour les langues, on n'y peut rien, mais on pourrait suivre la règle d'utiliser l'anglais courant pour négocier et conserver les langues nationales pour les textes officiels et le domaine juridique. Il faut par ailleurs développer l'enseignement de l'allemand. Partout en Europe, finalement, on a des cultures assez proches, il existe bien une culture européenne.



## BIBLIOGRAPHIE

### DYNAMIQUES DES SYSTÈMES INTERNATIONAUX

- ALLAIN, Jean-Claude (dir.), *La Moyenne Puissance au XX<sup>e</sup> siècle. Recherche d'une définition*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale/Institut d'histoire des conflits contemporains, 1989.
- BADEL, Laurence, « Milieux économiques et relations internationales : bilan et perspectives de la recherche au début du XXI<sup>e</sup> siècle », *Relations internationales*, n° 157, 2014/1, p. 3-23.
- , « Pour une histoire de la diplomatie économique de la France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 90, 2006/2, p. 169-185.
- BADIE, Bertrand, « L'adieu au gladiateur ? La mondialisation et le renouveau des relations internationales », *Relations internationales*, n° 124, 2005/4, p. 95-106.
- BÉLY, Lucien, SOUTOU, Georges-Henri, THEIS, Laurent & VAÏSSE, Maurice (dir.), *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères (1589-2004)*, Paris, Fayard, 2005.
- & SOUTOU, Georges-Henri, « Les relations internationales », dans SIRINELLI, Jean-François, CAUCHY, Pascal & GAUVARD, Claude (dir.), *Les Historiens à l'œuvre (1995-2010)*, Paris, PUF, 2010, p. 261-286.
- CHASSAIGNE, Philippe & MARX, Roland, *Histoire de la Grande-Bretagne*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2004.
- , *La Grande-Bretagne et le monde de 1815 à nos jours*, Paris, Colin, 2009.
- , *Les Années 1970. Fin d'un monde et origine de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2012.
- DULPHY, Anne & MANIGAND, Christine, « Entretien avec Robert Frank », *Histoire@Politique*, n° 19, 2013/1, p. 216-227.
- DUROSELLE, Jean-Baptiste, « Politique intérieure et politique extérieure », *Relations internationales*, n° 37, printemps 1984, p. 7-16.
- , *Tout empire périra. Une vision théorique des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1992.
- FRANK, Robert, « La France et son rapport au monde au XX<sup>e</sup> siècle », *Politique étrangère*, vol. 65, n° 3-4, 2000, p. 827-839.
- , « Penser historiquement les relations internationales », *Annuaire français de relations internationales*, n° 4, 2003, p. 42-65.
- (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, 2012.
- GENESTE, Pascal, *Archives de la présidence de la République française. Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Archives nationales/Somogy, 2007.

- GIRAULT, René « L'histoire des relations internationales peut-elle être une histoire totale ? », dans *Enjeux et puissances. Pour une histoire des relations internationales au XX<sup>e</sup> siècle : mélanges en l'honneur de Jean-Baptiste Duroselle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, p. 29-39.
- , *Être historien des relations internationales*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.
- GOMART, Thomas, « La relation bilatérale : un genre de l'histoire des relations internationales », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 65-66, « Hommage à René Girault », janvier-juin 2002, p. 65-68.
- GUILLEN, Pierre, « Politique intérieure et relations internationales », *Relations internationales*, n° 41, printemps 1985, p. 111-124.
- , « Écrire l'histoire de la politique extérieure de la France », *Relations internationales*, n° 83, 1995, p. 131-137.
- JEANNESSON, Stanislas, « Diplomatie et politique étrangère de la France contemporaine : un bilan historiographique depuis 1990 », *Histoire, économie & société*, vol. 31, n° 2, « Nouvelles approches en histoire de la France contemporaine », 2012, p. 88-98.
- LAÏDI, Zaki, *La Norme sans la force. L'Énigme de la puissance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.
- RENOUVIN, Pierre & DUROSELLE, Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1995.
- SANDERSON, Claire & GUIEU, Jean-Michel (dir.), *L'Historien et les relations internationales. Autour de Robert Frank*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.
- SMOUTS, Marie-Claude (dir.), *Les Nouvelles Relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.
- , *Dictionnaire des relations internationales. Approches, concepts, doctrines*, Paris, Dalloz, 2006.
- SOUTOU, Georges-Henri, *La Guerre de Cinquante ans. Les relations Est-Ouest (1943-1990)*, Paris, Fayard, 2001.
- , « Introduction à la problématique des mondialisations », *Relations internationales*, n° 123, 2005, p. 8-9.
- Relations internationales*, n° 82, « Conjoncture économique et relations internationales », 1995 ; n° 123, « Mondialisations-1 », 2005/3 ; n° 124, « Mondialisations-2 », 2005/4.

## ACTEURS

### Biographies

Valéry Giscard d'Estaing

BERNARD, Mathias, *Valéry Giscard d'Estaing. Les Ambitions déçues*, Paris, Armand Colin, 2014.

BOTHOREL, Jean, *Un si jeune président*, Paris, Grasset, 1995.

CORCELETTE Jean-Pierre & ABADIE, Frédéric, *Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2008.

DUHAMEL, Alain, *La République giscardienne*, Paris, Grasset, 1980.

HARGROVE, Charles, *L'Autre Giscard. Valéry Giscard d'Estaing vu par un Anglais*, Paris, éditions J. A., 1981.

VALANCE, George, *VGE. Une vie*, Paris, Flammarion, 2011.

Jean François-Poncet

DULPHY, Anne & MANIGAND, Christine, « Portrait de Jean François-Poncet », *Histoire@Politique*, n° 1, 2007/1, p. 11-15.

Élisabeth II d'Angleterre

PIMLOTT, Ben, *The Queen. A Biography of Elizabeth II*, London, HarperCollins, 1998.

ROCHE, Marc, *Élisabeth II. Une vie, un règne*, Paris, La Table Ronde, 2012.

James Callaghan

CONROY, Harry, *Callaghan*, London, Haus Publishing, 2006.

MORGAN, O. Kenneth, *Callaghan. A Life*, Oxford, OUP, 1998.

Margaret Thatcher

CAMPBELL, John, *The Iron Lady. Margaret Thatcher from Grocer's Daughter to Prime Minister*, London, Penguin Books, 2011.

SERGEANT, Jean-Claude, *La Grande-Bretagne de Margaret Thatcher (1979-1990)*, Paris, PUF, coll. « Perspectives anglo-saxonnes », 1994.

THIÉRIOT, Jean-Louis, *Margaret Thatcher. De l'épicerie à la Chambre des lords*, Paris, Éditions de Fallois, 2007.

Harold Wilson

PIMLOTT, Ben, *Harold Wilson*, London, HarperCollins, 1993.

ROUTLEDGE, Paul, *Wilson*, London, Haus Publishing, 2007.

ZIEGLER, Philip, *Wilson. The Authorised Life*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1993.

CAMPBELL, John, *Roy Jenkins. A Well-rounded Life*, London, Jonathan Cape, 2014.

LUDLOW, N.Piers, *Roy Jenkins and the European Commission Presidency, 1976-1980, at the heart of Europe*, Palgrave, Macmillan, 2016.

#### Mémoires et témoignages

BARRE, Raymond, *L'Expérience du pouvoir. Entretiens avec Jean Bothorel*, Paris, Fayard, 2007.

CALLAGHAN, James, *Time and Chance*, London, Politico's, 2006.

COLES, John, *Making Foreign Policy. A Certain Idea of Britain*, London, John Murray, 2000.

FRANCOIS-PONCET, Jean, *37, quai d'Orsay*, Paris, Odile Jacob, 2008.

FROMENT-MEURICE, Henri, *Vu du Quai*, Paris, Fayard, 1998.

340 GISCARD D'ESTAING, Valéry, *Démocratie française*, Paris, Fayard, 1976.

–, *Le Pouvoir et la Vie*, Paris, Le Livre de poche, 2007.

–, Entretiens du 20 septembre 2012 et du 22 novembre 2017 avec Laurence Baratier-Negri.

HARGROVE, Charles, *Un gentleman du Times*, Paris, Tallandier, 2001.

HENDERSON, Nicholas, *The Private Office*, London, Littlehampton Book Services Ltd., 1984.

–, *Channels and Tunnels: Reflections on Britain and Abroad*, London, Weidenfeld & Nicholson, 1987.

–, « Valedictory dispatch », 31 mars 1979, dans HENDERSON, Nicholas, *Channels and Tunnels. Reflections on Britain and Abroad*, London, Weidenfeld & Nicholson, 1987, p. 143-158.

–, *Mandarin. The Diaries of an Ambassador*, London, Phoenix Press, 2000.

JENKINS, Roy, *European Diary (1977-1981)*, London, Collins, 1989.

–, *A Life at the Centre. Memoirs of a Radical Reformer*, London, Random House, 1993.

PALLISER, Michael, « L'élargissement de la Communauté vu de Londres », dans BERNARD, Jean-René, CARON, François, VAÏSSE, Maurice & WOIMANT, Michel (dir.), *Georges Pompidou et l'Europe*, Paris, éditions Complexe, 1995.

ROBIN, Gabriel, *Entre empire et nations. Penser la politique étrangère*, Paris, Odile Jacob, 2004.

SCHMIDT, Helmut, *Des Puissances et des hommes*, Paris, Plon, 1989.

–, *L'Europe s'affirme*, Paris, Éditions de Fallois, 2001.

SOUTOU, Jean-Marie, *Un diplomate engagé*, Paris, Éditions de Fallois, 2011.

THATCHER, Margaret, *10 Downing Street*, Paris, Albin Michel, 1993.

WILSON, Harold, *The Governance of Britain*, London, Weidenfeld & Nicholson, 1976.

–, *Final Term: Labour Government (1974-1976)*, London, Weidenfeld & Nicholson, 1979.

#### LES SYSTÈMES DE REPRÉSENTATIONS

BITSCH, Marie-Thérèse, LOTH, Wilfried & BARTHEL, Charles (dir.), *Cultures politiques, opinions publiques et intégration européenne*, Bruxelles, Bruylant, 2007.

COURCEL, Geoffroy de, « France et Grande-Bretagne, une complémentarité difficile », *Politique étrangère*, vol. 46, n° 1, 1981.

CROUZET, François, *De la supériorité de la France sur l'Angleterre. L'économique et l'imaginaire (XVII-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Perrin, 1985.

–, « Images d'outre-Manche : la France vue par les Britanniques, la Grande-Bretagne vue par les Français (1904-2004) », *Histoire, économie & société*, vol. 25, n° 1, 2006, p. 131-141.

DAUDY, Philippe, *Les Anglais*, Paris, Plon, 1989.

DAVID, François, *Autopsie de la Grande-Bretagne*, Paris, Hachette, 1976.

DAVIS, Richard, « Les relations franco-britanniques vues à travers les dessins de presse de la Troisième à la Cinquième République », *Revue LISA E-journal*, vol. 1, n° 1, 2003, p. 55-74.

–, « Français et Anglais, quels Européens ? », dans GAZEAU, Véronique & GENET, Jean-Philippe (dir.), *La France et les îles Britanniques : un couple impossible ?*, actes du colloque du GDR 2136, CNRS-Paris I, Caen, 20 septembre 2007, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

FRANK, Robert, « Qu'est-ce qu'un stéréotype ? », dans JEANNENEY, Jean-Noël (dir.), *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 17-26.

GENET, Jean-Philippe & RUGGIU, François-Joseph (dir.), *Les idées passent-elles la Manche ? Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, PUPS, 2007.

GUIFFAN, Jean, *Histoire de l'anglophobie en France. De Jeanne d'Arc à la vache folle*, Paris, Terre de brume, 2004.

LE BRETON, Jean-Marie (dir.), *La France et la Grande-Bretagne. Mythes et préjugés*, Paris, L'Harmattan, 2007.

SANDERSON, Claire, « British Public Opinion and Europe Since 1973: Ambivalence or Mis-representation? », dans DULPHY Anne & MANIGAND, Christine (dir.), *Public Opinion and Europe: National Identity in a European Perspective*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2004, p. 151-163.

–, « La notion de civilisation dans la politique étrangère britannique de 1945 à nos jours », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 123, n° 2, « La notion de civilisation dans le système international européen (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », dir. SOUTOU, Georges-Henri, 2009, p. 163-175.

SINCLAIR-STEVENSON, Christopher, *That Sweet Enemy: A Personal View of France and the French*, London, Jonathan Cape, 1987.

TACHIN, Agnès, *Amie et rivale. La Grande-Bretagne dans l'imaginaire français à l'époque gaullienne*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2009.

–, « Le voyage officiel du général de Gaulle à Londres en avril 1960, regards croisés franco-britanniques », dans GAZEAU, Véronique & GENET, Jean-Philippe (dir.), *La France et les îles Britanniques : un couple impossible ?*, actes du colloque du GDR 2136, CNRS-Paris I, Caen, 20 septembre 2007, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

TOMBS, Isabelle & TOMBS, Robert, *La France et le Royaume-Uni. Des ennemis intimes*, Paris, Armand Colin, 2012.

342

#### POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET PROCESSUS DE DÉCISIONS

BARTLETT, Christopher J., *British Foreign Policy in the Twentieth Century*, London, Macmillan, 1989.

BERSTEIN, Serge, RÉMOND, René & SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Les Années Giscard. Institutions et pratiques politiques (1974-1978)*, Paris, Fayard, 2003.

– & SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Les Années Giscard. 1978-1981 : les institutions à l'épreuve ?*, Paris, Armand Colin, 2010.

CHARLOT, Monica, *L'Angleterre (1945-1980). Le temps des incertitudes*, Paris, Imprimerie nationale, 1981.

COHEN Samy, « Prospective et politique étrangère. Le CAP du ministère des Relations extérieures », *Revue française de science politique*, vol. 32, n° 6, 1982, p. 1055-1076.

– et SMOUTS, Marie-Claude, *La Politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985.

–, *La Monarchie nucléaire. Les coulisses de la politique étrangère sous la V<sup>e</sup> République*, Paris, Hachette, 1986.

–, « Décision, pouvoir et rationalité dans l'analyse de la politique étrangère », dans SMOUTS, Marie-Claude (dir.), *Les Nouvelles Relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, chap. III, p. 75-91.

DICKIE, John, *Inside the Foreign Office*, London, Chapmans, 1992.

HARRIS, Trevor, *Une certaine idée de l'Angleterre. La Politique étrangère britannique au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2008.



- HENNESSY, Peter, *The Prime Minister: The Office and its Holders Since 1945*, London/New York, St. Martin's Press, 2001.
- KESSLER, Marie-Christine, *La Politique étrangère de la France. Acteurs et processus*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.
- LERUEZ, Jacques, *Le Système politique britannique depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 1994.
- LA GORCE, Paul-Marie de, « Bilan d'un septennat, la politique extérieure française », *Politique étrangère*, vol. 46, n° 1, 1981, p. 89-104.
- LA SERRE, Françoise de, LERUEZ, Jacques & WALLACE, Helen, *Les Politiques étrangères de la France et de la Grande-Bretagne depuis 1945. L'inévitable ajustement*, Paris/New York, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques/Berg, 1990.
- OTTE, Ythomas G., *The Makers of British Foreign Policy: From Pitt to Thatcher*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2002.
- PARR, Helen, « Un Foreign Office miniature dédié à l'Europe ? », dans BADEL, Laurence, JEANNESSON, Stanislas & LUDLOW, Piers (dir.), *Les Administrations nationales et la construction européenne. Une approche historique (1919-1975)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2005, p. 207-237.
- REYNOLDS, David, *Britannia Overruled. British Policy and World Power in the Twentieth Century*, London, Longman, 1993.
- SANDERSON, Claire, « Margaret Thatcher et la politique extérieure du Royaume-Uni : vision, conviction, intransigeance », dans DELAUNAY, Jean-Marc & DENECHÈRE, Yves (dir.), *Femmes et relations internationales au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 27-37.
- SANDERSON, Claire, *Perfide Albion ? L'affaire Soames et les arcanes de la diplomatie britannique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011.
- & TORRENT, Mélanie (dir.), *La Puissance britannique en question. Diplomatie et politique étrangère au XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2012.
- TRISTRAM, Frédéric, « Un instrument politique mal assumé ? L'entourage de Valéry Giscard d'Estaing à l'Élysée de 1974 à 1981 », *Histoire@Politique*, n° 8, mai-août 2009.
- VÀISSE, Maurice, *La Grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle (1958-1969)*, Paris, Fayard, 1998.
- , *La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*, Paris, Fayard, 2009.
- WALLACE, William, *Foreign Policy and the Political Process*, London, Macmillan, 1972.
- , *The Foreign Policy process in Britain*, London, Royal Institute of International Affairs, 1975.

WARLOUZET, Laurent, « Le Quai d'Orsay face au traité de Rome, la direction des affaires économiques et financières de 1957 à 1975 », dans BADEL, Laurence, JEANNESSON, Stanislas & LUDLOW, Piers (dir.), *Les Administrations nationales et la construction européenne. Une approche historique (1919-1975)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2005, p. 139-169.

#### LA FRANCE, LE ROYAUME-UNI ET L'EUROPE

BADEL, Laurence & BUSSIÈRE, Éric, *François-Xavier Ortoli. L'Europe, quel numéro de téléphone ?*, Paris, Descartes & Cie, 2011.

BADEL, Laurence, JEANNESSON, Stanislas & LUDLOW, Piers (dir.), *Les Administrations nationales et la construction européenne. Une approche historique (1919-1975)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2005.

344 BERBÉRI, Claude, *Le Parti travailliste et les syndicats face aux questions monétaires européennes*, Paris, L'Harmattan, 2005.

BERSTEIN, Serge & SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Les Années Giscard. Valéry Giscard d'Estaing et l'Europe (1974-1981)*, Paris, Armand Colin, 2006.

BITSCH, Marie-Thérèse, *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*, Bruxelles, éditions Complexe, 2003.

BOSSUAT, Gérard, *Faire l'Europe sans défaire la France. Soixante ans de politique d'unité européenne des gouvernements et des présidents de la République française (1943-2003)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2005.

BRIVATI, Brian & JONES, Harriet, *From Reconstruction to Integration: Britain and Europe since 1945*, Leicester, Leicester UP, 1993.

BUSSIÈRE, Éric & WILLAERT, Émilie, *Un projet pour l'Europe. Georges Pompidou et la construction européenne*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2010.

–, DUJARDIN, Vincent, DUMOULIN, Michel, LUDLOW, Piers, BOROUWER, Jon Willem & TILLY, Pierre (dir.), *Histoire et mémoires d'une institution. La Commission européenne (1973-1986)*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2014.

DELOGE, Pascal : « La coopération aéronautique européenne : à quel prix ? Le dilemme belge », *Histoire, économie & société*, vol. 29, n° 4, « L'Europe des coopérations aéronautiques », 2010.

– & BURIGANA, David, « Les coopérations aéronautiques en Europe dans les années 1950-1980 : une opportunité pour relire l'histoire de la construction européenne ? », *Histoire, économie & société*, vol. 29, n° 4, « L'Europe des coopérations aéronautiques », 2010, introduction.

DROIT, Yohan, « L'European Fighter Aircraft : le rendez-vous manqué de la coopération aéronautique européenne, 1978-1985 », *Histoire, économie &*

- société*, vol. 29, n° 4, « L'Europe des coopérations aéronautiques », 2010, p. 103-116.
- , *L'Avion de combat Rafale. De la matrice européenne à l'avion mondial ? Histoire d'un programme d'armement majeur des années 1970 à nos jours*, thèse de doctorat sous la dir. d'Éric Bussière, université Paris-Sorbonne, 2014.
- DULPHY, Anne & MANIGAND, Christine, *La France au risque de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2006.
- DU RÉAU, Élisabeth, *L'Europe en construction*, Paris, Hachette, 2001.
- FRANK, Robert et DU RÉAU, Élisabeth (dir.), *Dynamiques européennes. Nouvel espace, nouveaux acteurs (1969-1981)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.
- , *Les Identités européennes au XX<sup>e</sup> siècle. Diversités, convergences et solidarités*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004.
- GĂINAR, Maria, *Aux origines de la diplomatie européenne. Les Neuf et la coopération politique européenne de 1973 à 1980*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2012.
- GEORGE, Stephen, *An Awkward Partner: Britain in the European Community*, Oxford, OUP, 1998.
- GERBET, Pierre, *La Construction de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2007.
- GILMOUR, Ian, « L'Europe politique », *Politique étrangère*, vol. 45, n° 2, 1980, p. 487-498.
- GRYGOWSKI, Dimitri, *Les États-Unis et l'unification monétaire de l'Europe*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2009.
- LA SERRE, Françoise de, « Quelle Europe pour quelle Grande-Bretagne ? », *Politique étrangère*, vol. 45, n° 3, 1980.
- , *La Grande-Bretagne et la Communauté européenne*, Paris, PUF, 1987.
- LUDLOW, Peter, *Making of the European Monetary System*, London, Elsevier Science & Technology Books, 1982.
- MAY, Alex (dir.), *Britain, the Commonwealth and Europe: The Commonwealth and Britain's Applications to Join the European Communities*, London, Palgrave Macmillan, 2001.
- MÖCKLI, Daniel, *European Foreign Policy During the Cold War: Heath, Brandt, Pompidou and the Dream of Political Unity*, London/New York, Tauris, 2008.
- MOURLON-DRUOL, Emmanuel, « Economist or Monetarist? The Difficult Creation of an Internal French Consensus about European Monetary Integration (1974-1976) », dans AFFINITO, Michele, MIGANI, Guia & WENCKEL, Christian (dir.), *Les Deux Europes*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2009, p. 213-225.
- , « Filling the EEC Leadership Vacuum? The Creation of the European Council in 1974 », *Cold War History*, vol. 10, n° 3, 2010, p. 315-339.

- , *A Europe Made of Money. The Emergence of the European Monetary System*, Ithaca, Cornell UP, 2012.
- PARR, Helen, « Anglo-French Nuclear Collaboration and Britain's Policy Towards Europe », dans VAN DER HARST, Jan (dir.), *Beyond the Customs Union: the European Community's Quest for Completion, Deepening and Enlargement (1969-1975)*, Bruxelles, Bruylant, 2007, p. 35-61.
- , « “The Nuclear Myth”: Edward Heath, Europe, and the International Politics of Anglo-French Nuclear Cooperation 1970-3 », *International History Review*, vol. 35, n° 3, 2013, p. 534-555.
- RÜCKER, Katrin, « Le plan Werner, le système monétaire européen et l'europanisation dans les années 1970 », *L'Europe en formation*, n° 353-354, 2009.
- , « Diplomatie européenne et relations internationales : la dimension internationale du premier élargissement de l'Union européenne », *Relations internationales*, n° 146, 2011/2, p. 109-124.
- SAINT PÉRIER, Amaury de, *Valéry Giscard d'Estaing, la France et l'Europe monétaire. La persévérance récompensée*, thèse de doctorat sous la dir. d'Éric Bussière, université Paris-Sorbonne, 2008, 315 p.
- , *La France, l'Allemagne et l'Europe monétaire de 1974 à 1981. La persévérance récompensée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.
- SANDERSON, Claire, *L'Impossible Alliance ? France, Grande-Bretagne et défense de l'Europe (1945-1958)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.
- , « France/Grande-Bretagne, regards croisés sur la défense européenne », *Relations Internationales*, n° 117, printemps 2004, p. 87-100.
- , « Coopération franco-britannique et défense européenne : une perspective historique », *Les Champs de Mars*, n° 15, « Cent ans d'Entente cordiale : la défense au Royaume-Uni », dir. CHARILLON, Frédéric, 2004, p. 15-36.
- , « La Grande-Bretagne et l'Europe de l'après-guerre à Maastricht : le règne de l'ambivalence », dans BEAUPRÉ, Nicolas & MOINE, Caroline (dir.), *L'Europe de Versailles à Maastricht. Visions, moments et acteurs des projets européens*, Paris, Seli Arslan, 2007, p. 217-224.
- SCHNAPPER, Pauline, *La Grande-Bretagne et l'Europe. Le grand malentendu*, Paris, Presses de Science Po, 2000.
- TREVOR, Harris, *La Grande-Bretagne et l'Europe depuis 1945*, Paris, Ellipses, 1999.
- VÀISSE, Maurice, « Valéry Giscard d'Estaing et la défense européenne », dans BERSTEIN, Serge, RÉMOND, René & SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Les Années Giscard. Valéry Giscard d'Estaing et l'Europe (1974-1981)*, Paris, Armand Colin, 2006.

VARSORI, Antonio & MIGANI, Guia (dir.), *L'Europe sur la scène internationale dans les années 1970. À la découverte d'un nouveau monde*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2011.

WALLACE, William, *Britain in Europe*, London, Heinemann, 1980.

#### LA FRANCE ET LE ROYAUME-UNI FACE À LA CRISE DES ANNÉES 1970, ENTRE SOLUTIONS NATIONALES ET TRANSNATIONALES

BADEL, Laurence, JEANNESSON, Stanislas & LUDLOW, Piers (dir.), *Les Administrations nationales face aux défis européens du XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2005.

BERSTEIN, Serge, RÉMOND, René, & SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Les Années Giscard. Les réformes de société (1974-1981)*, Paris, Armand Colin, 2007.

–, CASANOVA, Jean-Claude & SIRINELLI, Jean-François, *Les Années Giscard. La politique économique (1974-1981)*, Paris, Armand Colin, 2009.

BLOCH-LAINÉ, François (dir.), *La France en mai 1981. Forces et faiblesses*, Paris, La Documentation française, 1982.

BONHOMME, Noël, « Les Européens au G7 : entre intérêts communautaires et gouvernance mondiale, 1975-1985 », *Les Cahiers Irice*, n° 9, « Régionalisme européen et gouvernance mondiale au XX<sup>e</sup> siècle », 2012/1, p. 73-89.

–, « Sommets du G7 et régulation économique internationale dans les années 1970 », *Relations internationales*, Paris, n° 157, 2014/1, p. 111-130.

BUSSIÈRE, Éric, DUMOULIN, Michel & SCHIRMANN, Sylvain (dir.), *Milieux économiques et intégration européenne au XX<sup>e</sup> siècle. La crise des années 1970. De la conférence de La Haye à la veille de la relance des années 1980*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2006.

–, DUMOULIN, Michel & SCHIRMANN, Sylvain (dir.), *Milieux économiques et intégration européenne au XX<sup>e</sup> siècle. La relance des années quatre-vingt (1979-1992)*, Paris, CHEFF, 2007.

ELLI, Mauro, « The UK Role in the European Community. EEC Energy Policy at the Eve of the Oil Crisis », dans AFFINITO, Michele, MIGANI, Guia & WENCKEL, Christian (dir.), *Les Deux Europes*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2009, p. 295-311.

GARAVINI, Giuliano & PETRINI, Francesco, « Continuity or Change? The 1973 Oil Crisis Reconsidered », dans VARSORI, Antonio & MIGANI, Guia (dir.), *L'Europe sur la scène internationale dans les années 1970. À la découverte d'un nouveau monde*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2011, p. 211-231.

LAVERDINES, Georges, « Le libéralisme organisé ou le combat de Jacob », *Pouvoirs*, n° 9, « Le giscardisme », 1979, p. 17-26.

- Les Cahiers Irice*, n° 9, « Régionalisme européen et gouvernance mondiale au XX<sup>e</sup> siècle [actes de la table ronde des 15 et 16 décembre 2011] », 2012/1.
- LE BRETON, Jean-Marie (dir.), *La France et le Royaume-Uni dans un monde en mutation*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- , *France-Grande-Bretagne. Réussites et défis*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- MÉNIL, Georges de, « De Rambouillet à Versailles : un bilan des sommets économiques », *Politique étrangère*, vol. 47, n° 2, 1982, p. 403-417.
- MOURLON-DRUOL, Emmanuel, « Integrating an International Political Economy Dimension into European Integration History: The Challenges of the 1970s », *Journal of European Integration History*, vol. 17, n° 2, 2011, p. 335-341.
- , « Regional Integration and Global Governance: The Example of the European Council (1974-1986) », *Les Cahiers Irice*, n° 9, « Régionalisme européen et gouvernance mondiale au XX<sup>e</sup> siècle », 2012/1, p. 91-104.
- , « Managing from the Top: Globalisation and the Rise Of Regular Summitry, mid 1970's-early 1980's », *Diplomcy and Statecraft*, vol. 23, n° 4, 2012, p. 679-703.
- & ROMERO, Federico (dir.), *International Summitry and Global Governance: The Rise of the G7 and the European Council (1974-1991)*, London/New York, Routledge, 2014.
- POPE, Rex, *The British Economy since 1945: A Study in Decline?*, London, Routledge, 2013.
- POTTIER, Frédéric, « La rencontre de Rambouillet », *Politique étrangère*, vol. 41, n° 1, 1976, p. 13-25.
- VAN LAER, Arthe, « Quelle politique industrielle pour l'Europe ? Les projets des Commissions Jenkins et Thorn (1977-1984) », dans BUSSIÈRE, Éric, DUMOULIN, Michel & SCHIRMANN, Sylvain (dir.), *Milieux économiques et intégration européenne au XX<sup>e</sup> siècle. La relance des années quatre-vingt (1979-1992)*, CHEFF, Paris, 2007, p. 7-53.

#### FRANCE ET ROYAUME-UNI : DÉTENTE ET DÉFENSE NATIONALE

- BAULON, Jean-Philippe, « Au risque de l'isolement ou de l'alignement : la politique de la France dans la crise des euromissiles (1977-1987) », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 124, n° 2, 2010, p. 163-187.
- , « Un tournant dans la politique française de non-prolifération : la présidence Giscard », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 126, n° 2, 2012.
- BILANDŽIC, Vladimir, DAHLMANN, Dittmar & KOSANOVIĆ, Milan (dir.), *From Helsinki to Belgrade: The First CSCE Follow-up Meeting and the Crisis*, Bonn, Bonn UP, 2012.

- BOZO, Frédéric, *La France et l'OTAN. De la guerre froide au nouvel ordre européen*, Paris, Masson, 1991.
- BROWN, Martin D., « A Very British Vision of Détente, The United Kingdom's Foreign Policy During the Helsinki Process (1969-1975) », dans BOZO, Frédéric, REY, Marie-Pierre, LUDLOW, Piers & ROTHER, Bernd, *Visions of the End of the Cold War in Europe (1945-1990)*, New York, Berghahn Books, 2012, p. 121-134.
- DUMOULIN, André, *Histoire de la dissuasion nucléaire*, Paris, Argos, 2012.
- DUVAL, Marcel et LE BAUT, Yves, *L'Arme nucléaire française. Pourquoi et comment ?*, Paris, SPM, 1992.
- KLEIN, Jean, « La France, l'arme nucléaire et la défense de l'Europe », *Politique étrangère*, vol. 44, n° 3, 1979, p. 461-479.
- LOTH, Wilfried & SOUTOU, Georges-Henri (dir.), *The Making of Détente: Eastern and Western Europe in the Cold War (1965-1975)*, London, Routledge, 2008.
- MARESCA, John, *To Helsinki: The Conference on Security and Cooperation in Europe, 1973-1975*, London, Duke UP, 1985.
- PISAR, Samuel, *Transactions entre l'Est et l'Ouest*, préface de Valéry Giscard d'Estaing, Paris, Dunod, 1972.
- PONS, Silvio & ROMERO, Federico, « Europe Between the Superpowers, 1968-1981 », dans VARSORI, Antonio & MIGANI, Guia (dir.), *L'Europe sur la scène internationale dans les années 1970. À la découverte d'un nouveau monde*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2011, p. 85-99.
- SCHÜTZE, Walter, « Les options », *Politique étrangère*, vol. 43, n° 6, 1978, p. 693-732.
- SOUTOU, Georges-Henri, *La Guerre de Cinquante ans. Les relations Est-Ouest (1943-1990)*, Paris, Fayard, 2001.
- , « Valéry Giscard d'Estaing and his Vision of the End of the Cold War », dans BOZO, Frédéric, REY, Marie-Pierre, LUDLOW, Piers & ROTHER, Bernd (dir.), *Visions of the End of the Cold War in Europe (1945-1990)*, New York, Berghahn Books, 2012, p. 208-225.
- TATU, Michel, « Valéry Giscard d'Estaing et la détente », dans COHEN, Samy & SMOUTS, Marie-Claude, *La Politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985.
- VÄISSE, Maurice, « Le chemin de Varsovie. La France face à l'intervention soviétique en Afghanistan (décembre 1979-juin 1980) », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 120, n° 2, 2006.
- , « L'historiographie française relative au nucléaire », *Revue historique des armées*, n° 262, 2011, p. 3-8.

WALLACE, William, « What Price Independence? Sovereignty and Interdependence in British Politics », *International Affairs*, vol. 62, n° 3, 1986, p. 367-389.

#### LES RELATIONS FRANCO-BRITANNIQUES AU FIL DU TEMPS

BELL, Philip M. H., *France and Britain (1900-1940). Entente and Estrangement*, London, Longman, 1996.

—, *France and Britain (1940-1994). The Long Separation*, London, Longman, 1997.

BONNAUD, Laurent, *France-Angleterre. Un siècle d'entente cordiale (1904-2004)*, Paris, L'Harmattan, 2004.

CHASSAIGNE, Philippe & DOCKRILL, Michael (dir.), *Anglo-French Relations, 1898-1990: From Fashoda to Jospin*, London, Palgrave Macmillan, 2002.

350 —, « L'Angleterre, ennemie héréditaire ? », *Revue historique des armées*, n° 264, 2011, p. 3-10.

COOPER-RICHET, Diana & RAPOPORT, Michel (dir.), *L'Entente cordiale. Cent ans de relations culturelles franco-britanniques (1904-2004)*, Grâne, Créaphis, 2006.

CROUZET, François, BÉDARIDA, François & JOHNSON, Douglas, *De Guillaume le Conquérant au Marché commun. Dix siècles d'histoire franco-britannique*, Paris, Albin Michel, 1979.

GAZEAU, Véronique & GENET, Jean-Philippe (dir.), *La France et les îles Britanniques : un couple impossible ?*, actes du colloque du GDR 2136, CNRS-Paris I, Caen, 20 septembre 2007, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

GIBSON, Robert, *Best of Enemies. Anglo-French Relations since the Norman Conquest*, London, Sinclair-Stevenson, 1995.

LUDLOW, Piers, « Problematic partners: de Gaulle, Thatcher, and their Impact », dans JONES, Erik, MENON, Anand & WEATHERILL, Stephen (dir.), *The Oxford Handbook of the European Union*, Oxford, OUP, 2012, p. 206-218.

MAYNE, Richard, JOHNSON, Douglas & TOMBS, Robert (dir.), *Cross Channel Currents: 100 Years of the Entente Cordiale*, London, Routledge, 2004.

PASTOR-CASTRO, Rogelina & YOUNG, J. W. (dir.), *The Paris Embassy: British Ambassadors and Anglo-French Relations (1944-1979)*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013.

VIOT, Jacques & RADICE, Giles (dir.), *L'Entente cordiale dans le siècle*, Paris, Odile Jacob, 2004.



- BUFFET, Cyril, « Une étrange histoire d'amour. Le facteur britannique dans les relations franco-allemandes, 1945-1963 », dans BAECHLER, Christian & MÜLLER, Klaus-Jurgen (dir.), *Les Tiers dans les relations franco-allemandes*, München, Oldenburg Verlag, 1996.
- CHASSAIGNE, Philippe, *Royaume-Uni/États-Unis (1945-1990). La « relation spéciale »*, Paris, Atlande, 2003.
- COGAN, Charles, *Alliés éternels, amis ombrageux. La France et les États-Unis depuis 1940*, Bruxelles, Bruylant, 1999.
- DOBSON, Alan, *Anglo-American Relations in the Twentieth Century. Of Friendship, Conflict, and the Rise and Decline of Superpowers*, London, Routledge, 1995.
- DURAND, Pierre-Michel, « Les relations Paris-Moscou et la guerre froide africaine des années 1970 », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 120, n° 2, 2006.
- HEUSER, Béatrice, *NATO, Britain, France, and the FRG: Nuclear Strategies and Forces for Europe (1949-2000)*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2007.
- FRANK, Robert, « Images et imaginaire dans les relations internationales depuis 1938 : problématiques et méthodes », *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 28, « Images et imaginaire dans les relations internationales depuis 1938 », dir. FRANK, Robert & LE PULCH, Maryvonne, 1994.
- , « Français et Allemands face aux enjeux institutionnels de l'union monétaire : du plan Werner à l'euro (1970-2000) », dans BITSCH, Marie-Thérèse, *Le Couple France-Allemagne et les institutions européennes. Une postérité pour le plan Schuman*, Bruxelles, Bruylant, 2001, p. 537-558.
- , « Hans Tietmeyer et le plan Werner : le débat politique franco-allemand », dans *Le Rôle des ministères des Finances et de l'Économie dans la construction européenne (1957-1978). Actes du colloque tenu à Bercy les 26, 27 et 28 mai 1999*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2002, t. I, p. 308-314
- LARRES, Klaus & MEEHAN, Elizabeth (dir.), *Uneasy Allies: British-German Relations and European Integration since 1945*, Oxford, OUP, 2000.
- Les Cahiers Charles V*, n° 35, « Le Royaume-Uni et les États-Unis depuis 1945. Une "relation spéciale" », dir. SANDERSON, Claire, 2003.
- LUDLOW, Piers, « The End of Symbiosis: the Nixon Era and the End of Comfortable Coexistence Between European and Atlantic Integration », dans SCOTT-SMITH, Gils, AUBOURG, Valerie & BOSSUAT, Gérard (dir.), *Atlantic, Euratlantic, or Europe-America? The Atlantic Community and the European Idea From Kennedy to Nixon*, Paris, Soleb, 2011, p. 38-60.
- , « The Real Years of Europe? U.S.-West European Relations During the Ford Administration », *Journal of Cold War Studies*, vol. 15, n° 3, 2013, p. 136-161.

- Les Cahiers Charles V*, n° 35, « Le Royaume-Uni et les États-Unis depuis 1945. Une “relation spéciale” », dir. SANDERSON, Claire, 2003.
- MÉLANDRI, Pierre, *Une incertaine alliance. Les États-Unis et l'Europe (1973-1983)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.
- , « Une relation très spéciale : la France, les États-Unis et l'année de l'Europe, 1973-1974 », dans BERNARD, Jean-René, CARON, François, VAÏSSE, Maurice & WOIMANT, Michel (dir.), *Georges Pompidou et l'Europe*, Paris, éditions Complexe, 1995.
- et RICARD, Serge (dir.), *Les Relations franco-américaines au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- MIARD-DELACROIX, Hélène, *Partenaires de choix ? Le chancelier Helmut Schmidt et la France (1974-1982)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 1993.
- MORGAN, Roger & BRAY, Caroline, *Partners and Rivals in Western Europe: Britain, France and Germany*, Aldershot, Gower Publishing Company, 1986.
- NARINSKII, Mikhaïl & VAÏSSE, Maurice, *Les Crises dans les relations franco-soviétiques (1954-1991)*, Paris, Pedone, 2009.
- NOAKES, Jeremy, WENDE, Peter & WRIGHT, Jonathan (dir.), *Britain and Germany in Europe (1949-1990)*, London, German Historical Institute London/OUP, 2002.
- PÉAN, Pierre, *Affaires africaines*, Paris, Fayard, 1983.
- REY, Marie-Pierre, *La Tentation du rapprochement. France et URSS à l'heure de la détente (1964-1974)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991.
- ROBB, Thomas, « The “Limit of What is Tolerable”: British Defence Cuts and the “Special Relationship” (1974-1976) », *Diplomacy and Statecraft*, vol. 22, n° 2, 2011, p. 321-337.
- ROMANO, Angela, *From Détente in Europe to European Détente: How the West Shaped the Helsinki CSCE*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2009.
- RÜCKER-GUITELMACHER, Katrin, *Le Triangle Paris-Bonn-Londres et le processus d'adhésion britannique au Marché commun (1969-1973). Quel rôle pour le trilatéral au sein du multilatéral ?*, thèse sous la dir. de Maurice Vaïsse et Wolfgang Krieger, IEP de Paris/ université de Marbourg, 2009.
- SCHNAPPER, Pauline, « Mythes et réalité de la relation spéciale », dans ALEXANDRE-COLLIER, Agnès (dir.), *La « Relation spéciale » Royaume-Uni/ États-Unis (1945-1990)*, Paris, Éditions du Temps, 2002, p. 37-46.
- SOKOLOFF, Georges et WILD, Gérard, « Les relations économiques de la France avec l'Est », dans COHEN, Samy & SMOUTS, Marie-Claude (dir.), *La Politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Presses de Sciences politiques, 1985.
- SOUTOU, Georges-Henri, *L'Alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands*, Paris, Fayard, 1996.

- , SZABO, Stephen & WELLS, Samuel (dir.), *The Strategic Triangle*, Baltimore, Johns Hopkins UP, 2007.
- TOINET, Marie-France, « Valéry Giscard d'Estaing et les États-Unis », dans COHEN, Samy & SMOUTS, Marie-Claude (dir.), *La Politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, 1985.
- VÄISSE, Maurice, « Le chemin de Varsovie. La France face à l'intervention soviétique en Afghanistan (décembre 1979-juin 1980) », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 120, n° 2, 2006.
- WAUTHIER, Claude, *Quatre présidents et l'Afrique. De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand. Quarante ans de politique africaine*, Paris, Les éditions du Seuil, 1998.
- WEINACHTER, Michèle, *Valéry Giscard d'Estaing et l'Allemagne. Le double rêve inachevé*, Paris, L'Harmattan, 2004.



## SOURCES

### ARCHIVES FRANÇAISES

#### QUAI D'ORSAY

Série Europe, sous-série Grande-Bretagne (1971-juin 1981)

**Carton 321** : défense nationale, contacts militaires de la France avec la Grande-Bretagne.

**Carton 333** : relations économiques franco-britanniques.

**Carton 362** : Europe-Grande-Bretagne : Bertrand Lacampagne, *Le Parti travailliste et le référendum sur l'Europe*, mémoire de DESS en sciences politiques, université de Paris I par, décembre 1975.

**Carton 383** : rencontre entre Valéry Giscard d'Estaing et Harold Wilson, 18-19 juillet 1974.

**Carton 384** : relations politiques France-Grande-Bretagne.

**Carton 3889** : désarmement ; nouvelle approche française du désarmement ; organisations et questions internationales.

**Carton 4084** : communautés européennes ; affaire Tindemans.

**Cartons 4117, 4118** : presse et information en Grande-Bretagne.

**Carton 4147** : organisation de la coopération politique européenne : enquête sur l'avenir de la construction européenne.

**Carton 4157** : politique extérieure des Communautés européennes : organisation de la coopération politique européenne.

**Cartons 4159, 4160** : présidence française des Communautés européennes (premier semestre 1979).

**Carton 4210** : CSCE (1977-1979).

**Carton 4417** : Grande-Bretagne : État et politique intérieure.

**Carton 4419** : Grande-Bretagne : affaires militaires, relations avec la France.

**Carton 4420** : Grande-Bretagne : affaires militaires, relations extérieures, OTAN, services de renseignements français et étrangers.

**Cartons 4431, 4432** : Grande-Bretagne, affaires économiques, situation économique.

**Carton 4433** : affaires économiques, coopération industrielle et énergétique.

**Cartons 4435, 4436** : affaires économiques, relations avec la CEE.

**Carton 4439** : politique étrangère.

**Cartons 4447-4449** : relations politiques France-Grande-Bretagne.

**Carton 4450** : relations politiques France-Grande-Bretagne, colloque de Bordeaux.

Série Europe, sous-série RFA

Carton 2988 : relations RFA – Grande-Bretagne (1976-1980).

#### PRÉSIDENTENCE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les fonds d'archives de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing sont conservés au CARAN sous la cote 5 AG 3.

#### Dossiers des conseillers diplomatiques

Carton 923 : Union européenne (1974-1979).

Carton 995 : Grande-Bretagne (1974-1976).

Carton 996 : entretiens franco-britanniques (1977-1980).

Carton 997 : relations franco-britanniques (1974-1981).

356

Carton 1894 : François Polge de Combret : matières premières et relations internationales (1973-1976).

Cartons 1941-1946 : François Polge de Combret : énergie et relations internationales.

Carton 2565 : Emmanuel Rodocanachi : CEE (1978-1981).

Carton 2566 : élargissement de la CEE.

Cartons 2567-2569 : Emmanuel Rodocanachi : politique agricole commune (1978-1981).

Carton 2570 : CEE, montants compensatoires monétaires (1978-1981).

#### Dossiers de Jacques Wahl

Carton 815 : correspondance de l'ambassadeur Geoffroy de Courcel (1979).

#### Dossiers des conseillers presse et communication

Carton 3127

#### ARCHIVES BRITANNIQUES

##### THE NATIONAL ARCHIVES, KEW, LONDRES

FCO : Foreign and Commonwealth Office.

CAB : Cabinet.

PREM : *Prime Minister's Papers*.

FCO, Western European Department (WED)

FCO 05

Carton 201 : conversations franco-britanniques sur l'Afrique du Sud (1979).

FCO 28

**Carton 4018** : conversations franco-britanniques sur l'URSS et l'Europe de l'Est (1980).

**Carton 4058** : visite de Valéry Giscard d'Estaing à Varsovie (mai 1980).

FCO 30

**Carton 2087** : relations franco-britanniques (1974).

**Cartons 3482, 3841, 3842** : relations franco-britanniques, aspects communautaires (1976-1977-1978).

**Cartons 4117, 4118, 4320** : relations franco-britanniques, aspects communautaires (1978-1979-1981).

**Carton 4151** : visite de Valéry Giscard d'Estaing en Grande-Bretagne (19-20 novembre 1979).

**Carton 3510** : visites ministérielles françaises en Grande-Bretagne (1977).

FCO 33

**Cartons 2410, 2411** : relations politiques franco-britanniques (1974).

**Cartons 2662-2666** : relations politiques franco-britanniques (1975).

**Cartons 2872-2877** : relations politiques franco-britanniques (1976).

**Cartons 2879-2887** : visite d'État de Valéry Giscard d'Estaing à Londres (1976).

**Cartons 2893-2896** : visite du Premier ministre britannique en France (11-12 novembre 1976).

**Cartons 3141, 3142** : Relations politiques franco-britanniques (1977).

**Carton 3159** : France-Grande-Bretagne, coopération défense (1977).

**Carton 3162** : collaboration nucléaire (1977).

**Cartons 3453-3455** : relations politiques franco-britanniques (1978).

**Carton 3465** : conversations ministérielles et sommets (1978).

**Carton 3468** : coopération industrielle (1978).

**Carton 3940** : visite du Premier ministre Harold Wilson en France, aspects financiers (1974).

**Cartons 3938, 3939, 3957, 3958** : relations politiques franco-britanniques (1979).

**Carton 3957** : visite du Premier ministre Margaret Thatcher à Paris, 5 juin 1979.

**Carton 3959** : visite du ministre français des Affaires étrangères (1979).

**Cartons 3963, 3964** : conversations bilatérales sur le nucléaire (1979).

**Carton 5229** : réunions tripartites France – RFA – Grande-Bretagne (1981).

FCO 41

**Carton 1406** : conversations politico-militaires (1974).

FCO 46

**Carton 2118** : coopération sur le nucléaire (1979).

**Cartons 2187, 2608** : OTAN – France – Grande-Bretagne : coopération politico-militaire (1980-1981).

**Carton 2397** : réunions quadripartites (1980).

FCO 49

**Cartons 627, 833, 875** : Conversations entre les Planning Staff (1976-1979).

FCO 59

**Carton 1183** : visite du Premier ministre Harold Wilson en France (1974).

FCO 96

**Carton 964** : Coopération nucléaire franco-britannique (1979).

358

FCO 98

**Cartons 620-622** : attitude de la France envers la coopération politique et conversations avec les directeurs politiques français (1978-1979).

**Cartons 337, 338** : France – Grande-Bretagne – CEE (1978).

FCO 105

**Carton 463** : Afrique du Sud (1980).

**Carton 507** : conversations tripartites France – Grande-Bretagne – RFA sur l'Afrique du Sud (1980).

CAB

**CAB 164 / 1599** : tunnel sous la Manche.

**DEFE 72 / 152** : coopération militaire : avion tactique de combat.

PREM 16

**Carton 883** : préparation de la Visite d'État (janvier 1975-juin 1976).

**Carton 1271** : visite d'État de Valéry Giscard d'Estaing à Londres (juin 1976).

**Carton 1272** : commerce mondial (1977).

**Carton 1274** : relations avec le Parti socialiste français ; entretien Callaghan-Mitterrand (1977).

**Carton 1275** : visite de Raymond Barre (1977).

**Carton 1650** : sommet franco-britannique de Chequers (12-13 décembre 1977).



## INDEX DES NOMS

### A

ATTALI, Jacques 154, 155.

### B

BARRE, Raymond 23, 160.

BEAUMARCHAIS, Jacques de *voir* DELARÛE-CARON DE BEAUMARCHAIS, Jacques.

BENN, Anthony Neil Wedgwood, *dit* Tony 86, 87, 99, 214.

BILLECOCQ, Pierre 119.

BOURGES, Yvon 229.

BRAITHWAITE, Rodric Quentin 36, 73.

BRANDT, Karl Herbert Frahm, *dit* Willy 161, 228.

BRJNEV, Leonid Ilitch 279, 280, 282, 291.

BRZEZINSKI, Zbigniew Kazimierz, *dit* Zbig 35, 131.

### C

CALLAGHAN, Leonard James 56, 83, 123, 228, 237, 293 ;

– secrétaire d'État 40, 56, 84, 86, 104, 122, 238, 239, 242, 280, 281, 294 ;

– Premier ministre 32, 37, 41, 42, 47, 56, 58, 61, 64, 65, 87-91, 103, 107, 110-112, 114, 116, 121, 126, 132, 133, 136, 140-143, 145, 147, 154, 155, 157-160, 162, 163, 171, 173, 174, 184, 185, 201, 209, 238, 241, 244, 258, 259, 297, 300, 309.

CARRINGTON, Peter Alexander Rupert, baron 110, 127, 128, 215, 250, 271, 282, 301.

CARTER, James Earl, *dit* Jimmy 35, 133, 135, 141, 143, 145, 147, 171, 174, 185, 222, 223, 227, 229, 230, 268, 276, 284, 285, 289, 290.

CHEYSSON, Claude 295, 296.

CHIRAC, Jacques 22, 92, 95-98, 107, 116, 146, 224.

CHURCHILL, Winston Leonard Spencer 12, 38, 108, 313.

CLAPPIER, Bernard 160.

COLES, John 27.

COT, Jean-Pierre 154.

COURCEL, Geoffrey Chodron, de 114, 115, 120.

COUVE DE MURVILLE, Maurice 25, 52.

COUZENS, Kenneth, *dit* Ken 160.

CROSLAND, Anthony 41, 51, 79, 88, 89, 94, 95, 106, 110, 112, 113, 120, 163, 193, 257.

### D

DAVIGNON, Étienne 205, 207.

DEBRE, Michel 52, 95-97.

DELARÛE-CARON DE BEAUMARCHAIS, Jacques 37, 45, 46, 88, 115, 238, 273.

DELL, Edmund Emanuel 89, 206.

DENIAU, Jean-François 229.

### E

EDELMAN, Maurice 118, 119.

ELISABETH II, reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne, d'Irlande, cheffe du Commonwealth 65-68, 108, 109, 118, 119, 124, 192, 310, 311.

### F

FONTAINE, André 53, 56, 64.

FORD, Leslie Lynch King Jr, *dit* Gerald Rudolph 132, 169, 170, 176, 178, 222.

FRANÇOIS-PONCET, Jean 20, 21, 25, 34, 41, 42, 44, 79, 94, 97, 98, 110, 143, 257, 311.

FROMENT-MEURICE, Henri 25, 33, 160, 168, 177, 254, 278, 290, 292, 299, 300.

---

**G**

GAULLE, Charles de 51, 52, 65, 74, 77, 97, 98, 105, 108, 115, 142, 149, 153, 167, 178, 180, 192, 228, 278, 279.

GENSCHER, Hans Dietrich 152, 154.

GERGORIN, Jean-Louis 34-36.

GIRAUD, André 206, 208, 217, 218, 224, 227.

GROMYKO, Andreï Andreïevitch 279, 281, 282, 292.

GUIRINGAUD, Louis de 25, 110, 136, 288, 294, 297, 312.

---

**H**

HABERER, Jean-Yves 160.

HARGROVE, Charles 20, 22, 37, 39, 50, 61, 154.

HEATH, Edward 26, 37, 50, 81, 116, 157, 176, 224, 232, 299.

HENDERSON, Nicholas 26, 29, 37, 39, 40-45, 47, 51, 56, 58, 64-67, 73, 77-79, 88, 94, 99, 112, 113, 115, 150, 152-154, 158, 161, 164, 166, 169, 172, 177, 180, 181, 184, 193, 194, 206, 208, 209, 238, 239, 249, 254, 255, 297, 305, 311, 335.

HIBBERT, Reginald 37, 39, 45, 47, 48.

HOWELL, David Arthur Russell, baron Howell of Guildford, *dit* 215, 217, 218, 219, 221, 227.

---

**J**

JAY, Peter 172, 184.

JENKINS, Roy Harris, baron Jenkins of Hillhead, *dit* 46, 50, 64, 68, 86, 88, 89, 139-141, 147, 156, 157, 203, 205, 239, 241-245, 252, 257, 304, 305, 310, 312, 335.

JOBERT, Michel 25, 34, 170, 175, 176.

JOSEPH, Sinjohn Keith, baron 208.

---

**K**

KENNEDY, John Fitzgerald 168, 169, 177.

KISSINGER, Henry Alfred 35, 167, 170, 176, 178, 300.

KOSSYGUINE, Alekseï Nikolaïevitch 280, 282.

---

**L**

LABOULAYE, Lefebvre de Laboulaye, François, *dit* 112, 172.

LEUSSE, Bruno, baron Bruno de Leusse de Syon, *dit* de 25, 47, 286.

LEVITTE, Jean-David 23.

LIKI, Takeo 132.

---

**M**

MACMILLAN, Harold, comte de Stockton 30, 177, 192.

MCNALLY, Tom, baron 32.

MAUROY, Pierre 152-154.

MÉRY, Guy (général) 233.

PALLISER, Arthur Michael 33, 45, 107, 113, 115, 126, 163, 165, 249, 259, 273.

MITTERRAND, François 99, 153-155, 196.

MONNET, Jean 97, 236, 242.

MONORY, René 202.

MONTBRIAL, Thierry de 34, 35, 232, 233.

MORO, Aldo 132, 133.

MULLEY, Frederik William, baron, *dit* Fred 229.

---

**N**

NAZELLE, Xavier de 229.

NIXON, Richard Milhous 169, 178.

---

**O**

ORTOLI, François-Xavier 92, 139, 140, 204, 205, 253.

OWEN, David Anthony Llewellyn, baron 47, 58, 76, 77, 90, 110, 136, 154, 164, 171, 206, 229, 230, 259, 281, 297.

---

**P**

PIERRE-BROSSOLETTE, Claude 20, 21, 42, 44, 45, 52, 67, 111, 113-115, 151, 313.

POMPIDOU, Georges 22, 52, 92, 98, 118,  
161, 167, 170, 178, 180, 228, 236, 253,  
278, 280, 310, 311.

PONTILLON, Robert 154.

PRENTICE, Reginald Ernest Prentice,  
baron, *dit* Reg 87.

PYM, Francis Leslie, Baron 250.

## R

---

REAGAN, Ronald 185.

ROBIN, Gabriel 42, 85, 97, 98, 124, 151,  
184, 268, 283, 290, 313.

ROCARD, Michel 154.

## S

---

SAUVAGNARGUES, Jean 34, 35, 37, 46, 47,  
76, 79, 90, 98, 104, 114, 120, 166, 170,  
176, 177, 184, 185.

SCHMIDT, Helmut (Chancelier) 13, 50,  
60-65, 68, 104, 109, 123, 128, 131,  
132, 134, 135, 138, 139, 141, 143, 145,  
147, 152, 153, 156, 157, 160-165, 170,  
174, 239, 246, 258, 271, 294, 311, 332.

SERISE, Jean 21, 93.

SHORE, Peter David, baron Shore of  
Stepney, *dit* 89.

SOAMES, Arthur Christopher John, baron  
28, 38, 39, 51, 174, 229, 249.

SOUTOU, Jean-Marie 24, 25, 30, 48, 150,  
165, 172, 235, 267, 332.

## T

---

THATCHER, Margaret 31-33, 39, 50,  
58-61, 65, 91, 103, 110, 135, 137, 165,  
166, 182, 184, 185, 191, 196, 203, 214,  
216, 219, 221, 227, 231, 247, 248,  
250-252, 260, 282, 291-293, 301, 309,  
310, 323, 326.

TINDEMANS, Leonard Clemence, *dit* Leo  
94, 158, 246, 266.

TOMKINS, Edward Emile 37-40, 45, 53,  
69, 105, 111, 161.

## V

---

VANCE, Cyrus Roberts 172.

VARLEY, Eric Graham, baron 87, 152,  
202, 206, 208.

VEDRINE, Hubert 25.

VEIL, Simone 97, 256.

## W

---

WAHL, Jacques 47.

WALLACE, Helen Sarah, Lady Wallace of  
Saltaire, *dit* 37.

WILLIAMS, Shirley Vivian Teresa Brittain,  
baroness Williams of Crosby, *dit* 86.

WILSON, Harold 28, 40, 52, 53, 55, 56,  
65, 84-87, 104, 111, 114, 118, 122,  
132, 138, 141, 151, 162, 176, 181, 237,  
239, 242, 254, 280, 294, 309.

WRIGHT, Patrick Richard Henry, baron  
Wright of Richmond, *dit* 41, 164.

## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Image en introduction (p. 10). © Jacob Sutton/Gamma- Rapho/Getty Images

Fig. 1. © PA Archive/PA Images

Fig. 2. © Keystone/Getty Images

Fig. 3. © Rolls Press/Popperfoto / Getty Images

Fig. 4. © Gary Weaser/Getty Images

Fig. 5. © Heinrich Sanden/AFP Sources Extra

Fig. 6. © The Asahi Shimbun/Getty Images

Fig. 7. © Bettmann/Getty Images

Fig. 8. © Rolls Press/Popperfoto/Getty Images

Image de couverture (haut). © Central Press/Hulton Archive/Getty Images

Image de couverture (bas). © Jacob Sutton/Gamma- Rapho/Getty Images

Clarification des droits avec la collaboration de l'agence La Collection.

## TABLE DES MATIÈRES

Abréviations et sigles.....	8
Introduction.....	11

### PREMIÈRE PARTIE

#### LES ACTEURS

#### DE LA RELATION FRANCO-BRITANNIQUE

CHAPITRE I	
Centralisations et hiérarchies.....	19
CHAPITRE II	
L'Europe au cœur de la relation franco-britannique : « l'équation personnelle » .....	49
CHAPITRE III	
Acteurs, mentalités & opinions publiques .....	69
CHAPITRE IV	
Acteurs & partis politiques.....	83

### DEUXIÈME PARTIE

#### LA RELATION FRANCO-BRITANNIQUE : FONCTIONNEMENT & MÉTHODES

CHAPITRE V	
Les structures de concertation .....	103
CHAPITRE VI	
Le triangle Paris-Londres-Bonn.....	149
CHAPITRE VII	
Les États-Unis dans la relation franco-britannique.....	167

### TROISIÈME PARTIE

#### LES ENJEUX DE LA RELATION FRANCO-BRITANNIQUE

CHAPITRE VIII	
Des défis de même nature .....	189
CHAPITRE IX	
Quelle Europe pour la France et pour le Royaume-Uni ? .....	235
CHAPITRE X	
La France, le Royaume-Uni & le monde .....	275
Conclusion.....	303

ANNEXE 1	
Entretien avec le président Valéry Giscard d'Estaing le jeudi 20 septembre 2012 .....	309
ANNEXE 2	
Discours de Valéry Giscard d'Estaing au Parlement le 23 juin 1976 .....	315
ANNEXE 3	
Déclaration commune du 24 juin 1976.....	319
ANNEXE 4	
Tableau synoptique des réunions : France, Grande-Bretagne, Allemagne, CE, G7 .....	323
ANNEXE 5	
Tableau synoptique des enjeux .....	325
ANNEXE 6	
Les enjeux de la relation franco-britannique dans les sommets .....	327
ANNEXE 7	
Entretien avec le président Valéry Giscard d'Estaing, le mercredi 22 novembre 2017 .....	331
Bibliographie.....	337
Sources.....	355
Index des noms.....	359
Crédits photographiques.....	362
Table des matières.....	363